

**FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**

**GOUVERNEMENT DE L'ÉTAT DE L'ÉRYTHRÉE**

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL DE L'ÉLEVAGE (NLDP)**

**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET**

**DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET  
DE L'AGRO-INDUSTRIE - OSAN**

**Septembre 2007**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Équivalences, sigles et abréviations, liste des annexes, matrice du projet, données de base du projet et résumé	i-xiv
1. <u>INTRODUCTION</u>	1
2. <u>OBJECTIFS ET FORMULATION DU PROJET</u>	2
2.1 Objectifs du projet	2
2.2 Formulation du projet	2
2.3 Évaluation, négociation et approbation du projet	2
2.4 Description du projet	2
3. <u>EXÉCUTION DU PROJET</u>	3
3.1 Entrée en vigueur et démarrage	3
3.2 Modifications	4
3.3 Calendrier d'exécution	7
3.4 Rapports	7
3.5 Acquisition des biens et services	8
3.6 Sources de financement et décaissements	9
4. <u>PERFORMANCE ET RÉSULTATS DU PROJET</u>	11
11	
4.1 Évaluation globale	11
4.2 Résultats d'exploitation	11
4.3 Performance institutionnelle	17
4.4 Efficacité de la gestion et de l'organisation	18
4.5 Recrutement, formation et perfectionnement du personnel	19
4.6 Performance des consultants, des entrepreneurs et des fournisseurs	20
4.7 Conditions/clauses	20
4.8 Performance financière et économique	21
5. <u>VIABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE</u>	22
5.1 Impact social	22
5.2 Impact sur l'environnement	23
6. <u>DURABILITÉ DU PROJET</u>	23
7. <u>PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR ET DE LA BANQUE</u>	25
7.1 L'emprunteur	25
7.2 La Banque	25
8. <u>PERFORMANCE GLOBALE ET NOTATION</u>	26
9. <u>CONCLUSION, ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET RECOMMANDATIONS</u>	26
9.1 Conclusion	26
9.2 Enseignements tirés	27
9.3 Recommandations	28

## ÉQUIVALENCES ET ABRÉVIATIONS

### Équivalences monétaires

		<u>RAP (8/2007)</u>	<u>Évaluation (3/1997)</u>
1 Nakfa	=	Birr	1,0000
			-
1 UC	=	Birr	-
			9,24161
1 UC	=	Nakfa	23,4343
			-
1 UC	=	USD	1,53122
			1,38494
1 USD	=	Birr	-
			6,673
1 USD	=	Nakfa	15,3035
			-
1 USD	=	UC	0,722053

### POIDS ET MESURES

Système métrique

### ANNÉE BUDGÉTAIRE

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

## ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AHD	Division de la santé animale
AOI	Appel d'offres international
APDD	Département de la promotion et du développement agricoles
ARD	Département des ressources animales
AT	Assistance technique
BAD	Banque africaine de développement
CBAHW	Travailleur communautaire de la santé animale
CBPP	Pleuropneumonie bovine contagieuse
CEP	Cellule d'exploitation du projet
CFEI	Consultation de fournisseurs à l'échelon international
CGP	Cellule de gestion du projet
CHIHDP	Projet de développement de l'horticulture en altitude
CP	Coordonnateur de projet
CPP	Comité de pilotage de projet
CVL	Laboratoire vétérinaire central
DC	Marché de gré à gré
DP	Achat direct
EDIB	<i>Eritrean Development and Investment Bank</i> (Banque érythréenne de développement et d'investissement)
EIE	Étude d'impact sur l'environnement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMD	Fièvre aphteuse
GSE	Gouvernement de l'État de l'Érythrée
HST	Hygiène et sécurité du travail
ILRI	Institut international de recherche sur l'élevage
ILT	Laryngotrachéite infectieuse
MOA	Ministère de l'Agriculture
NARI	<i>National Agricultural Research Institute</i> (Institut national de recherche agricole)
NLDP	Projet national de développement de l'élevage
OIE	Office international des épizooties
ONU	Organisation des Nations Unies
PCT	Programme de coopération technique
PPR	Peste des petits ruminants
PGE	Plan de gestion environnementale
RSD	Département des Services de réglementation
RU	Royaume-Uni
SMC	Centre de multiplication des semences

### LISTE DES TABLEAUX

<u>N°</u>	<u>Titres</u>	<u>Page</u>
Tableau 3.1	Calendrier d'exécution	7
Tableau 3.2	Modes d'acquisition utilisés pour le projet	8
Tableau 3.3	Sources de financement	10
Tableau 4.1	État d'exécution de la composante Production du fourrage	12
Tableau 4.2	État d'exécution de la composante Aménagement des parcours pilotes	13
Tableau 4.3	État d'exécution de la composante Services de santé animale	15
Tableau 4.4	État d'exécution de la composante Production animale commerciale à petite échelle	16
Tableau 4.5	EDIB – Profil de décaissement du crédit par région	16
Tableau 4.6	État d'exécution de la composante Appui institutionnel	17

### LISTE DES ANNEXES

<u>Annexe</u>	<u>Titres</u>	<u>Nbre de pages</u>
<u>N°</u>		
1.	Carte de l'emplacement du projet	2
2.	Calendrier d'exécution du projet	1
3.	Décaissement annuel	1
4.	Organigramme du Ministère de l'Agriculture	2
5.	Calcul du taux de rentabilité économique	4
6.	Échelle de notation et critères d'évaluation de la performance	2
7.	Recommandations et mesures de suivi	1
8.	Infrastructure du projet	2
9.	Détails des marchés attribués	7
10.	Sources d'information	1
11.	RAP de l'emprunteur	1
12.	Commentaires de l'organe d'exécution sur le RAP de la Banque	1

Le présent rapport a été établi par M. Chi Lawrence, chargé de l'élevage supérieur (poste 3368), et les consultants MM. A.O. Falusi, agro-économiste, A. Njoya, expert en élevage et E. Yamoah, expert en infrastructure, à la suite de la mission que les consultants ont effectuée en Érythrée en août 2007. Pour tout renseignement concernant le présent rapport, prière de s'adresser M. Chi L. Tawah, Chef d'équipe, poste 3368, à M. Chiji Ojukwu, Chef de division, OSAN.1, poste 2296 ou à M. Aly Abou Sabaa, Directeur, OSAN, poste 2037.

**ÉRYTHRÉE****PROJET DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL DE L'ÉLEVAGE (NLDP)  
MATRICE DU PROJET**

DATE DE RÉVISION : Août/septembre, 2007

ÉQUIPE DE CONCEPTION : Chi L. Tawah/A.O. Falusi//A. Njoya/ E. Yamoah/

Hiérarchie des objectifs (NS)	Indicateurs vérifiables (IV)			Moyens de vérification	Hypothèses
	Évaluation	Examen à mi-parcours	RAP		
<b>But</b> 1. Amélioration de la sécurité alimentaire nationale.	1. Réduction des importations des produits de l'élevage	1. Réduction des importations des produits de l'élevage		1. Statistiques nationales du commerce extérieur.	(Objectif – objectif général)
<b>Objectif:</b> 1. Augmentation de la production nationale de bétail 2. Augmentation du revenu des agriculteurs participant au projet	1.1. Accroissement de 3 % par an de la production de viande, de boeuf, de mouton et de chèvre, de lait et d'œufs, et accroissement d'environ 2,7 % de la production de viande de poulet 2.1 Accroissement des revenus annuels nets des agriculteurs participant au projet de 400 Nakfa à 3500 Nakfa à partir de la deuxième année du projet.	1.1. Accroissement d'environ 3% par an de la production de viande de boeuf, de mouton et de chèvre, augmentation de 3% par an de la production de lait et d'œufs, et accroissement d'environ 2,7% de la production de viande de volaille 2.1 Accroissement des revenus nets des agriculteurs participant au projet de 400 Nakfa à 3500 Nakfa à partir de la deuxième année du projet.	1.1.1 Le projet a contribué pour 20 % à l'accroissement de la production de viande de bœuf, de mouton et de chèvre 1.1.2 Accroissement de 169% de la production de lait 2.1.1 Accroissement des revenus annuels moyens nets provenant de la production laitière de 2 346 Nakfa (en 2003) à 3 850 Nakfa (en 2006), 2.1.2 La moyenne du revenu annuel net provenant de l'engraissement des bovins et des moutons a été, respectivement, de 3315 Nakfa et 354 Nakfa par tête de bovin et de mouton.	1.1 Rapports annuels du MOA et du Département des ressources animales (ARD). 2.1 Rapports statistiques nationaux et du Ministère de l'Agriculture (MOA). 2.2 Statistiques sur le revenu national.	<b>Objectif-but</b> 1. Le projet est coordonné de manière efficace. 2. Les débouchés extérieurs restent ouverts. 3. Les marchés internes sont organisés. 4. Les politiques favorables du GOE sont maintenues.
<b>Réalisations</b> 1. Les fermiers adoptent le fourrage amélioré qui a été mis au point.	1.1 Les semences fourragères améliorées sont distribuées à au moins 10% des ménages ruraux au cours de la période du projet.	1.1.1 Fournir des paquets techniques de fourrages appropriés pour différentes zones écologiques 1.1.2 Mettre sur pied trois équipes de production du fourrage 1.1.3 Importer 13 tonnes de semences fourragères exotiques et récolter 12 tonnes au niveau local 1.1.4 Construire deux entrepôts de semences de 500 mètres cubes chacun. 1.1.5 Se procurer un camion de cinq tonnes 1.1.6 Distribution de semences fourragères à environ 10% des ménages ruraux	1.1.1 Préparation et distribution de paquets techniques d'espèces de fourrage et de blocs alimentaires, ainsi que de manuels de vulgarisation aux régions et sous-régions (réalisé à 100%) 1.1.2. N'a pas été achevé faute d'experts en fourrage 1.1.3. Importation de 4 tonnes de semences fourragères exotiques et récolte de 10 tonnes au niveau local (respectivement 31% et 83% de réalisation) 1.1.4. Deux entrepôts de semences de 500 m <sup>3</sup> chacun ont été construits, l'un à Asmara et l'autre à Tesseney (réalisé à 100%) 1.1.5. Acquisition d'un camion de cinq tonnes (réalisé à 100%) 1.1.6 10 000 kg de semences fourragères récoltées et 4 tonnes de semences importées. Plus de 10 000 ha ont été semés, 110 000 ha de zones réservées à l'élevage ont été retenus, 85 000 arbres légumineux ont été plantés. 1.2.1. N'a pas été réalisé (à cause de la sécheresse et faute d'experts en fourrage) 1.2.2. N'a pas été exécuté (voir 1.2.1)	1.1 Rapports d'activité et annuels de l'ARD et de la gestion du projet. 1.2 Rapports d'activité et annuels provenant de la Division du développement des parcours et de la nutrition de l'ARD et de la gestion du projet.	<b>(Réalisations-objectif)</b> 1.1 Les avantages sont suffisants pour pousser les agricultures à adopter de nouvelles techniques en matière de fourrage. 2. Pas d'effets importants de la sécheresse. 3. Les intrants sont disponibles.

	<p>1.2 Au moins 52 000 agriculteurs bénéficient de contrats de production de semences au plus tard au cours de la cinquième année du projet</p>	<p>1.2.1 Se procurer des semences fourragères auprès des petits planteurs à l'entreprise pour les distribuer aux agriculteurs  1.2.2 Embaucher 500 agriculteurs en tant que petits planteurs contractuels de semences  1.3.1 Organiser la formation pour le personnel et les agriculteurs (10.600 agriculteurs, 100 vulgarisateurs, 12 voyages d'études pour le personnel, 3 MSc)  1.3.2 Fournir de l'assistance technique en production de fourrage (34 m/p) et de semences (2 m/p)  1.3.3 Réhabiliter et assurer l'entretien des centres de multiplication des semences  1.3.4 Favoriser la diffusion des semences parmi les fermiers, ainsi les visites de vulgarisation de ces derniers  1.3.5 Soutenir la Station de recherches de Halhale afin qu'elle puisse faire des recherches sur la production du fourrage et de semences.</p>	<p>1.3.1. 8322 agriculteurs formés; 121 vulgarisateurs formés; 8 membres du personnel ont pris part à des voyages d'études en Tunisie et l'objectif de 3 MSc n'a pas été atteint (79 %, 121% &amp; 67% de réalisation, respectivement)  1.3.2 Réalisé à 100%  1.3.3. 7 centres de multiplication de semences réhabilités et entretenus; (réalisé à 100%) Plus de 8000 kg de semences produits.  1.3.4 Les besoins des fermiers en semences ont été transmis aux régions et les semences fourragères ont été fournies aux fermiers; la visite de vulgarisation était au centre de la séance de formation  1.3.5 Une collaboration s'est établie avec le NARI dans les domaines de la production de semences fourragères et de l'essai de certains fourrages. Des liens ont été établis avec l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) en vue de faciliter l'accès à sa banque de gènes pour tenir compte des besoins des différentes zones agroécologiques dans la zone du projet.</p>		
<p>2. Élaboration de deux plans d'aménagement des parcours pilotes sur les basses terres de l'ouest et du sud-est, respectivement à Duluk et Gahro.</p>	<p>2.1 1 333 TLU ayant accès à 8 000 hectares de parcours pilotes améliorés, avec 8 puits protégés et 36 km de clôture au plus tard dans la troisième année du projet à Duluk. Accès à 540 hectares de parcours améliorés ayant une capacité de charge de 11 chèvres-moutons /ha. 6 robinets d'eau publics, 20 abreuvoirs et 20 km de clôture au plus tard au cours de la troisième du projet à Garho.</p>	<p>2.1.1 Essayer les techniques d'aménagement des parcours à Duluk et Gahro  2.1.2 Organiser les collectivités participantes en groupes  2.1.3 Mettre sur pied deux équipes d'aménagement des parcours  2.1.4 Clôturer environ 8 000 ha à Duluk et 540 ha à Gahro  2.1.5 Procéder à un sursemis de légumineuses herbacées sur les parcours  2.1.6 Construire deux puits creusés à la main et un foré à Duluk  2.1.7 Construire 5 km de protection de captages à Duluk  2.1.8 Construire des barrages et des canaux à Gahro  2.1.9 Fournir des abreuvoirs à Duluk  2.1.10 procéder à l'enrichissement du fourrage dans les parcours  2.1.11 Former les agriculteurs et le personnel de soutien (voyages d'études, études de courte durée et des études supérieures)  2.1.12 fournir de l'assistance technique en aménagement des parcours (18 m/p) et irrigation (12 m/p)  2.1.13 Subdiviser l'aménagement pilote des parcours avec une clôture de 20 km afin de permettre un pâturage différé</p>	<p>2.1.1 Le sursemis de semences fourragères, ainsi que la plantation d'herbacés ont été réalisés. La clôture construite à Duluk a permis de lutter contre le surpâturage. Des canaux de diversion, ainsi que d'autres structures ont été construites à Gahro  2.1.2 Les collectivités participantes ont été organisées en groupes, mais, elles ne sont pas organisées comme des coopératives  2.1.3 N'a pas été réalisé par manque d'experts en aménagement des parcours (mais le travail a été couvert par les experts présents)  2.1.4 20 000 ha clôturés à Duluk  2.1.5 Sursemis 85 000 légumineuses herbacées (plantées)  2.1.6 Un forage de puits a échoué, les autres deux puits se sont avérés des réussites.  2.1.7 Construction de 5 km de protection de captages d'eau (réalisé à 100%)  2.1.8 Construction de remblais en terre, ainsi que de gabions.  2.1.9 Construction d'abreuvoirs (Réalisé à 100%)  2.1.10. Réalisation de l'enrichissement du fourrage sur les parcours (Réalisé à 100 %)  2.1.11. 515 agriculteurs et 26 vulgarisateurs formés en matière d'aménagement des parcours.  2.1.12. Fourniture d'assistance technique en aménagement des parcours (18 m/p) et en irrigation (12 m/p), (réalisé à 100%)  2.1.13. Une cloison de 20 km de clôture a été achevée (réalisé à 100 %)</p>	<p>1 Rapports d'activité et annuels provenant de la Division de l'aménagement des parcours et de la nutrition de l'ARD et de la gestion du projet</p>	<p>1. Les collectivités locales et les agriculteurs locaux sont disposés à accepter des contrôles de la circulation et du nombre de bestiaux  2. Pas d'effets importants de la sécheresse.</p>

<p>3. Renforcement des services de santé animale.</p>	<p>3.1 accroissement de la couverture vaccinale nationale du cheptel de 50-55% à 75%. Environ 1,3 mil. de bovins et 5 millions de moutons ont accès à de meilleurs soins de santé.</p> <p>3.2 Mise en place des politiques en matière de vaccination, de lutte contre les maladies et de la circulation des animaux.</p>	<p>3.1.1 Construire/réhabiliter les services de laboratoire 3.1.2 Fournir du matériel de laboratoire 3.1.3 Former le personnel de laboratoire, ainsi que des membres choisis de la collectivité locale en matière de prestation de soins de santé animale de base (CBAHW) 3.1.4 Améliorer la prévention des maladies et la lutte contre celles-ci</p> <p>3.1.5 Améliorer les services vétérinaires publics (construire 4 stations de quarantaine et 9 postes de contrôle)</p> <p>3.2.1 Aider à la restructuration et à la réorganisation de la AHD 3.2.2 Fournir de l'assistance technique en santé animale (12 m/p), ainsi que des services de consultants de courte durée (36 m/p) – réattribuer les 33 mois-personnes de services de consultants de courte durée restants de la manière suivante: 12 m/p pour le conseiller en santé animale, 12 m/p pour le spécialiste de laboratoire et 9 m/p d'équivalents budgétaires pour des vaccins et des médicaments additionnels. 3.2.3 Garantir une fourniture continue de médicaments et de vaccins (fonds renouvelable) 3.2.4 Mettre en place des structures de coordination de la lutte contre les zoonoses</p> <p>3.2.5 Formation de trois (3) techniciens vétérinaires supplémentaires en inspection des viandes. 3.2.6 Soutenir le programme de préparation aux situations d'urgence vétérinaire</p>	<p>3.1.1 Services de laboratoire construits/réhabilités 3.1.2. Matériel de laboratoire fourni (Réalisé à 100%) 3.1.3. 86 techniciens vétérinaires et aides-vétérinaires, dont du personnel de laboratoire, formés; 60 CBAHW formés. 3.1.4. Mise en place de systèmes de surveillance et d'établissement de rapports, acquisition de différents vaccins, construction du CVL et installation du matériel 3.1.5. N'a pas été réalisé (du fait du manque de budget et de temps)</p> <p>3.2.1. Couvert par la restructuration du MOA</p> <p>3.2.2 AT pour la santé animale et un spécialiste de laboratoire, chacun pour 12 m/p et un AT pour la production animale pour 3 m/p se sont ajoutés au personnel de contrepartie affecté (Réalisé à 100%). 9 m/p d'équivalents budgétaires ont été utilisés pour l'acquisition de vaccins et de médicaments additionnels</p> <p>3.2.3. Un fonds renouvelable spécial a été créé; il contient actuellement la somme de 40.565.648,00 Nakfa 3.2.4. La législation en matière de santé animale a été révisée, liens structureaux sur les zoonoses renforcés entre les régions et le CVL 3.2.5. 3 membres du personnel formés en inspection des viandes (Réalisé à 100%) 3.2.6 Mise en place de systèmes de préparation aux situations d'urgence</p>	<p>3.1 Rapports d'activité et annuels de la Division de santé animale de l'ARD et de la gestion du projet.</p> <p>3.2 Adoption de la législation vétérinaire nationale.</p>	<p>1. La Division de la santé animale est équipée de manière appropriée et est dotée d'un personnel compétent à même satisfaire les exigences du projet.</p>
<p>4. Développement de petites entreprises d'élevage commercial.</p>	<p>4.1 Élaboration et opérationnalisation d'un programme d'octroi de crédits aux agriculteurs 4.2 Accroissement d'au moins 10% de la production laitière par lactation; accroissement d'au moins 10% de l'augmentation de poids par saison d'engraissement pour les agriculteurs participant au projet. 4.3 Des systèmes améliorés de production laitière, d'élevage de bovins et d'aviculture sont mis en place et adoptés par 200 exploitants de fermes laitières, 200 éleveurs de bovins et d'ovins et 100 producteurs d'œufs, 200 femmes sont formées en aviculture.</p>	<p>4.1.1 Fournir des crédits aux éleveurs de bétail</p> <p>4.1.2 Fournir des services de vulgarisation aux exploitants de fermes laitières, de fermes de production de viande et aux aviculteurs 4.1.3 Organiser les agriculteurs en associations 4.1.4 Assurer la formation du personnel de l'EDIB par l'entremise de voyages d'études afin de renforcer la gestion de crédit</p> <p>4.2.1 Fournir l'assistance technique en matière de production de volaille (8 m/p) et de viande (8 m/p) et de nutrition animale (8 m/p).</p> <p>4.3.1 Soutenir 200 exploitants de fermes laitières, 200 propriétaires de parcs d'engraissement de bovins et d'ovins et 100 producteurs d'œufs (50 femmes) avec des crédits 4.3.2 Former le personnel du projet (études de courte durée et supérieures) 4.3.3 Assurer la formation des bénéficiaires de crédits dans les domaines de l'élevage de base, de la comptabilité et la tenue des livres</p> <p>4.3.4 Soutenir le suivi des activités en rapport avec le crédit sur le terrain</p>	<p>4.1.1. 394 agriculteurs ont bénéficié jusqu'à présent de crédit, (200 pour l'engraissement de bovins, 67 pour l'engraissement d'ovins, 127 pour la production de volaille). Le montant du prêt décaissé est de 16.981.418,00 Nakfa 4.1.2. Services de vulgarisation fournis aux exploitants de fermes laitières, de fermes de production de viande et de volaille 4.1.3. Couvert par un autre programme 4.1.4. Un membre du personnel d'EDIB a pris part à un voyage d'études à l'étranger.</p> <p>4.2.1. L'AT en production de volaille a été couverte par un autre programme, tandis que les AT en matière de production de viande (8 m/p) et de nutrition animale (8 m/p) ont été bien présents. (Réalisation à 100%) 4.3.1 267 propriétaires de parcs d'engraissement de bovins et d'ovins, ainsi que 127 producteurs d'œufs (80 femmes) ont été soutenus avec des crédits 4.3.2 Un membre du personnel a été formé (formation de courte durée) en gestion de projets 4.3.3 La formation des bénéficiaires de crédit destiné à l'élevage a été assurée</p> <p>4.3.4 Le suivi des activités de crédit a été assuré, les données de référence ont été collectées et l'analyse des activités faite.</p>	<p>4.1 Rapports d'activité et annuels de la Division des productions animales de l'ARD et de gestion du projet.</p> <p>4.2 Rapports mensuels de la CBE.</p> <p>4.3 Rapports trimestriels de la CGP.</p>	<p>1. Les marchés des produits laitiers sont libéralisés et les marchés d'exportation des bestiaux sont promus.</p> <p>2. Les agriculteurs sont bien organisés pour les plans de crédit.</p>

<p>5. Restructuration et renforcement du Département des ressources animales.</p>	<p>5.1 Les 4 Divisions de l'ARD, avec au moins 5 sections et 15 unités techniques sont mises en place et sont opérationnelles. Une nouvelle Division de commercialisation-transformation sera parmi les nouvelles structures mises en place. 5.2 Recrutement de 13 membres du personnel spécialisés et mise en place du cadre stratégique.</p> <p>5.3 18 membres du personnel formés au niveau du MSc., 15 au niveau du diplôme, 17 au niveau du certificat.</p>	<p>5.1.1 Aider à la restructuration et à la réorganisation de l'ARD 5.1.2 Établir 40 Centres de services aux productions animales dans les régions 5.2.1 Établir une méthode claire de planification, d'exécution, de suivi et d'établissement e rapports au sein de l'ARD.</p> <p>5.2.2 Fournir de l'assistance technique en commercialisation du bétail (12 m/p) et en S et E (8 m/p de la production de volaille). 5.2.3 Retenir le spécialiste en planification de projets pour le soutien institutionnel à l'ARD (16 m/p) et remercier le spécialiste en formation (12 m/p)</p> <p>5.3.1 Assurer la formation en productions animales et en gestion par l'entremise d'études de courte durée et supérieures</p>	<p>5.1.1. Cette tâche a été exécutée par un autre programme du MOA 5.1.2. N'a pas été réalisé du fait de contraintes budgétaires 5.2.1. Une méthode claire de planification, d'exécution, de suivi et d'établissement de rapports a été renforcée par l'entremise des 150 m/p de TA utilisées et 67 documents différents ont été produits. 5.2.2 Des AT en commercialisation du bétail (12 m/p) et S et E (8 m/p) ont été utilisés, ces AT ont assuré la formation et ont produit des documents de formation (Réalisé à 100%) 5.2.3. Cet aspect a été couvert par un autre programme du MOA, dans lequel l'analyse fonctionnelle de ses départements, unités et divisions, etc. a été effectuée et achevée 5.3.1 Un cycle de formation supérieure en productions animales et en gestion a été suivi en Afrique du Sud</p>	<p>5.1 Rapports d'activité et annuels du MOA/ARD. 5.2 Rapports d'activité et annuels du MOA/ARD</p>	<p>1. Disponibilité de techniciens qualifiés pouvant être recrutés. 2. Le CDE/ARD entreprend la formation du personnel proposée. 3. Les banques sont à même d'administrer le crédit agricole et de percevoir les remboursements du prêt.</p>																		
<p><u>Activités</u></p> <p>1. Fourrage amélioré 2. Parcours pilotes 3. Santé animale 4. Commerce/Petit exploitant 5. Renforcer l'ARD <u>Total projet</u></p>	<p>Le montant ci-après a été utilisé pour des activités annexes. (Coûts en millions) <u>Nakfa</u>    <u>UC</u></p> <table border="1"> <tr> <td>1. Fourrage amélioré</td> <td>13,5</td> <td>1,5</td> </tr> <tr> <td>2. Parcours pilotes</td> <td>23,3</td> <td>2,3</td> </tr> <tr> <td>3. Santé animale</td> <td>42,0</td> <td>4,5</td> </tr> <tr> <td></td> <td>12,6</td> <td>1,4</td> </tr> <tr> <td></td> <td>14,2</td> <td>1,5</td> </tr> <tr> <td></td> <td><u>105,6</u></td> <td><u>11,4</u></td> </tr> </table>	1. Fourrage amélioré	13,5	1,5	2. Parcours pilotes	23,3	2,3	3. Santé animale	42,0	4,5		12,6	1,4		14,2	1,5		<u>105,6</u>	<u>11,4</u>		<p>Le montant ci-après a été utilisé pour les activités annexes. (Coûts en millions) <u>Nakfa</u>    <u>UC</u></p>	<p>1.1 Rapports d'activité et annuels du MOA, de l'ARD et de la gestion du projet -Comptes/Rapport d'audit -Rapports Achats/Décassements -Supervision -Correspondance 2.1 Voir ci-dessus 3.1 Voir ci-dessus 4.1 Voir ci-dessus 5.1 Voir ci-dessus</p>	<p>(Activité-Réalisation)</p> <p>1. Le Gouvernement/MOA-ARD capable d'exécuter le projet. 2. Des conditions climatiques raisonnables. 3. Le projet fonctionne selon les calendriers arrêtés.</p>
1. Fourrage amélioré	13,5	1,5																					
2. Parcours pilotes	23,3	2,3																					
3. Santé animale	42,0	4,5																					
	12,6	1,4																					
	14,2	1,5																					
	<u>105,6</u>	<u>11,4</u>																					

## DONNÉES DE BASE DU PROJET

1. Pays : ÉRYTHRÉE  
 2. Projet : Projet de développement national de l'élevage (P-ER-AAE-001)  
 3. Numéro : FAD : 2100150000276  
 4. Emprunteur : Gouvernement de l'Érythrée (9900000358)  
 5. Bénéficiaire : Éleveurs de bétail  
 6. Organe d'exécution : Ministère de l'Agriculture, Département des ressources animales, (ARD), actuellement Département de la promotion et du développement agricoles (APDD),  
 P.O. Box 1162, Asmara, Érythrée,  
 Tél. : 120388; Télécopie : 291-1-127508

A. <u>Détails du prêt</u>	<u>Évaluation</u> (3/1997)	<u>Réel</u> (8/2007)
Montant en millions d'UC (FAD) :	10.024	10.024
Taux d'intérêt :	1%, 11-20 et 3%, 21-40	1%, 11-20 et 3%, 21-40
Commission de service :	0,75%	0,75%
Commission d'engagement :	0,5%	0,5%
Période de remboursement :	50 ans	50 ans
Différé de remboursement :	10 ans	10 ans
Date de négociation du prêt :		13-15/10/1997
Date d'approbation :	Nov. 1997	19/11/1997
Date de signature :		16/02/1998
Date d'entrée en vigueur :	Fév. 1998	27/04/1998

### B. Données du projet

#### 1. Coût du projet

Source de financement	En millions d'UC	
	Estimation à l'évaluation	Réel
FAD	10,024	10,024
GOE	1400	1032
Coût total	11,424	11,056

	<u>Évaluation</u>	<u>Réel</u>
3. Date effective du premier décaissement :	31 mars 1998	17/09/1998
4. Date effective du dernier décaissement :	30 juin 2004	30/09/2006
5. Démarrage du projet :	31 mars 1998	17/09/1998
6. Achèvement du projet :	31 déc. 2003	30/09/2006

### C. Indicateurs de performance

1. Coûts inférieurs aux prévisions : 0 %  
 2. Retard par rapport au calendrier : 33 mois  
 \* Décalage par rapport à l'entrée en vigueur (%) : 0%  
 \* Décalage par rapport à la date d'achèvement (%) : 55%  
 \* Décalage par rapport au dernier décaissement (%) : 41%  
 \* Nombre de prorogations de la période de validité du prêt : 3  
 3. État d'exécution du projet : Achevé  
 4. Liste des indicateurs vérifiables et niveaux d'achèvement :

Tableau C.4

Critère d'évaluation	Note	
	Maximum	Effective
1. Retards par rapport au calendrier	4	1
2. Dépassements de coûts	4	4
3. Respect des conditions du contrat	4	3
4. Adéquation de la supervision et des rapports	4	3
5. Performance opérationnelle	4	3
Note totale	20	14

## 5. Performance d'exécution

* Performance institutionnelle	:	Satisfaisant
* Performance des fournisseurs	:	Satisfaisant
* Performance des consultants	:	Satisfaisant
* Performance des entrepreneurs	:	Satisfaisant

## 6. Taux de rentabilité économique (TRE)

Évaluation	:	19,0%
Réel	:	17,5%

D. Missions

Tableau D.1

Cycle du projet	Mois/Année	Nombre de personnes	Composition <sup>a</sup>	Jours-personnes
1. Identification	3-4/1995		FAO	
2. Préparation			FAO	
3. Évaluation	26/2-22/3/1997	3	FA,RE,LS	75
4. Lancement*	21-27/02/1998	5	ML,FA,ETS,PO,DO	12
5. Lancement*	2-7/3/1998	5	ML,FA,AE,PO,DO	10
6. Supervision	15/08-07/09/1999 <sup>#</sup>	4	ML,AE,LS,HA	48
Examen à mi-parcours	21/11-17/12/1999 <sup>b</sup>	2	FA,AE	18
	06-15/12/1999	3	FA,AE,LS	30
	20/05-3/06/2000	2	LS,FA	28
	4-17/12/2000	2	AE,Ag	28
	21/10-2/11/2001	3	LS,IE,AE	39
	19/10-2/11/2002	2	LS,MFE	28
	26/11-5/12/2003	2	LS,FA	22
	5-26/07/2004	3	2Ag,CE	42
	9-20/05/2005	5	LS,Ag,FA,IE,Env	12
21-30/06/2006	2	LS,IE	20	
7. Décaissement	02-11/07/2003	1	DO	10
8. Portef. sectoriel.	07-21/05/2005	4	Ag, Env, PO,FA	60
9.RAP	20/08-01/09/2007	3	AE,LS,CE	33

<sup>a</sup>RE : Économiste des ressources, ML : Chef de division et Chef de mission, AE : Agro-économiste, PO : Préposé aux acquisitions, DO : Chargé des décaissements, FA : Analyste financier, Env. : Environnementaliste, ETS : Spécialiste de l'environnement et de la formation, LS : Expert en élevage, Ag. : Agronome, HA : Horticulteur/Agronome, MFE : Expert en microfinance, CE. : Ingénieur civil, IE. Ingénieur de l'irrigation, FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

<sup>b</sup> La mission a couvert trois projets, dont le NLDP; <sup>#</sup> La mission a couvert deux projets, dont le NLDP

E. PRÊT FAD –Décaissements de la BANQUE (millions d’UC)

Tableau E.1

Années	À l'évaluation (BAD et GOE)		À l'évaluation (BAD)		Réel (BAD)	
	Montant	Cum.(%)	Montant	Cum.(%)	Montant	Cum.(%)
1998	6,041	5,29			0,136	1,36
1999	2,471	74,52			2,472	26,02
2000	1,788	90,18			0,282	28,83
2001	0,607	95,49			0,926	38,07
2002	0,515	100,00			0,870	46,75
2003					2,348	70,17
2004					0,843	78,58
2005					1,782	96,36
2006					0,365	100,00
Total	11,422	100,00	10,02	100,00	10,024	100,00
Solde non décaissé					0,00	
Économies					0,00	

F. ENTREPRENEURS

Différents modes d’acquisition ont été utilisés : (i) l’appel d’offres national (AON) a été utilisé 66 fois, (ii) l’appel d’offres international (AOI) 6 fois, (iii) la consultation de fournisseurs à l’échelon international (CFEI) 35 fois, (iv) le marché de gré à gré (DC) 3 fois et, (v) l’achat direct (DP) une fois. En tout, 111 marchés de petite et grande taille ont été conclus et exécutés.

Les entreprises ayant bénéficié de marchés se présentent comme suit :

No. de s	Pays	Nb. d’entreprises	Nb. de marchés
<b>1.</b>	<b>Érythrée</b>	<b>52</b>	<b>70</b>
<b>2.</b>	<b>Étrangers</b>	<b>23</b>	<b>36</b>
2.1.	Botswana	1	3
2.2.	Italie	2	2
2.3.	Danemark	4	4
2.4.	France	3	6
2.5.	Espagne	1	4
2.6.	Royaume-Uni	5	7
2.7.	Kenya	1	3
2.8.	Belgique	1	3
2.9.	Égypte	2	4
2.10	Allemagne	1	1

Voir liste en annexe (annexe 9)

G. CONSULTANTS

Les bureaux d’études ci-après ont participé à l’exécution du projet : CIE JULES VAN LACKNER, CONTINENTAL CONSULTANTS, FINTECS CONSULTANCY, MASDAR U.K. LTD, PAN LIVESTOCK SERVICES LIMITED, SAMSAL CONSULTING, T.CONCONSULT PVT et RWA INTERNATIONAL LIMITED.

Ces services de consultants ont produit les résultats suivants :

- formation du personnel et des agriculteurs ;
- préparation de manuels de formation ;
- préparation des rapports (rapports initial, provisoire, trimestriel et final) ;
- préparation des spécifications techniques ;
- préparation d'études sur les aménagements hydro-agricoles et de rapports de conception ;
- préparation de dessins d'exécution.

Voir liste à l'annexe 9.

## RÉSUMÉ

1. **Objectif sectoriel et objectifs du projet :** L'objectif sectoriel était de contribuer à la satisfaction de la demande nationale de produits de l'élevage et de renforcer ainsi la sécurité alimentaire nationale. Le projet avait pour objectif d'accroître la production et la productivité animale et, en conséquence, d'améliorer les revenus des éleveurs.

2. **Exécution :** Il était prévu, au départ, que le projet devait s'étaler sur cinq ans, de septembre 1998 à décembre 2003. Néanmoins, à cause des retards enregistrés au démarrage et qui étaient provoqués par le conflit frontalier avec l'Éthiopie, la sécheresse chronique, la détérioration de l'environnement macroéconomique, et des retards dans le recrutement des assistants techniques et l'exécution des travaux de génie civil, la date limite du dernier décaissement a été prorogée trois fois, d'abord jusqu'au 31 décembre 2004, ensuite jusqu'au 31 décembre 2005 et, enfin, jusqu'au 30 septembre 2006. Les retards dans l'exécution du projet ont nécessité quelques modifications dans les objectifs en matière de performance, ainsi que dans certaines de ses activités au cours de l'examen à mi-parcours entrepris en 2001. Bien que la conception originale n'ait pas changé, certaines activités ont été réduites (nombre de petits planteurs de semences fourragères) et de nouvelles activités ont été introduites (soutien à la recherche fourragère, crédit aux exploitants de fermes laitières, etc.).

3. **Réalisations physiques :** Il y a eu l'introduction réussie de la production de fourrage dans le système de production animale des éleveurs érythréens. À la clôture du projet, un sursemis de fourrages indigènes et améliorés a été réalisé sur 10 000 hectares. 110 000 hectares de zones réservées au bétail ont été développés et 10 tonnes de semences fourragères ont été récoltées. 20 000 hectares de parcours ont été développés et clôturés à Duluk et 1 700 autres développés à Gahro, avec des points d'eau pour les hommes et pour les animaux. Les agriculteurs ont été formés à l'aménagement des parcours, ainsi qu'à la production et à l'utilisation du fourrage. La culture de légumineuses herbacées et la plantation de 85 000 arbres ont été introduites afin de protéger l'environnement contre l'érosion et fournir une alimentation complémentaire au bétail au cours de la saison sèche. Des gabions et des remblais de protection des points de captage ont été aménagés afin de réduire la dégradation environnementale dans les bas-fonds. La construction/réhabilitation et le rééquipement du Laboratoire vétérinaire central (CVL) ont été achevés, avec pour résultat l'amélioration de la capacité de diagnostic des maladies, le contrôle de la qualité et la production de vaccins dans le pays. Il y a eu renforcement des capacités et des essais de production de candidats-vaccins ont commencé. Un fonds renouvelable pour les médicaments à usage vétérinaire (DRF) a été créé en vue d'assurer une offre durable de médicaments et de vaccins pour la santé animale. Un fonds renouvelable pour le crédit a été initié par l'entremise de l'Eritrea Development and Investment Bank (EDIB) pour les entreprises commerciales de production de bétail. Le développement du capital humain et social a eu lieu par l'entremise de la formation des agriculteurs et des vulgarisateurs, et de l'organisation des collectivités et des agriculteurs en associations. Les agriculteurs ont été formés à la production de fourrage et de semences, à la production animale, la gestion de la santé animale, alors que les capacités du personnel ont été renforcées en production fourragère, en analyse et évaluation des ressources de l'alimentation animale et du fourrage, pour la planification, l'exécution, la gestion et le suivi de projets de production animale.

4. **Impact :** Le projet NLDP a eu des effets positifs sur l'environnement, le bien-être humain et la capacité institutionnelle du Ministère de l'Agriculture et pour ses bénéficiaires directs et indirects. Il a contribué à la réduction de la dégradation environnementale dans la zone du projet, tout en réduisant les contraintes entravant la production et la productivité du bétail. Il a permis la mise en place d'un fonds de crédit renouvelable pour la production d'intrants, ainsi que d'un fonds renouvelable spécial pour les médicaments et les vaccins. Il a contribué au développement du capital humain par l'entremise de la formation des vulgarisateurs à l'effet d'améliorer chez ces derniers la formulation et la transmission des messages de vulgarisation, ainsi que l'amélioration des compétences et des expériences des agriculteurs afin de leur permettre d'améliorer leur production. Le projet a contribué à une réduction des transhumances sur de longues distances et des risques associés à la production de bétail en améliorant le diagnostic et la prévention des maladies animales et rendant possible le traitement des

animaux qui tombent malades. Grâce aux activités en rapport avec le fourrage, les semences et l'aménagement des parcours, le projet a contribué à rendre possible une alimentation du bétail pendant toute l'année. Tous ces efforts ont des effets sur la production et la productivité du bétail, ainsi que sur la qualité des produits de l'élevage qui sont commercialisés, et le bien-être aussi bien des producteurs que des consommateurs. En fin de compte, le projet a contribué à l'amélioration des revenus des ménages pour les producteurs traditionnels et commerciaux du bétail et à la création d'emplois dans les zones aussi bien rurales qu'urbaines. Bref, le NLDP a contribué à la réduction de la pauvreté et à la production durable de bétail, ce qui favorise la conservation des ressources naturelles et la préservation de l'environnement.

5. **Utilisation du prêt :** Le total des décaissements du prêt s'élevait à 10,024 millions d'UC à la clôture du projet le 30 septembre 2006. Le prêt a été totalement utilisé.

6. **Fonds de contrepartie :** À l'évaluation, il était prévu que le gouvernement apporte 1,4 million d'UC, soit 12,28% du coût total du projet. Néanmoins, la contribution du gouvernement, bien que supérieure de 15 % à l'estimation de l'évaluation en Nakfa, était inférieure d'environ 9,33 % à l'estimation faite à l'évaluation en unité de compte. Ceci est essentiellement dû aux ajustements de taux de change.

7. **Durabilité :** Des centres de multiplication des semences ont été mis en place afin de fournir des semences aux agriculteurs, et les vulgarisateurs ont formé les agriculteurs dans l'utilisation appropriée des semences en vue de l'augmentation de la production de fourrage. L'aménagement des parcours a permis le pâturage contrôlé grâce à une exploitation de pâturages de manière tournante/différée et l'introduction d'espèces d'arbres légumineux tels que des arbres du Yémen et le *Leucaena*. Les deux techniques ont permis aux agriculteurs de disposer d'une alimentation complémentaire pour leur bétail au cours de la saison sèche, ce qui rend possible la production du bétail toute l'année. Ces techniques ont aussi donné la possibilité aux éleveurs de réduire la transhumance sur de longues distances. Le fourniture de crédits aux éleveurs commerciaux de bétail à investir dans les bovins à viande et laitiers, ainsi que dans la production de chèvres et de volaille a créé des opportunités d'accroître le disponible exploitable provenant des troupeaux et des bandes, ce qui protège l'environnement de toute dégradation additionnelle. Le remboursement de ces crédits dans un fonds renouvelable gardé par l'EDIB a permis que davantage de crédits soient octroyés à plus d'éleveurs et d'assurer la durabilité du mécanisme. Le projet a mis en place l'infrastructure physique permettant le renforcement des activités de surveillance, de diagnostic et de lutte des services de santé publique vétérinaire. Parallèlement à la possibilité d'une épidémiosurveillance améliorée, il y a aussi la mise en place du DRF qui permet des interventions rapides pour lutter contre et prévenir les flambées de maladies dans le pays. C'est un fonds renouvelable étant donné qu'il est reconstitué grâce à la vente de médicaments et de vaccins. En outre, le projet a investi dans le capital humain et social, ainsi que dans le renforcement de la capacité institutionnelle par l'entremise de l'assistance technique, de la formation du personnel et des agriculteurs, de voyages d'études, ainsi que l'organisation des collectivités en associations coopératives d'agriculteurs. Le GOE s'est engagé sur le soutien à l'infrastructure physique en prévoyant dans son budget des allocations annuelles pour son exploitation et son entretien.

8. **Conclusion et recommandations :** Le projet a contribué sensiblement à la reconstruction et à la réhabilitation du sous-secteur de l'élevage et ainsi accru sa contribution à l'économie nationale. À cet égard, il s'est attaqué aux contraintes principales entravant la croissance dans le secteur de l'élevage (i) en fournissant des intrants par le biais du crédit et du DRF, (ii) en développant le capital aussi bien humain que social par l'entremise de la formation et du renforcement institutionnel, ainsi que par l'entremise de la rénovation et de la construction d'installations de diagnostic, (iii) en améliorant les compétences et les expériences des agriculteurs par le biais de la formation, de voyages d'études et des visites dans les exploitations, (iv) en réduisant les risques de l'élevage en luttant contre les maladies et en fournissant des sources alternatives d'alimentation, contribuant ainsi à l'amélioration de la production et de la productivité, et (v) en améliorant la qualité des productions animales, contribuant, ainsi, à l'amélioration de leur vendabilité. La santé du bétail est ainsi mieux protégée à la suite de l'intervention du projet. La coordination et la gestion du projet étaient efficaces, réceptives et flexibles.

Le GOE s'est engagé à assurer l'exploitation et l'entretien de l'infrastructure, ainsi que l'achèvement rapide de l'aménagement endommagé de Gahro. Il est recommandé que le GOE mette en place une politique d'assurance agricole pour toutes les catégories d'entreprises d'élevage et achève la construction du restant de l'infrastructure, en particulier les stations de quarantaine et les postes de contrôle vétérinaire, les centres des services aux productions animales et les laboratoires vétérinaires zonaux qui sont cruciaux pour la promotion des exportations des produits de l'élevage et le maintien d'une industrie des productions animales viable.

## 1. INTRODUCTION

1.1 Après trois décennies de guerre, l'Érythrée a vu le jour en tant que nation indépendante le 24 mai 1993 et a dû faire immédiatement face à des tâches de reconstruction et de réhabilitation de son infrastructure et de promotion des investissements privés et publics dans les secteurs stratégiques de son économie. Étant donné qu'environ 80 % de la population vit en milieu rural et que pour la majorité, l'agriculture de subsistance constitue le moyen de subsistance, l'agriculture a été immédiatement identifiée comme un secteur prioritaire. Bien que la contribution de l'agriculture au produit intérieur brut (PIB) ait baissé, passant d'environ 25 % en 1993 à moins de 12 % en 2005<sup>1</sup>, le secteur agricole demeure la source la plus importante d'emplois et de matières premières pour le secteur industriel.

1.2 L'Érythrée est principalement tributaire de la petite agriculture pour la majeure partie de sa production animale et végétale. En fait, l'effectif de son cheptel, d'après les estimations de 1997, comprenait approximativement 1,9 million de bovins, 2,1 millions de moutons, 4,6 millions de chèvres, 2,5 millions d'oiseaux (principalement de la volaille) et 0,1 million des chameaux, a considérablement souffert des conséquences de la guerre de trente ans, des sécheresses chroniques et de nombreuses années de négligence. Les nombres cités ci-dessus s'accroissent cependant au fil du temps, bien que ce soit très lentement.

1.3 En conséquence, confronté aux défis ci-dessus, le Gouvernement de l'Érythrée (GOE) a lancé en 1993 sa politique relative au secteur agricole en tant que document important pour la réalisation des objectifs de développement à long terme du pays, qui comprenaient une croissance économique rapide, équilibrée et durable, caractérisée par l'équité sociale. La politique relative au secteur agricole était axée sur l'utilisation de moyens d'action (budgétaires, monétaires et commerce) et des stratégies appropriés en vue de réaliser la sécurité alimentaire nationale, créer des emplois et améliorer les revenus, contribuer à la balance nationale des paiements et au développement industriel national par la fourniture d'une quantité suffisante de matières premières agricoles. L'objectif fondamental du GOE était de créer un environnement favorable aux investissements du secteur privé dans la production directe. Le GOE a, à l'appui de sa politique sectorielle, conduit une Analyse du secteur agricole avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le sous-secteur de l'élevage a été priorisé pour l'aide au développement, étant donné son importance stratégique dans l'économie du pays qui est basée sur l'agro-alimentaire. À la suite de ce qui précède, le Projet de développement national de l'élevage (NLDP) a été identifié, préparé et évalué dans le cadre de la politique sectorielle et des résultats de la l'analyse de secteur.

1.4 À la suite de l'achèvement du projet en septembre 2006 et la soumission du Rapport d'achèvement de l'emprunteur (RAP), le Groupe de la Banque a envoyé, en août 2007, une mission à l'effet de préparer son propre RAP, dont l'objectif était de résumer les résultats obtenus à la fin de l'exécution du NLDP, y compris son impact sur les collectivités bénéficiaires primaires et l'environnement physique, et tirer des enseignements pouvant être utiles pour la gestions de futures interventions dans le pays et ailleurs, tout en faisant des recommandations pour l'exécution efficace et efficiente des opérations en cours et à venir de la Banque. Parmi les sources d'information utilisées pour préparer le RAP, on peut citer le Rapport d'évaluation, le Rapport de l'examen à mi-parcours, les résultats de la mission du RAP de la Banque, le RAP de l'emprunteur, les Rapports des consultants, les Rapports d'audit, les Rapport de mission de la Banque, les Rapports d'activité trimestriels, les dossiers du projet à la Banque, les réunions des parties prenantes,

---

<sup>1</sup>La diminution de sa contribution au PIB est due à la sécheresse chronique, à la répartition irrégulière et inégale des pluies, et au conflit récent qui a conduit au déplacement de la population vivant de l'agriculture le long de la frontière avec l'Éthiopie.

ainsi que les entretiens et les inspections des sites conduits au cours de la mission du RAP de la Banque en Érythrée en août 2007 (voir l'annexe 9 pour les sources d'information détaillées ).

## **2. OBJECTIFS ET FORMULATION DU PROJET**

### **2.1 Objectifs du projet**

Le projet avait pour objectif sectoriel de contribuer à la satisfaction de la demande nationale des produits de l'élevage et, ainsi, participer à l'amélioration de la sécurité alimentaire nationale, ainsi qu'à l'accroissement de la contribution du sous-secteur de l'élevage au produit intérieur brut (PIB) agricole. L'objectif immédiat du projet était d'accroître la production et la productivité animales et d'améliorer ainsi les revenus des éleveurs.

### **2.2 Formulation du projet**

Les décennies de guerre ont débouché sur la destruction de la plus grande partie de l'infrastructure de l'élevage en Érythrée. Ainsi, le NLDP a été formulé dans le contexte du cadre stratégique macroéconomique plus large du GOE ciblant la croissance durable équitable, la sécurité alimentaire, la création d'emplois, le développement agro-industriel et l'amélioration de la balance commerciale grâce à la promotion des exportations agricoles. Sa formulation a aussi été conforme à la stratégie d'assistance du Groupe de la Banque au pays (DSP) qui visait la réduction de la pauvreté, l'augmentation de la production vivrière, l'accès des pauvres aux infrastructures sociales de base, le développement d'une infrastructure économique qui soutient la croissance et des investissements privés dans des micro-entreprises pouvant créer des emplois. Le NLDP était basé sur les résultats de l'Analyse du secteur agricole et il a été identifié et préparé par la FAO. Les Rapports d'identification et de préparation ont constitué la base de l'évaluation du projet par le Groupe de la Banque en mars 1997.

### **2.3 Évaluation, négociation et approbation du projet**

En mars 1997, le Groupe de la Banque a mis sur pied une mission comprenant un spécialiste de l'élevage, un analyste financier, ainsi qu'un économiste des ressources en vue de l'évaluation du NLDP. Après une mission d'évaluation couronnée de succès, les conditions de prêt ont été négociées en octobre 1997 et le NLDP a été approuvé par le Conseil d'administration du FAD le 19 novembre 1997. L'accord de prêt a été signé le 6 février 1998 pour un montant de 10,02 millions d'UC.

### **2.4 Description du projet**

2.4.1 Pour atteindre l'objectif figurant au par. 2.1, le projet a été conçu avec cinq composantes, à savoir, (i) *production du fourrage* dont l'objectif était d'accroître la quantité et la qualité des aliments pour animaux disponibles pour la production de bétail, tout en assurant une production et une utilisation larges des semences fourragères et en renforçant la capacité nationale et des ménages de produire et utiliser du fourrage de bonne qualité; (ii) *aménagement pilote des parcours* avec, comme, objectif, l'amélioration des pratiques durables de pâturage, tout en encourageant un agro-pastoralisme stable et organisé et en contribuant, ainsi, à une production de bétail durable; (iii) *renforcement des services de santé animale* dont l'objectif était d'améliorer la capacité du système vétérinaire de lutter contre et de réagir aux flambées de maladies en renforçant ses institutions, en renforçant sa capacité en matière de diagnostic et d'épidémiosurveillance, et en améliorant le domaine de la planification et de la gestion, ainsi que

sa capacité de fournir des services de qualité; et (iv) *soutien à la production commerciale de bétail* par l'entremise de la fourniture de crédit pour l'engraissement des bovins et des moutons, des entreprises de production de lait et de volaille (pondeuse et poulet à rôti) et de la formation et de voyages d'études pour les petits producteurs et les vulgarisateurs.

2.4.2 Le projet a aussi prévu (v) *soutien institutionnel et études* avec l'objectif de restructurer le Département des ressources animales (ARD) de l'Érythrée afin de faciliter la gestion de l'industrie des productions animales et harmoniser ses structures avec ses fonctions et renforcer la capacité de l'ARD en matière de planification, d'exécution, de suivi et d'établissement de rapports afin de favoriser la responsabilisation et la transparence au sein des unités opérationnelles. Il était prévu aussi une *Cellule de gestion de projet* (CGP), qui devait comprendre un Coordonnateur national de projet, un comptable de projet, un Chargé du suivi et évaluation du projet (S et E) et deux secrétaires, en vue d'assurer une coordination et une gestion harmonieuses de l'exécution des activités du projet. Par ailleurs, des dispositions ont été prises pour le développement du capital humain et social en fournissant de l'assistance technique (AT) en santé animale (48 mois/personnes), en agronomie du fourrage (34 m/p), en production de semences (2 m/p), en aménagement des parcours (18 m/p), en irrigation (12 m/p), en nutrition (8 m/p), en production de viande (8 m/p), en production de volaille (8 m/p), en commercialisation du bétail (12 m/p), et en planification institutionnelle (16 m/p), en soutenant la formation des agriculteurs et des vulgarisateurs dans différents aspects de l'élevage des animaux, les voyages d'études, ainsi que les visites dans les exploitations et en favorisant la formation d'associations de producteurs pour encourager l'exploitation et l'entretien de l'infrastructure, ainsi que la commercialisation de produits. Le GOE devait désigner des homologues pour chaque AT.

### 3. EXÉCUTION DU PROJET

#### 3.1 Entrée en vigueur et démarrage

3.1.1 Le prêt a été approuvé le 19 novembre 1997 et a été signé dans les 6 mois qui ont suivi, le 16 février 1998. En conséquence, il n'y avait aucun décalage dans la signature du prêt. Le prêt est entré en vigueur le 27 avril 1998, 2, 5 mois seulement après sa signature. Ceci s'est fait dans le délai de 180 jours exigé par les Conditions générales applicables aux accords de prêt et aux accords de garantie du FAD, et, en conséquence, il n'y avait pas de décalage. Le projet a démarré le 17 septembre 1998 avec le premier décaissement qui a été effectué sur le compte spécial. 143 jours se sont écoulés entre l'entrée en vigueur et le premier décaissement. 242 jours se sont écoulés entre l'approbation et le premier décaissement, ce qui est dans les limites du délai permis (qui est de 24 mois).

3.1.2 Bien que le projet ait été signé six mois après l'approbation le 16 février 1998, il a connu un déboire avec le déclenchement du conflit frontalier entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Ce conflit a débouché sur l'enrôlement dans l'armée des personnes physiquement aptes pour la défense du territoire national, la destruction de l'infrastructure d'élevage, le déplacement des éleveurs de bétail le long de Gash Barka et d'autres districts avoisinant la zone de guerre, la pénurie de travailleurs et de main-d'œuvre qualifiés et des augmentations dans le coût à engager pour faire des affaires dans le pays. Ceci, associé aux fréquentes sécheresses au cours de la période d'exécution du projet, a eu des effets négatifs aussi bien sur le coût que sur le calendrier d'exécution du projet.

## 3.2 Modifications

Bien que l'examen à mi-parcours de novembre 2001 n'ait pas changé l'objectif initial ou reformulé le projet, il a proposé d'importants changements à la portée du projet. Toutes ces modifications visaient à rendre l'exécution du projet plus focalisée et efficace. Les changements dans les activités du projet au sein des composantes sont expliqués ci-après :

### 3.2.1 Production du fourrage

- Source des semences fourragères : Le rapport d'évaluation a prévu l'importation de 25 tonnes métriques de semences fourragères exotique, mais lors de l'examen à mi-parcours, des dispositions ont été prises pour l'extension des installations de production nationales par la réhabilitation de 7 centre de multiplication des semences et la réduction de la quantité de semences exotiques à importer de 25 tonnes à 13 tonnes. Le solde de 12 tonnes de semences fourragères devait être récolté au niveau des fourrages locaux. La raison principale de cette modification était l'incapacité du GOE d'obtenir des semences fourragères exotiques appropriées auprès des pays membres du Groupe de la Banque. Il s'est trouvé que la plupart des semences fourragères tropicales sont produites et commercialisées par l'Australie et la Nouvelle Zélande, qui ne sont pas membres du Groupe de la Banque. Ainsi, il n'était possible de commander des semences là-bas, même lorsque les semences étaient commandées par un pays tiers comme spécifié dans les règles de procédure pour l'acquisition des biens en application à la Banque.
- Petits planteurs de semences fourragères cibles : La disposition prévoyant l'utilisation de 52.000 petits planteurs de semences a été jugée trop optimiste et ce nombre a, donc, été réduite de manière drastique à 500. Le conflit frontalier a débouché sur une pénurie de main-d'oeuvre au niveau des exploitations agricoles et, en conséquence, le changement de priorités chez la plupart des éleveurs qui sont passés à la production de cultures vivrières pour l'autoconsommation. En plus, la plupart des agriculteurs n'avaient pas encore, au moment de l'examen à mi-parcours, été convaincus de la rentabilité de la production de semences fourragères.
- Multiplication des semences fourragères et promotion de la recherche : La perception qu'avait le gouvernement de la durabilité de l'investissement nécessitait de soutenir les centres de multiplication des semences, ainsi que la station de recherches agricoles de Halhale. Les centres étaient soutenus avec du matériel additionnel, ainsi que des fonds pour l'entretien et l'extension des services de vulgarisation sur le terrain, ainsi que la promotion de l'échange d'information et d'expériences entre les agriculteurs par l'entremise de visites d'agriculteurs et d'ateliers. En outre, des fonds additionnels ont été affectés à la promotion de la recherche dans le domaine de la production des fourrages et des semences à la Station de recherches agricoles de Halhale.

### 3.2.2 Aménagement des parcours pilotes

- Extension des zones prospectées au titre des programmes des parcours pilotes : Une modification importante a été introduite dans la composante aménagement des parcours pilotes : c'était l'extension considérable des zones prospectées à Duluk et Gahro. Alors que le rapport d'évaluation avait prévu le levé topographique et des aménagements sur 8000 hectares à Duluk et 540 hectares à Gahro, le GOE a permis que des levés topographiques et des aménagements soient effectués sur 20.000 hectares et 1700 hectares de terrain, respectivement. Les deux modifications correspondantes représentent

150% et 215% de la cible fixée à l'évaluation. Ainsi, au lieu de construire une clôture de 36 km à Duluk, c'est une clôture de 80 km qui a été érigée. Ceci représente, en gros, un accroissement de 122% de l'objectif. Les deux modifications n'ont pas obtenu de la Banque un avis de "non-objection", le GOE a donc dû rembourser à la Banque le supplément de dépenses. Bien que le coût différentiel ait été totalement pris en charge par le GOE, l'extension a affecté la capacité de ce dernier de tester l'efficacité des techniques d'aménagement des parcours.

- Partition de l'aménagement pilote des parcours de Duluk : Lors de l'examen à mi-parcours, des fonds additionnels ont été affectés à la partition de l'aménagement pilote des parcours de Duluk avec une clôture de 20 km en vue de permettre l'essai des techniques de pâturage différé dans la zone de pâturage de l'aménagement.
- Expansion de la zone de protection des captages d'eau à Duluk : La construction réussie d'une protection des captages d'eau de 5 km au niveau de l'aménagement pilote de Duluk, comme prévu à l'évaluation, et son résultat environnemental positif a rendu nécessaire son expansion pour la couverture d'environ 2000 ha des terres dégradées dans la même région.
- Réduction du nombre de puits protégés; Le projet avait prévu, à l'évaluation, de construire 8 puits protégés à Duluk. Néanmoins, sur la base d'études antérieures, il a été convenu que la construction de deux puits creusés à la main à Adi Kukui et Adi Mentay et d'un puits foré à Duluk village pour compléter les trois puits à nappe constante existant déjà dans les environs, fournira suffisamment d'eau pour satisfaire les besoins en eau des hommes comme des animaux à Duluk.
- Travaux de génie civil à Gahro : La conception de l'aménagement hydro-agricole à Gahro s'est avéré trop coûteux pour être exécuté, considérant, en particulier, l'éloignement du lieu. A cause de cet éloignement, les entreprises de construction n'étaient pas intéressées par la participation à l'appel d'offres pour la construction des installations d'irrigation là-bas. En conséquence, les coûts de la construction sont devenus exorbitants, forçant le GOE et la Banque à accepter une révision des conceptions pour les ramener dans des limites abordables. Des fonds additionnels ont été aussi affectés pour tenir compte de la dépense supplémentaire. Le GOE a aussi octroyé des fonds additionnels pour cette construction. Les révisions ont pris un certain temps, ce qui fait que les services de l'ingénieur en irrigation ont dû être prorogés pour 12 mois supplémentaires, avec l'approbation de la Banque, en vue de la supervision des travaux de génie civil.

### 3.2.3 Renforcement des services de santé animale

- Formation de techniciens vétérinaires supplémentaires en inspection des viandes et renforcement du Programme de préparation aux situations d'urgence vétérinaire : Des fonds ont été fournis lors de l'examen à mi-parcours pour soutenir la formation de trois techniciens vétérinaires supplémentaires en inspection des viandes et le renforcement du programme de préparation aux situations d'urgence vétérinaires pour les maladies animales transfrontalières.
- Assistance technique en laboratoire et en virologie et révision du nombre de mois-personnes pour les services de consultants de courte durée : Les fonds affectés initialement pour 33 mois-personnes des services de consultants de courte durée en santé animale ont été divisés en deux services de 12 mois-personnes d'un spécialiste de

laboratoire pour la supervision de la construction et de l'équipement du Laboratoire vétérinaire central (CVL) à Asmara, 12 mois-personnes de services consultatifs supplémentaires en hygiène animale et 9 mois-personnes d'équivalents budgétaires pour l'acquisition de médicaments et de vaccins supplémentaires pour le Fonds renouvelable spécial (DRF). Cette dernière décision avait pour objectif d'augmenter les fonds du DRF pour les médicaments et les vaccins afin d'étendre sa couverture nationale.

- Travaux de génie civil - Construction/Réhabilitation des laboratoires vétérinaires : La conception originale du CVL à Asmara a été réduite aux trois installations – laboratoire vétérinaire (sections lutte contre les maladies animales, production de produits biologiques et contrôle de la qualité) et les bâtiments pour le laboratoire et animaux reproducteurs. Néanmoins, des fonds ont été réaffectés à partir des centres des services aux production animales et d'autres activités vers la rénovation et l'équipement des laboratoires de virologie, sérologie et bactériologie à Asmara. Le manque de fonds était essentiellement dû à la révision des prix à l'exécution, associée à la détérioration de l'environnement macroéconomique et les révisions apportées aux prédeveloppements sur lesquels étaient basés les estimations de coûts à l'évaluation.

### 3.2.4 Soutien à la production animale commerciale

- Les activités ci-après ont été ajoutées lors de l'examen à mi-parcours : (i) formation des bénéficiaires du crédit en élevage, comptabilité et tenue des livres de base et (ii) soutien du suivi des activités de crédit sur le terrain. Les fonds initialement réservés au soutien à l'Eritrea Development and Investment Bank (EDIB) en termes d'assistance technique, de logistique de transport, de formation et d'équipement ont été utilisés pour financer un voyage d'études à l'étranger pour le personnel de l'EDIB. Ceci s'explique par le fait que l'EDIB avait reçu de la Banque un soutien sous forme d'assistance technique pour son renforcement institutionnel. En plus, l'assistance technique à la production de volaille a été annulée et ses ressources réaffectées au soutien de l'assistance technique dans le domaine du Suivi et Évaluation (Set E) parce que le GOE avait bénéficié d'une assistance technique pour la production de volaille provenant du Gouvernement de l'Inde dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Un solde des fonds destinés à la formation à long terme à l'étranger a été réaffecté vers la formation de 30 techniciens en insémination artificielle, 25 techniciens en production de viande, ainsi que deux voyages d'études pour des agriculteurs commerciaux.

### 3.2.5 Soutien institutionnel et études

- Réorganisation du Département des ressources animales (ARD) : A l'évaluation, des fonds ont été mis de côté pour la réorganisation du ARD et de la Division de la de la santé animale. Néanmoins, le processus de restructuration a été retardé du fait de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Dans l'entre-temps, tout le MOA a été réorganisé avec un financement provenant d'ailleurs. En conséquence, les fonds réservés à cette activité ont été réaffectés vers les travaux de génie civil au niveau de la santé animale avec l'approbation de la Banque.
- Assistance technique : L'assistance technique en matière de renforcement institutionnel (16 m/p) a été annulée étant donné que ladite activité a été financée avec des fonds distincts par le MOA. Le budget prévu pour cette activité a, donc, été réaffecté vers les travaux de génie civil en santé animale, avec l'approbation de la Banque.

- Acquisition de six véhicules et quinze bicyclettes : Le GOE a accepté, lors des négociations du prêt, de fournir 6 véhicules et 15 bicyclettes pour compléter l'appui logistique au projet. Au total, 17 véhicules et 15 bicyclettes devaient être acquis pour le projet, mais, seuls 11 véhicules ont été fournis grâce au financement du FAD.

### 3.3 Calendrier d'exécution

Le projet était conçu pour s'étaler sur une durée de 5 ans, avec une date d'achèvement fixée au mois de décembre 2003. Néanmoins, le projet a été prorogé trois fois pour un total de deux ans et neuf mois, d'abord jusqu'au 31 décembre 2004, ensuite jusqu'au 31 décembre 2005 et, enfin, jusqu'au 30 septembre 2006, afin de permettre la réalisation de ses objectifs de développement. Ceci a débouché sur un décalage de 55% (33 mois) par rapport à la date initiale d'achèvement du projet. Néanmoins, le prêt a été intégralement décaissé, bien que la réalisation physique du projet représente moins de 100 % de son objectif à l'évaluation. En raison des difficultés rencontrées dans l'acquisition des biens et services, le projet a connu des retards dans l'exécution de ses activités, en particulier dans le domaine des travaux de génie civil, avec, comme conséquences, des variations considérables au niveau du coût et du calendrier du projet. Le décalage a aussi été causé par le conflit frontalier, qui a commencé peu après l'entrée en vigueur du projet, et les sécheresses chroniques qui sont survenues au cours de la période d'exécution du projet. Les échéances fixées pour l'exécution du projet dans le rapport d'évaluation et les dates effectives figurent au tableau 3.1.

**Tableau 3.1 : Calendrier d'exécution : Évaluation et Réel**

No.	Description	Prévu à l'évaluation	Date effective d'exécution
1.	Approbation par le Conseil d'administration	Novembre 1997	19 novembre 1997
2.	Négociation du prêt	SO	13-15 octobre 1997
3.	Signature du prêt	SO	16 février 1998
4.	Entrée en vigueur de l'accord de prêt	Février 1998	27 avril 1998
5.	Mission de lancement	Février 1998	21-27 février 1997
6.	Démarrage du projet	31 mars 1998	17 septembre 1998
7.	Date effective du premier décaissement	31 mars 1998	17 septembre 1998
8.	Production du fourrage	Août 1998	30 septembre 2006
9.	Aménagement des parcours pilotes	Août 1998	30 septembre 2006
10.	Renforcement de la santé animale	Août 1998	30 septembre 2006
11.	Production commerciale à petite échelle	Août 1998	30 septembre 2006
12.	Gestion du projet	Août 1998	30 septembre 2006
13.	Mission de l'examen à mi-parcours	SO	21 oct./ 2 nov. 2001
14.	Rapport d'achèvement de projet – Emprunteur	SO	Décembre 2006
14.	Rapport d'achèvement de projet - Banque	SO	20-31 août 2007

### 3.4 Rapports

3.4.1 Rapports d'activité trimestriels : Le GOE a préparé et soumis 31 rapports d'activités trimestriels, 9 rapports techniques, 8 rapport sur l'état d'avancement du projet, et 8 rapports annuels. Les rapports d'activités sont obligatoires et sont soumis à des délais spécifiés dans l'Accord de prêt. Ils étaient généralement soumis à temps et dans la présentation requise, bien qu'ils aient manqué de profondeur et d'analyse critique.

3.4.2 Rapports d'audit : Le GOE a aussi préparé et soumis 8 rapports d'audit. Les rapports d'audit annuels sont obligatoires et soumis à des délais spécifiés dans l'Accord de prêt. Ils étaient généralement soumis à temps et dans la présentation requise, à l'exception des rapports d'audit portant sur les deux premières années du projet. KPMG a servi d'Auditeur au projet tout au long

de sa durée de vie utile. Une suite appropriée a été donnée aux recommandations provenant des rapports d'audit, excepté pour la recommandation demandant l'établissement d'un registre des éléments d'actif pour tous les éléments d'actif du projet et d'étiqueter tous les éléments d'actif acquis ; cette recommandation, qui a été reprise de nombreuses fois dans la plupart des rapports d'audit a finalement été mise en œuvre.

3.4.3 Rapports des consultants : Les consultants ont préparé au total 67 documents, qui comprenaient 12 manuels de formation, 14 manuels de vulgarisation, 22 rapports techniques, 12 études socio-économiques, 6 rapports de consultant et rapport de voyage d'études. Les rapports techniques, les manuels de vulgarisation et de formation, ainsi que les études socioéconomiques ont fourni des informations intéressantes sur des questions techniques, de santé, de réglementation, financières, commerciales, socioéconomiques et institutionnelles, ainsi que des recommandations sur le développement du sous-secteur de l'élevage en Érythrée.

3.4.4 Rapport d'examen à mi-parcours : La conception du projet a souffert d'un excès d'optimisme dans la fixation des objectifs, du fait d'avoir décidé que certains véhicules soient achetés avec les fonds de contrepartie, ainsi que de la réduction du nombre d'assistants techniques nécessaires au cours de la négociation du projet. En outre, c'est au cours de la période d'exécution du projet que le conflit frontalier entre Éthiopie et l'Érythrée a éclaté. Le projet a, en conséquence, été ralenti dans son exécution dans la phase initiale de sa durée de vie utile. Ceci a eu pour conséquences des variations dans le coût et le calendrier. Un examen à mi-parcours des activités a été effectué en novembre 2001 à la suite de celui du GOE, qui a abouti à des modifications dans la portée et le calendrier des activités du projet. Certaines nouvelles activités ont été incorporées dans la conception du projet afin de s'attaquer aux insuffisances en rapport avec des questions de durabilité.

3.4.5 Rapport d'achèvement de projet (RAP) : Le GOE a présenté son RAP en décembre 2006 au cours d'une visite du personnel du projet à la Banque. Après la présentation du RAP à un groupe représentatif du personnel de la Banque, les questions ci-après ont été abordées afin d'aider à l'amélioration du rapport : (a) la nécessité de fournir une analyse détaillée du coût et de la gestion financière des fonds du projet avec des indications claires sur le solde des fonds et ce que le gouvernement compte faire avec le restant des fonds du projet logés dans le compte spécial; (b) la nécessité d'exposer de manière plus précise la durabilité des investissements du projet; (c) la nécessité d'évaluer les résultats du projet (impact à court et moyen terme) dans la mesure où l'impact à long terme des investissements est quelque peu difficile à évaluer en ce moment; (d) la nécessité de procéder à une analyse détaillée de la performance des aspects crédit et aménagement pilote des parcours du projet et d'en tirer des leçons pour l'avenir; (e) la nécessité de mieux formuler les enseignements tirés; et, (f) l'importance de mettre l'accent sur la décision du gouvernement concernant les activités inachevées du projet.

### 3.5 **Acquisition des biens et services**

3.5.1 Au cours de l'exécution du projet, 73 entreprises au total ont participé à la fourniture des biens et services (voir annexe 8). Environ 56 de ces entreprises étaient africaines, dont 52 pour la seule Érythrée, les autres étant des entreprises non africaines. Comme indiqué au tableau 3.2, environ 107 marchés ont été attribués ; 30 marchés ont été attribués à des entreprises non africaines, comparé à 87 aux entreprises africaines. Il y avait, donc, suffisamment de concurrence dans la fourniture des biens et services par les entreprises africaines. La majorité des entreprises africaines étaient érythréennes, ce qui veut dire que le secteur privé était fortement engagé dans l'exécution du projet. Le projet a, donc, contribué au renforcement des capacités d'entrepreneuriat

locales. De manière générale, les modes d'acquisition ont été utilisés conformément aux dispositions des Règles de procédure pour l'acquisition des biens, travaux et services.

3.5.2 En dépit du lancement organisé du projet par la Banque, son exécution n'a pas été sans anicroches à cause d'un certain nombre de facteurs, dont, notamment, une acquisition des biens et services et un décaissement efficaces. La performance en matière d'acquisition a souffert d'un certain nombre de goulets d'étranglement qui comprenaient (i) l'absence initiale d'un calendrier d'acquisition bien planifié et coordonné, (ii) une mauvaise communication entre la CGP, le Bureau chargé des acquisitions au MOA et la BAD, avec, comme résultat, des retards dans l'échange de correspondances entre la Banque et l'organe d'exécution, et (iii) le non respect des Règles de procédure et Directives de la Banque. Suite à une recommandation de la Banque, un Assistant chargé des acquisitions a été nommé au Bureau chargé des acquisitions du MOA pour s'occuper de toutes les acquisitions pour tous les projets financés par la Banque en Érythrée. Cette nomination, associée à l'organisation d'une formation en acquisition des biens et services par la Banque et l'introduction de la planification des acquisitions, a remarquablement amélioré la performance en matière d'acquisitions dans le projet.

**Tableau 3.2 : Modes d'acquisition utilisés**

Articles obtenus	Mode d'acquisition à l'évaluation	Mode d'acquisition réel utilisé	Nb de marchés attribués
1. Travaux de génie civil			
Bâtiments	AON	AON	4
Entrepôts de semences	AON	AON	2
Clôture, puits, etc.	AON	AON	1
Barrage	AON	AON	1
2. Biens			
Médicaments et vaccins	CFEI	CFEI	21
Matériel/réactifs	CFEI	CFEI	6
Véhicules	CFEI	CFEI	3
Semences fourragères exotiques	CFEI	CFEI	1
Semences fourragères exotiques	CFEI	ICB	1
Matériel de bureau		AOI/CFEN/SOE	36
Intrants agricoles		NSH/SOE	6
3. Services de consultants			
Assistance technique	LR	LR	10
Consultants	LR	LR	1
Consultants de courte durée	LR	DNP	3
Consultants en conception	LR	AON	3
4. Divers			
Coûts d'exploitation	SOE	SOE	5
Fonds de crédit	SOE	SOE	1
Formation	DNP	DNP	
Imprévus	SOE	SOE	2

AOI : Appel d'offres international; NCB : Appel d'offres national; CFEI : Consultation des fournisseurs à l'échelon international; \*Autres incluent : Consultation de fournisseurs à l'échelon national (CFEN), Négociations directes (DNP) et Relevé des dépenses (SOE)

## 3.6 Sources de financement et décaissements

3.6.1 Sources de financement : Le tableau 3.3 montre que le coût total du projet, y compris les imprévus au moment de l'évaluation en mars 1997, était de 11,424 millions d'UC (105,56 millions de Nakfa) net d'impôts et de droits, dont une composante en devises de 7,13 millions d'UC (65,87 millions Nakfa) et une composante en monnaie locale de 4,29 millions d'UC (39,69

millions de Nakfa). Le projet a été cofinancé par le FAD et le GOE avec, respectivement, 11,024 millions d'UC et 1,40 million d'UC. La composante FAD devait financer tous les besoins en devises du projet estimés à 7,13 millions d'UC, ainsi qu'une partie des coûts en monnaie locale (4,29 millions d'UC) s'élevant à 2,89 millions d'UC. Le GOE devait financer le solde des coûts en monnaie locale s'élevant à 1,40 million d'UC pour prendre en charge les coûts en monnaie locale de l'acquisition de véhicules, la formation et les charges récurrentes, y compris le salaire du personnel, une partie des coûts d'exploitation et d'entretien, ainsi que d'autres coûts. A l'achèvement, le coût total du projet était de 11,056 millions d'UC. Sur ce total, la composante FAD s'élevait à 10,024 millions d'UC. Le solde de 1,032 million d'UC constituait la composante en monnaie locale apportée par le gouvernement.

**Tableau 3.3 : Sources de financement**

Source	Estimation à l'évaluation (en millions d'UC)	Pourcentage	Réel (en millions d'UC)	Pourcentage
FAD	10,024	87,74	10,024	90,67
GOE	1,40	12,26	1032	9,33
Total	11,424	100,00	11,056	100,00

3.6.2 Il convient de noter qu'à l'achèvement du projet, le coût total de ce dernier était équivalent à 11,056 millions d'UC, sur lesquels le FAD a apporté sa quote-part totale de 10,024 millions d'UC, tandis que la contribution du GOE n'a été que de 1,032 million d'UC. Ce montant était inférieur de 0,368 million d'UC à la contribution estimative du GOE fixée à l'évaluation et qui était de 1,40 million d'UC. Néanmoins, en termes de monnaie locale, la contribution du GOE représentait 14,868 millions de Nakfa à l'achèvement du projet, comparé à 12,936 millions de Birr (équivalent de 12,936 millions de Nakfa) à l'évaluation. Bien que la contribution du GOE en monnaie locale dépassait l'estimation de l'évaluation d'environ 15 %, elle était inférieure à l'estimation de l'évaluation d'environ 26,3% en Unités de compte (UC). Ce déficit était dû à l'affaiblissement progressif du Nakfa au cours de la période d'exécution du projet, de 1UC= 9,24161 Nakfa à l'évaluation en mars 1997 à 1UC= 22,973 Nakfa à l'achèvement en septembre 2006. Ceci avait peut-être quelque chose à avoir avec le conflit entre Éthiopie et l'Érythrée. Il y a eu, en conséquence, un décalage apparent dans le plan global de financement qui a fait que la contribution du FAD s'est accrue, passant de 87,74% à 90,67%, tandis que celle du GOE diminuait, passant de 12,26% à 9,33% en termes d'UC. A l'achèvement, la contribution de la Banque, qui était de 10,024 millions, d'UC avait été totalement décaissée. La composante en monnaie locale a souffert d'une surestimation des coûts de 26,3% en termes d'UC, bien qu'en termes de Nakfa, il y avait un dépassement de coûts de 15%.

3.6.3 Décaissements : les fonds du prêt ont été décaissés au bénéfice des entrepreneurs, des consultants et des fournisseurs, ainsi que pour la formation et des ateliers par les méthodes du paiement direct et de la reconstitution (compte spécial). Pour cette dernière méthode, un compte spécial était utilisé. Les tendances à l'évaluation et à l'achèvement figurent à l'annexe 3. Le dernier décaissement du prêt a été effectué par la Banque en septembre 2006, comparé à 2003, date prévue pour le dernier décaissement à l'évaluation. En sept ans et neuf mois de décaissement (février 1998 à septembre 2006) des fonds du projet, la Banque a traité au total 111 demandes de décaissement provenant de l'organe d'exécution. Le flux des décaissements montre que le montant le plus élevé (2.901.326,00 UC) a été décaissé en 1999 pour l'achat de biens et services, et pour le mécanisme de crédit. Le deuxième décaissement le plus élevé (2.393.256 UC) a été effectué en 2003 pour le paiement des services de consultants et d'AT, ainsi que pour le mécanisme de crédit. Le décaissement cumulatif en trois ans (de 2000 à 2002) s'est élevé à 2.077.999, d'UC et les fonds ont été principalement utilisés pour le paiement de la construction,

des services de consultants et d'AT. Le montant total décaissé en sept ans et neuf mois était de 10.024.000,00 UC, qui représente 100 % du montant net du prêt.

## 4. PERFORMANCE ET RÉSULTATS DU PROJET

### 4.1 Évaluation globale

4.1.1 L'évaluation globale du projet est satisfaisante ; son résultat est noté 2,75 sur une échelle de 4 étant donné que ses objectifs de développement, comme indiqué au par. 2.1, ont été, en règle générale, atteints. Les clauses/conditions opérationnelles étaient appropriées et intéressantes étant donné que 90 jours exactement se sont écoulés entre l'approbation du prêt et sa signature, et 161 jours entre l'approbation et l'entrée en vigueur du prêt, comparé à l'objectif de 180 jours. Entre l'entrée en vigueur et le premier décaissement des fonds du prêt, il s'est écoulé environ 143 jours, comparé à l'objectif de 720 jours. Néanmoins, l'exécution du projet a souffert d'une rotation élevée du personnel de sa CEP, dont, notamment, des difficultés pour identifier les personnes qu'il fallait pour occuper les postes de direction en son sein, associées au manque d'expérience en matière de règles de procédure pour l'acquisition des biens et services et le décaissement en vigueur à la Banque. Il a fallu plus de deux ans pour recruter des assistants techniques pour les différentes missions techniques, ainsi que des consultants en conception pour préparer les conceptions et les devis quantitatifs pour les travaux de génie civil en infrastructure.

4.1.2 Lors du RAP, environ 85% des travaux de génie civil prévus avaient été achevés et 100% des fonds ont été décaissés sans dépassement de coûts ou surestimation des coûts par rapport aux fonds du prêt. La plupart des biens et services ont tous été obtenus et fournis, en dépit des retards dans la fourniture. Malgré les deux années de retard dans la mise en oeuvre du mécanisme de crédit, le montant total a été entièrement décaissé et rétrocédé à environ 360 clients agriculteurs choisis. De même, malgré les deux années de retard enregistré dans le recrutement des AT, les services ont été pleinement utilisés et ont eu un impact considérable en termes de formation et de partage d'expériences. Les travaux de génie civil, qui ont aussi été retardés, ont été achevés de manière satisfaisante. Le retard était en partie dû (i) aux contraintes budgétaires; (ii) aux retards dans la conception des travaux aggravés par la pénurie de d'ingénieurs concepteurs sur le marché local et le refus de ces deniers de travailler dans les zones éloignées ; (iii) à la pénurie d'entrepreneurs locaux, associée aux prix contractuels extrêmement élevés proposés par eux en partie du fait du caractère reculé des sites du projet, à la pénurie de matériaux sur le marché local et aux coûts de transaction élevés; et (iv) au conflit frontalier entre l'Érythrée et Éthiopie, qui a rendu l'environnement macroéconomique non compétitif. Une grande partie de la valorisation des ressources humaines et du renforcement institutionnel a été réalisée en dépit des difficultés causées, en partie, par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et le changement de la politique du GOE en matière de formation à l'étranger. A vrai dire, les produits et services générés par le projet ont contribué à relancer l'industrie des productions animales en Érythrée et améliorer la gestion de ses ressources naturelles.

### 4.2 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

4.2.1 Production du fourrage : Ses indicateurs de performance, comme le montre le tableau 4.1, montrent une introduction réussie de la pratique de la production du fourrage dans les systèmes de production du bétail en Érythrée. Des paquets techniques de fourrage appropriés aux différentes zones agroécologiques ont été introduits. Le tableau 4.1 montre que seules 4 tonnes sur 25 prévues de semences fourragères exotiques ont été importées essentiellement parce que les principaux fournisseurs de semences fourragères tropicales exotiques ne sont pas membres du Groupe de la

Banque. Ce sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande. En conséquence, environ 10 tonnes de semences fourragères indigènes ont été récoltées localement. D'autre part, bien que le nombre d'agriculteurs devant bénéficier du programme des petits planteurs ait été réduit de manière drastique de 52 000 à 500, même ce dernier objectif n'a jamais été atteint à l'achèvement. Selon l'emprunteur, la sécheresse chronique, la réticence des agriculteurs à accepter la production de semences fourragères, la pénurie aiguë d'experts en fourrage et de main-d'œuvre au niveau des exploitations sont les raisons qui expliquent cette situation. Il est aussi possible que la structure de fixation des prix des semences fourragères appliqué par les Centres de multiplication des semences étatiques n'ait pas été suffisamment compétitive pour les investisseurs intéressants du secteur privé. Le GOE vend les semences fourragères à 75 Nakfa le kg, comparé à 150 Nakfa le kg pour les opérateurs privés. Cette pratique constitue un obstacle pour les investisseurs privés dans le secteur. Le projet n'a pas été à même de mettre sur pied les trois équipes en charge du fourrage comme prévu à l'évaluation à cause de l'insuffisance d'experts en fourrage dans le pays. Comme le montre le tableau 4.1, l'objectif en matière de formation n'a pas été totalement atteint à cause du nombre insuffisant de personnel qualifié dans le pays, associé au changement de la politique du GOE en matière de formation à l'étranger au cours de l'exécution du projet. L'AT en agronomie fourragère et production de semences a été totalement fournie à la totale satisfaction des parties prenantes. Des manuels de vulgarisation sur la production fourragère ont été préparés et distribués aux agriculteurs, ainsi qu'aux vulgarisateurs.

**Tableau 4.1 : État d'exécution de la composante production du fourrage**

<u>Extrants</u>	Objectifs à l'évaluation	Objectifs révisés	Réalisations par rapport aux objectifs révisés	Performance (en %) par rapport aux objectifs révisés
1.1 Fournir des paquets techniques de fourrage appropriés pour différentes zones agroécologiques	NS	NS	OUI	100
1.2 Mettre sur pied trois équipes de production du fourrage	3	3	1	33.3
1.3 Importer 25 tonnes (T) de semences fourragères exotiques	25	13	4	31
1.4 Construire deux entrepôts de semences de 500 mètres cubes chacun	2	2	2	100
1.5 Obtenir un camion de cinq tonnes	1	1	1	100
1.6 Obtenir des semences fourragères de petits planteurs de semences à contrat pour distribution aux agriculteurs	NS	NS	NON	0
1.7 Distribuer des semences fourragères à environ 10% des ménages ruraux	NS	NS	14 T	100
1.8 Engager environ 52.000 agriculteurs en tant que petits planteurs de semences à contrat	52000	500	0	0
1.9 Organiser la formation pour le personnel et les agriculteurs : 10.600 agriculteurs	10600	10.600	8.322	79
	100	100	121	121
	12	12	8	67
	3	3	0	0
	100 vulgarisateurs			
	12 voyages d'études pour le personnel	34/2	34/2	100/100
	3 MSc	NS	7	100
1.10 Fournir de l'assistance technique : en production de fourrage (34 m/p) et de semences (2 m/p)		NS	OUI	100
1.11 Réhabiliter et assurer l'entretien des centres de multiplication des semences		NS	OUI	100
1.12 Promouvoir la diffusion des semences parmi les agriculteurs et les visites de vulgarisation des agriculteurs				
1.13 Soutenir la Station de recherches de Halhale pour des recherches en production de fourrage et de semences				

NS = Non spécifié; IN = Incomplet; T = Tonne

4.2.2 Aménagement des parcours pilotes : Les indicateurs de performance de la composante aménagement des parcours figurent au tableau 4.2. Comme indiqué au par. 3.2, plus de terres ont été soumises à un levé topographique et ont été développées à Duluk et Gahro que ce qui était prévu à l'évaluation. La construction d'une protection de captages d'eau de 5 km et d'un remblai de 12 km, ainsi que de gabions à Gahro a permis la conservation de l'environnement dans ces terres basses. Néanmoins, les structures de Gahro ont été partiellement détruites par des inondations en 2004. Au moment de la mission du RAP, l'entrepreneur n'avait pas encore effectué les réparations. Le projet a aussi fourni de l'eau à boire pour les hommes et le bétail dans

les deux aménagements. Néanmoins, à Duluk, l'un des trois puits n'a pas fourni de l'eau. Il est important de noter que l'enrichissement du fourrage dans les parcours a été achevé grâce à la protection des captages et au sursemis des parcours. Un sursemis de fourrages indigènes et améliorés a été effectué sur plus de 10.000 ha de parcours, tandis 85 000 arbres légumineux ont été plantés sur 110 000 ha de terres réservées au bétail à Duluk et Gahro.

**Tableau 4.2 : État d'exécution de la composante Aménagement des parcours pilotes**

Extrants	Objectifs à l'évaluation	Objectifs révisés	Réalisations par rapport aux objectifs révisés	Performance (en %) par rapport aux objectifs révisés
1.1 Essayer les techniques d'aménagement des parcours à Duluk et Gahro	NS	NS	OUI	40
1.2 Organiser les collectivités participantes en groupes	NS	NS	OUI	40
1.3 Mettre sur pied deux équipes d'aménagement des parcours	2	2	0	0
1.4 Clôturer environ 8000 ha en Duluk et 540 ha à Gahro	8000	8000	20.000	150
	540	540	1700	215
1.5 Pratiquer le sursemis sur les parcours avec des légumineuses herbacées (ha)	NS	NS	85.000	100
	8	3	2	66
1.6 Construire 8 puits protégés à Duluk				
1.7 Construire 5 km de protection de captages à Duluk + 2000 ha de protection additionnelle	5	5	5	100
	NS	NS	12.5 km	100
1.8 Construire des barrages et des canaux à Gahro	NS	NS	OUI	100
1.9 Fournir des abreuvoirs à Duluk	NS	NS	OUI	100
1.10 Poursuivre l'enrichissement du fourrage sur les parcours	NS	NS	515	100
1.11 Formation des agriculteurs et du personnel de soutien (voyages d'études), études de courte durée et MSc	NS	NS	26	100
	3	3	0	0
1.12 Fournir de l'assistance technique en aménagement des parcours (18 m/p) et irrigation (12 m/p)	18	18	18	100
	12	24	24	100
1.13 Fournir un pick-up 4x4, ainsi que 10 bicyclettes pour Duluk et cinq pour Gahro	1	1	1	100
	15	15	15	100
1.14 Diviser le parcours pilote de Duluk grâce à une clôture de 20 km pour permettre la pâture différée		20	20	100

4.2.3 Les interventions dans les parcours pilotes de Duluk et Gahro ont permis un repeuplement végétal dans ces deux endroits et de fournir du pâturage pour le bétail et de protéger l'environnement. L'introduction de techniques améliorées, telles que la plantation de fourrage amélioré et d'arbres légumineux tels que le *Leucaena* a amélioré l'état nutritionnel du bétail en fournissant des protéines diététiques de qualité, ainsi que la qualité du sol en fixant l'azote du sol et améliorant la fertilité du sol. En outre, l'introduction d'espèces d'arbres légumineux a permis de fournir une alimentation complémentaire pour le bétail au cours de la saison sèche. La clôture de Duluk et Gahro a permis de protéger les parcours des intrus et, ainsi, de diminuer le nombre de conflits. La partition des parcours en terres agricoles et en pâturage a aussi contribué à diminuer les conflits entre agriculteurs et herbagers. La mise en place d'enclos autour des pâturages et l'introduction du pâturage tournant/différé a permis aux herbagers de gérer de manière appropriée les parcours et, ainsi, de garantir un pâturage pour toute l'année et réduire la transhumance sur de longues distances.

4.2.4 Le projet a construit le capital social en organisant les collectivités des deux programmes en associations de manière à ce qu'elles soient capables d'exploiter et de gérer les parcours. Les membres du personnel et les agriculteurs ont été formés en techniques d'aménagement des parcours. Le personnel et les producteurs ont énormément bénéficié de l'expertise des experts en aménagement des parcours et en irrigation. Bien que les collectivités aient été organisées, elles n'étaient pas suffisamment sensibilisées à l'importance du partage des coûts dans l'exploitation et l'entretien des investissements. Par conséquent, les collectivités ne contribuent pas actuellement à l'exploitation et à l'entretien de ces installations. Le manque d'entretien est susceptible de mener au délabrement des infrastructures à Duluk et Gahro, à moins que des mesures correctives soient prises. Il est clair que les collectivités pourraient être disposées à participer à l'exploitation et à l'entretien de ces installations. On pouvait plus

particulièrement s'en rendre compte à Gahro, où les dirigeants communautaires ont déclaré qu'ils étaient prêts à prendre en charge une partie du coût du carburant servant à pomper l'eau, ainsi qu'une partie des coûts de la réparation des conduites endommagées après des discussions et des négociations avec le gouvernement. Il est, en conséquence, recommandé que le gouvernement engage des discussions ouvertes et franches avec les dirigeants communautaires au niveau des deux programmes à propos de la justification et des avantages de la participation des collectivités à leur exploitation et à leur entretien. Globalement, les interventions dans les programmes pilotes ont contribué à l'amélioration du bien-être des habitants et de leur bétail. A cause de l'absence d'un système de S et E, il est difficile de quantifier l'impact des interventions sur les collectivités et leurs avoirs de production. Néanmoins, il ne fait aucun doute qu'elles ont contribué à la mise en place d'une gestion naturelle plus durable à Duluk et Gahro, et, qu'elles devraient, en conséquence, être reproduites dans des environnements similaires. Le GOE devrait aussi faire en sorte que les réparations à effectuer sur le remblai de Gahro et les gabions soient effectivement effectuées et que les deux pompes relais soient fournies par l'entrepreneur.

4.2.5 Renforcement des services de santé animale : Les indicateurs de performance de la composante Services de santé animale figurent au tableau 4.3. La réhabilitation et la construction de nouvelles installations et le rééquipement du Laboratoire vétérinaire central (CVL) ont constitué des réalisations importantes du projet. Le nouveau CVL comporte trois unités, à savoir, (i) l'unité laboratoire vétérinaire composé d'une section diagnostic des maladies, la section de la production des produits biologiques et la section contrôle de la qualité; (ii) l'unité laboratoire des animaux (section test des animaux), et (iii) l'unité animaux reproducteurs. Les travaux de génie civil ont été achevés à 96 %. En outre, les laboratoires de virologie, de sérologie et de bactériologie ont été rénovés. Tous ces laboratoires ont été totalement équipés et des essais de production de vaccin expérimental ont été effectués avec succès. Tous les fonds du prêt réservés aux médicaments et aux vaccins, évalués à 1 163 168 UC (10 750 000 Nakfa), ont été totalement utilisés et, jusqu'à présent, des médicaments et des vaccins d'une valeur de plus de 24 089 422,14 Nakfa (1 274 572 UC) ont été achetés et le produit de la vente déposé à la DRF. Le solde de ce dernier est positif et il est de 40 565 648 Nakfa (1 731 037,30) au 31 août 2007. Il est important de noter que le GOE, ainsi que d'autres partenaires au développement ont apporté leurs contributions au montant total se trouvant dans le DRF, ce qui constitue une stratégie vraiment positive. Cependant, pour garantir sa durabilité et rendre possible une fourniture continue de médicaments et de vaccins, il est recommandé que ses états financiers soient vérifiés et que des mesures soient prises pour institutionnaliser son existence et ses opérations. Plus de 80% de tous les animaux du pays ont été vaccinés afin de prévenir des flambées de maladie et réduire la mortalité du bétail.

4.2.6 Comme le montre le tableau 4.3, le programme de formation n'a pas non plus été totalement mis en œuvre à cause de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Le restant de son budget a été réaffecté vers les travaux de génie civil du CVL et de l'aménagement hydroagricole de Gahro avec l'approbation de la Banque. Les 60 CBAHW formés ont aussi reçu des kits vétérinaires, tandis que 110 autres CBAHW ont été formés par d'autres projets. Trente-six techniciens en santé animale ont suivi des cours sur la lutte contre les maladies, tandis que six membres du personnel ont bénéficié d'une formation sanctionnée par un certificat en techniques de laboratoire et onze autres ont bénéficié d'une formation sanctionnée par un diplôme en inspection des viandes au Botswana. Huit assistants vétérinaires ont été formés pendant deux années. Le projet a aussi bénéficié du transfert de connaissances et d'expériences grâce à l'assistance technique en santé animale. Bien que sa traduction et sa promulgation en loi aient été retardées, un projet de loi sur la libre circulation, la santé et le règlement sur la quarantaine des animaux, l'inspection des viandes, les traitements des productions animales et des produits laitiers a été préparé et examiné par les autorités juridiques. Un programme de préparation aux situations d'urgence a été élaboré afin de lutter contre la propagation de maladies animales transfrontalières.

telles que la peste bovine, la fièvre aphteuse et la maladie de la peau bosselée. Avec le soutien du projet, l'Érythrée a été déclarée exempte de fièvre aphteuse par l'OIE. Il est en conséquence recommandé que le GOE veille à l'achèvement des laboratoires zonaux, stations de quarantaine, postes de contrôle vétérinaire et centres des services aux productions animales afin d'assurer une protection intégrale contre de futures flambées de maladies animales.

**Tableau 4.3. État d'exécution de la composante Services de santé animale**

Extrants	Objectifs à l'évaluation	Objectifs révisés	Réalisations par rapport aux objectifs révisés	Performance (en %) par rapport aux objectifs révisés
1.1 Construire /réhabiliter les installations de laboratoire	NS	NS	OUI	96
1.2 Fournir du matériel de laboratoire	NS	NS	OUI	100
1.3 Formation de 8 vétérinaires, 160 membres des collectivités locales choisis en prestation de soins de santé animale de base (CBAHW)	8	8	2	25
Autres membres du personnel	160	160	60	27
1.4 Améliorer la prévention et la lutte contre les maladies	NS	NS	61	100
1.5 Améliorer les services publics vétérinaires (construire 4 stations de quarantaine et 9 postes de contrôle)	NS	NS	OUI	100
	4	4	0	0
	9	9	0	0
1.6 Aider à la restructuration et à la réorganisation de l'AHD	NS	NS	NON	0
1.7 Fournir de l'assistance technique en santé animale (12 m/p) et des services de consultants de courte durée (36 m/p)	12	24	24	100
	36	3	3	100
1.8 Assurer une fourniture continue de médicaments et de vaccins (fonds renouvelable)	1,2 UC	1,2 UC	1,7 UC	141
	NS	NS	OUI	100
1.9 Mettre en place une coordination de la lutte contre les zoonoses	3	3	3	100
1.10 Fournir 3 pick-ups 4x4 et 30 motocyclettes	30	30	30	100
		3	3	100
1.11 Formation de trois (3) techniciens vétérinaires additionnels en inspection des viandes		NS	OUI	100
1.12 Soutenir le programme de préparation aux situations d'urgence vétérinaire	75%	75%	80%	100
1.13 Étendre la couverture de la vaccination				

4.2.7 Soutien à la production commerciale de bétail : Ses indicateurs de performance tels que présentés au tableau 4.4 montrent que le montant du crédit de 975 100 UC (9 011 493,91 Nakfa) a été totalement décaissé au bénéfice de 360 clients, comprenant 261 agriculteurs et 99 agricultrices. L'accord de gestion du crédit a été signé à temps et la première tranche des fonds du crédit a été versée dans le compte du crédit auprès de l'EDIB, mais il a fallu plus de temps pour préparer les modalités devant guider l'administration et la fourniture de crédits aux clients. Cette situation a été aggravée par le caractère limité des capacités au sein de l'EDIB et du MOA. Le tableau 4.5 montre que Maekel zoba et l'engraissement du bétail ont bénéficié des deux tiers environ des prêts décaissés (capital + intérêt). Le recouvrement des prêts (capital plus intérêt) ne s'est, cependant, pas bien fait avec environ 7081 millions de Nakfa recouverts et 8799 millions de Nakfa non recouverts au 31 décembre 2006. Selon l'EDIB, le MOA et l'Administration régionale (RA) n'ont pas été aussi actifs dans le suivi des remboursements des prêts qu'ils l'ont été avec les approbations des prêts à cause de l'absence d'un ensemble de mesures d'encouragement pour de telles activités. Il est intéressant de noter qu'une initiative récente entre l'EDIB, le MOA et la RA prévoyant de payer 10% du revenu en intérêts recouverts aux membres du personnel de la RA concernés a débouché sur une certaine amélioration dans les remboursements des prêts. Les taux de remboursement a progressé de 42% à la fin de l'année 2006 à environ 55% (environ 9,34 millions de Nakfa) en août 2007. Il est évident que la plupart des débiteurs défaillants ont perdu du bétail et d'autres avoirs à cause du conflit frontalier. Il y a eu aussi une flambée de laryngotrachéite infectieuse au sein de la volaille en 2000/2001 qui a provoqué la mort de nombreux oiseaux. Les oiseaux ont été, par la suite, vaccinés contre la maladie. Ces prêts en défaut de paiement pour des raisons de *force majeure* auraient dû être annulés mais, apparemment, le GOE a choisi de poursuivre les débiteurs défaillants.

**Tableau 4.4 : État d'exécution de la composante Production animale commerciale à petite échelle**

Extrants	Objectifs à l'évaluation	Objectifs révisés	Réalisations par rapport aux objectifs révisés	Performance (en %) par rapport aux objectifs révisés
1.1 Fournir des services de vulgarisation aux producteurs de lait, de viande et aux aviculteurs	NS NS	NS NS	OUI NON	100 0
1.2 Organiser les agriculteurs en associations	NS	NS	IN	50
1.3 Fournir de l'assistance technique, de la formation, ainsi que le matériel et le transport à l'EDIB en vue de renforcer la gestion du crédit	500	500	360	72,00
1.4 Soutenir 200 exploitants de fermes laitières, 200 propriétaires de parcs d'engraissement de bovins et de moutons et 100 producteurs d'œufs (50 femmes) avec des crédits	50 NS NS	50 NS NS	80 82 0	160,0 100 0
1.5 Former le personnel du projet (études de courte durée et supérieures)	24	24	16	66,66
1.6 Fournir de l'assistance technique en production de volaille (8 m/p) et de viande (8 m/p) et en nutrition animale (8 m/p)		NS	OUI	100
1.8 Fournir de la formation aux bénéficiaires du crédit en élevage, comptabilité et tenue des livres de base		NS	OUI	100
1.9 Soutenir le suivi des activités de crédit sur le terrain				

4.2.8 Un solde d'environ 7,2 millions de Nakfa des fonds a été réaffecté, avec l'approbation de la Banque, en vue d'élargir le plan de crédit pour soutenir les exploitants commerciaux et périurbains de fermes laitières; environ 26 des ces exploitants ont déjà bénéficié du crédit. Une partie des fonds a été utilisée pour acquérir du matériel d'insémination artificielle (IA) et former des techniciens et des agriculteurs en IA. Le projet a aussi bénéficié du transfert de connaissances et d'expériences grâce à deux assistants techniques en production de viande et nutrition animale. Six membres du personnel du projet ont pris part à des voyages d'études à l'étranger, au Kenya (2), à Dubaï (1) et en Afrique du Sud (3).

**Tableau 4.5 : EDIB – Profil de décaissement du crédit par région**

Zoba	Engraissement de bovins		Engraissement de moutons		Volaille		Total	
	No	Montant (Nakfa)	No	Montant (Nakfa)	No	Montant (Nakfa)	No	Montant (Nakfa)
Maekel	107	8.240.694	10	332.702	71	2.131.652	188	10.705.048
Anseba	13	663.200	13	685.000	12	172.906	38	1.521.106
Debab	48	4.082.323	1	39.720	8	628.358	57	4.750.401
Gash Barka	19	1.217.500	36	2.197.640	9	352.339	64	3.767.479
Northern Red Sea	6	407.589	2	135.000	5	296.082	13	838.651
Total	193	14.611.306	62	3.390.062	105	3.581.337	360	21.582.685

Source : EDIB Asmara, Érythrée.

4.2.9 Soutien institutionnel et études : Ses indicateurs de performance, tels qu'ils apparaissent au tableau 4.6, montrent que le projet a contribué au renforcement de la capacité du MOA en planification, exécution, suivi et établissement de rapports par l'entremise de la formation du personnel et la fourniture d'assistance technique. Néanmoins, parce que le GOE avait entrepris la réorganisation et la restructuration du MOA avec une assistance financière provenant d'ailleurs, les ressources allouées pour cet exercice, y compris celles prévues pour le recrutement d'un spécialiste en institutions ont été réaffectées, avec l'approbation de la Banque, pour augmenter les fonds prévus pour les travaux de génie civil. Le recensement du bétail n'a jamais été effectué à cause du conflit frontalier et de la pénurie de la main-d'œuvre qualifiée. Le MOA a bénéficié des services techniques de spécialistes de la commercialisation du bétail (12 m/p) et du Suivi et évaluation (S et E, 8 p/m). Les services de l'ARD ont aussi été renforcés avec la fourniture de matériel de bureau et de la logistique du transport aux niveaux aussi bien national que régional. Environ 219 membres du personnel (81 femmes et 138 hommes) ont bénéficié de la formation dans diverses disciplines.

**Tableau 4.6 : État d'exécution de la composante Appui institutionnel**

Extrants	Objectifs à l'évaluation	Objectifs révisés	Réalisations par rapport à l'évaluation	Performance (en %) par rapport aux objectifs révisés
1.1 Aider à la restructuration et à la réorganisation de l'ARD	NS	OUI	NON	0
1.2 Mettre en place 40 centres de service aux productions animales dans les régions	40	40	0	0
1.3 Mettre au point une méthode claire de planification, d'exécution, de suivi et d'établissement de rapports au sein de l'ARD	NS	NS	OUI	100
1.4 Fournir de la formation dans le domaine des études courtes et supérieures en élevage et en gestion	NS	NS	OUI	100
1.5 Fournir de l'assistance technique en planification institutionnelle (16 m/p), commercialisation du bétail (12 m/p), spécialiste de la formation (12 m/p) et en S et E (8 m/p provenant de la production de volaille)	16 12 8	0 12 8	0 12 8	0 100 100
1.6 Retenir le spécialiste de la planification de projet pour le soutien institutionnel à l'ARD (16 m/p)		NS	NON	0

NS = Non spécifié

4.2.10 Cellule de gestion de projet : bien que la mise en place de le CGP ait eu lieu en temps opportun, elle a dû faire face à quelques déboires au cours de l'exécution du projet à cause de difficultés pour retenir le personnel compétent. La première personne nommée Coordonnateur national de projet était aussi Chef de division. A cause de son incapacité d'exercer les deux fonctions de manière satisfaisante, il a été remplacé au milieu de l'année 1999. Le projet a perdu deux comptables compétents parce que le travail ne leur procurait pas suffisamment de satisfaction professionnelle. A la suite de cela, la Banque a donné son avis de non-objection à la demande du gouvernement de recruter un comptable pour le compte du projet. Un statisticien a été recruté pour préparer les questionnaires et concevoir le recensement du bétail mais, étant donné que le projet était incapable recruter quelqu'un au poste de S et E, on lui a demandé de servir comme chargé de S et E par intérim. Malheureusement, il a démissionné une année après pour la même raison. En conséquence, la CGP a été gérée sans un chargé du S et E jusqu'après avril 2003 ; ainsi, aucune donnée de référence n'a été collectée pour le projet. En 2003, un jeune diplômé en économie a été nommé au poste de chargé de S et E, alors qu'il faisait son service militaire obligatoire au projet. Il a été suffisamment guidé par le spécialiste du S et E présent au titre de l'assistance technique (AT) et il a été, par la suite, retenu par le projet. Le projet peut, donc, être fier de quelques informations documentaires. Bien que le Comité de pilotage du projet (CPP) ait été constitué en 1999 conformément aux conditions du prêt, il n'a effectivement fonctionné qu'au commencement du projet. Il n'a réussi à organiser que trois réunions durant toute la durée de vie utile du projet, en dépit des rappels fréquents des missions de supervision de la Banque. Malgré tout ceci, le Ministre de l'Agriculture, qui était le président du CPP, a suivi personnellement l'état d'avancement du projet du début à la fin. En plus, au titre des nouvelles dispositions qui sont entrées en vigueur en 2005, la responsabilité globale de l'exécution du projet a été confiée au nouveau Département de la promotion et du développement agricoles (APDD).

### 4.3 Performance institutionnelle

4.3.1 IL est important de noter que l'Érythrée est sorti d'un long conflit avec la plus grande partie de son capital humain et social détruit. En conséquence, pour garantir une exécution réussie du NLDP et contribuer à la reconstruction de ses capacités humaines et institutionnelles, le gouvernement a demandé à l'équipe de formulation du projet d'inclure l'AT dans divers domaines. Néanmoins, au cours de la négociation du prêt, le GOE a accepté de financer 96 mois-personnes de l'AT, mais au cours de l'exécution du projet, il a été incapable de tenir cet engagement. A sa demande, la Banque a accordé son avis de non-objection pour soutenir les 96 m/p additionnelles par l'entremise d'une réaffectation budgétaire.

4.3.2 Le diagnostic des problèmes institutionnels qui a été fait à la préparation et à l'évaluation semble, après coup, avoir été juste et les solutions proposées appropriées. Cette affirmation est basée sur le fait que l'AT et les services de consultants proposés ont été totalement utilisés. Néanmoins, l'objectif de renforcement d'institutions n'a pas été totalement atteint à cause de la pénurie de professionnels compétents. La situation a été aggravée par le conflit frontalier qui a commencé peu après le démarrage de l'exécution du projet et qui a rendu l'environnement macroéconomique peu attractif pour les affaires. La satisfaction limitée du marché du travail a rendu difficile la conservation du personnel et a débouché sur la perte de nombreux membres du personnel, y compris six qui étaient allés à l'étranger pour des études supérieures et ne sont jamais revenus, ainsi que les trois membres du personnel de la CGP qui ont démissionné. Le GOE a été obligé de revoir sa politique en matière de formation à l'étranger et de se focaliser sur la formation au pays. En plus, le GOE a été incapable de tenir son propre engagement de contribuer financièrement au programme de formation.

4.3.3 L'extrait de l'AT a inclus (i) la mise au point d'une méthodologie pour la planification, l'exécution, le suivi et l'établissement de rapports ; (ii) la préparation de manuels de formation ; et (iii) la formation des membres du personnel du MOA et des agriculteurs. Les homologues nationaux ont été rattachés aux AT pour garantir le transfert des connaissances, ainsi que la durabilité des opérations. L'assistance de 16 m/p en planification institutionnelle n'a pas été mise en oeuvre par le projet telle que prévue à l'évaluation parce que le processus de restructuration, ainsi que l'analyse fonctionnelle du MOA avaient déjà été couverts par un autre programme de financement. Il en a résulté la réorganisation de l'ensemble du MOA et l'ARD a été remplacé par l'APPD et le Département des Services de réglementation (DRS) responsable de l'assurance de la qualité. Le projet a aussi réussi à fournir au MOA du matériel de bureau tel que des ordinateurs et des accessoires, des imprimantes, des ordinateurs portables, un projecteur LCD, une caméra numérique, des télécopieurs, des photocopieurs, des scanners, un téléviseur, des étagères, des tables d'ordinateur, des cabinets et des chaises. La formation a été conçue pour améliorer la capacité du MOA en matière de planification, d'exécution, de suivi et d'établissement de rapports, tandis que la fourniture du matériel de bureau et d'autres éléments de logistique visait l'amélioration de son efficacité et de son efficience dans la fourniture de services.

#### 4.4 **Efficacité de la gestion et de l'organisation**

4.4.1 Le projet a mobilisé efficacement les ressources nécessaires pour réaliser l'exécution efficiente et efficace de ses activités. Les produits et services générés par lui incluent des laboratoires pour le diagnostic et le contrôle de la qualité, deux entrepôts de semences, des immeubles de bureaux, des puits pour la fourniture de l'eau, des abreuvoirs pour fournir de l'eau au bétail, des gabions et des remblais pour protéger l'environnement, des barrages pour la déviation des cours d'eau à des fins d'irrigation, la protection des captages d'eau, etc. Par ailleurs, le projet a piloté, avec succès, deux plans d'aménagement des parcours – Duluk et Gahro – et a réhabilité sept centres de multiplication des semences. Grâce à la fourniture d'assistance technique en agronomie fourragère, en aménagement des parcours, en santé animale, en ingénierie de l'irrigation, en commercialisation du bétail, en nutrition animale, en technologie de laboratoire, en virologie, en S et E, et grâce à la formation du personnel et des agriculteurs dans divers aspects de l'élevage, le projet a un impact positif sur la capacité du personnel et des agriculteurs de gérer avec efficience leurs ressources et de s'organiser efficacement.

4.4.2 En outre, le projet a garanti la fourniture régulière et opportune de médicaments et de vaccins vétérinaires, ainsi que d'autres intrants de production grâce à la mise en place d'un fonds renouvelable, respectivement, pour les médicaments et les vaccins, ainsi que le plan de crédit. Les véhicules (pick-ups 4x4, camion de 5 tonnes, motocyclettes), les ordinateurs et les accessoires, le

matériel et mobilier de bureau (systèmes de projection, télécopieurs, scanners, photocopieurs, étagères, tables, chaises), les pompes à eau, le compresseur d'air et l'aérogénérateur, ainsi que le matériel de laboratoire et les consommables ont contribué au renforcement institutionnel. Après l'organisation et la mise en œuvre de la formation par la Banque, l'acquisition des biens et services et le décaissement des fonds se sont améliorés. Avec les ressources fournies par le projet et conformément aux conditions générales du prêt, l'emprunteur a préparé et soumis trente et un (31) rapports d'activités trimestriels, huit (8) rapports sur l'état d'avancement et huit (8) rapports d'audit annuels. Néanmoins, la structure organisationnelle du MOA était telle que le coordonnateur national de projet a connu quelques difficultés au début pour organiser la CGP et bénéficier de la collaboration des autres parce que certains membres de l'équipe technique étaient aussi des Chefs de division dans le Département des ressources animales. Ces difficultés ont eu des effets négatifs sur la réalisation efficace des activités du projet prévues. Cette question a été abordée au cours de l'examen mi-parcours et, par la suite, par la réorganisation du MOA.

#### 4.5 Recrutement, formation et perfectionnement du personnel

4.5.1 Comme indiqué au par. 4.2.10 ci-dessus, le projet a connu une rotation élevée du personnel au sein de la CGP avec les coordonnateurs (2) et les comptables (3). Plusieurs tentatives ont été nécessaires pour recruter un chargé de S et E. En avril 2003, un chargé de S et E a été nommé parmi les diplômés de l'Université. Les principaux obstacles au recrutement et à la conservation d'un personnel de fort calibre au sein de la CGP proviennent de l'absence de salaires et d'avantages sociaux compétitifs, le manque de professionnels qualifiés et expérimentés, la conscription dans l'armée d'individus compétent pour la défense du territoire, la dégradation de l'environnement macroéconomique, entre autres. Le recrutement d'AT pour l'agronomie fourragère, la production de semences, la santé animale et l'aménagement des parcours a été retardé pendant plus de deux à cause de l'expérience limitée dans l'application des règles de procédure pour l'acquisition des services en vigueur à la Banque. La fourniture d'une AT de 8 m/p en S et E au cours de la phase d'exécution a contribué à renforcer le travail de la Cellule chargée du S et E.

4.5.2 Le projet a mis l'accent sur la formation pour toutes les catégories du personnel technique et d'encadrement, ainsi que pour les bénéficiaires du projet (les agriculteurs et agricultrices). Comme déjà indiqué au par. 4.2 ci-haut, le projet a soutenu le développement du capital humain par l'entremise de la promotion de voyages d'études et d'études supérieures à l'étranger. Le budget alloué à la formation n'a pas été totalement utilisé à cause du changement de la politique du GOE en matière de formation à l'étranger au cours de la durée de vie utile du projet. Le changement de politique a été introduit parce que le personnel ne rentrait pas au pays après la fin des études à l'étranger. Pour ce qui est de la CGP, le Coordonnateur national du projet a bénéficié d'une formation de courte durée en gestion de projets au Canada, ce qui a contribué à l'amélioration de sa manière de gérer et de coordonner les activités du projet. Les vulgarisateurs ont aussi été formés dans divers aspects relatifs au renforcement et à l'amélioration du système de vulgarisation. Des manuels de vulgarisation ont été préparés afin de garantir l'apprentissage et la formation continue des stagiaires. Globalement, cent trente trois (133) vulgarisateurs du service de vulgarisation ont participé à des cours de formation en cours de service ayant trait à divers aspects de la production de bétail. Vingt-cinq travailleurs (2 de l'Institut national de recherches agricoles) ont pris part à un atelier d'introduction au travail de trois semaines pour les vulgarisateurs en matière de fourrage. Quarante-neuf vulgarisateurs ont pris part à un cours de formation de formateurs.

4.5.3 En ce qui concerne les agriculteurs, environ 8322 d'entre eux ont été formés dans différents aspects d'élevage, y compris la nutrition animale et le production du fourrage, l'aménagement des parcours, la production de viande, et la formulation d'aliments pour animaux. La formation a permis aux agriculteurs de mettre à jour leurs connaissances et de moderniser leurs pratiques. La formation était combinée avec des journées champêtres, des démonstrations dans des fermes, ainsi que la production et la distribution de manuels de vulgarisation dans les langues locales.

#### 4.6 Performance des consultants, des entrepreneurs et des fournisseurs

4.6.1 Performance des consultants : Les services de consultants ont couvert les domaines suivants : Agronomie fourragère, Production de semences, Aménagement des parcours, Santé animale, Nutrition animale, Virologie, Spécialiste de laboratoire, Ingénierie en irrigation, Commercialisation du bétail, Suivi et évaluation. Au total, 150 mois-personnes de services de consultants ont été utilisés au cours de la durée de vie utile du projet. Toute cette assistance technique s'expliquait par la situation post-conflit du pays. D'une manière générale, les relations entre les consultants et l'emprunteur étaient bonnes, excepté pour l'Agronomie fourragère où les deux premiers experts techniques ont démissionné pour des raisons personnelles. La qualité globale des extrants (enquêtes et travaux de conception, manuels de vulgarisation, manuels de formation, rapports des consultants, devis descriptifs et rapports techniques) de ces services de consultants était satisfaisante. Les consultants ont participé à la formation aussi bien du personnel que des agriculteurs dans leurs domaines de compétence.

4.6.2 Performance des entrepreneurs et des fournisseurs : De petites, ainsi que de grandes entreprises africaines et étrangères se sont vu attribuer des contrats pour les travaux de génie civil et la fourniture de biens et services. La qualité du travail accompli par les entrepreneurs était, en général, satisfaisante. La qualité des biens fournis était aussi satisfaisante. Néanmoins, la plupart des biens et travaux n'ont pas été fournis dans les délais fixés pour diverses raisons, y compris les coûts élevés à engager pour faire des affaires et la pénurie de main-d'oeuvre, associés à l'absence de supervision des marchés par l'emprunteur. Il est, en conséquence, nécessaire que le GOE assure le suivi de l'exécution des accords contractuels afin de s'assurer que les deux parties respectent leurs clauses et conditions.

#### 4.7 Conditions/clauses

4.7.1 Les conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'Accord de prêt ont toutes été remplies dans le délai fixé de 180 jours, tandis que les conditions préalables au premier décaissement ont été remplies dans le délai de 720 jours permis. Ces conditions comprenaient (a) la preuve de la mise sur pied de la CGP au sein de l'ARD et du MOA et la nomination d'un Coordonnateur de projet qualifié à plein temps, ainsi que d'un comptable de projet qualifié et (b) la preuve de la mise sur pied d'un Comité de pilotage du projet (CPP) comprenant les Ministères de l'Agriculture, des Finances, du Gouvernement local et de toute autre agence technique dont la contribution était essentielle à l'exécution réussie du projet. Bien que le premier Coordonnateur du projet ait été recruté en 1998, il ne l'était pas à plein temps comme le demandait la condition de prêt. Il était aussi un Chef de division. Il a été, en conséquence, remplacé en avril 1999 par l'actuel Coordonnateur à plein temps. Le comptable du projet, le premier comptable du projet a été recruté à la mi-juillet 1999 et il a travaillé jusqu'au 30/06/2002. Elle a été remplacée par un autre comptable qui a aussi quitté le projet le 01/12/2003 pour un meilleur salaire. Le troisième comptable a été recruté le 23 décembre 2003 et il est resté en fonction jusqu'à l'achèvement du projet en septembre 2006. Pour les périodes entre les recrutements des comptables, le projet devait emprunter des comptables au Siège du MOA. Le

CPP a été mis sur pied en 1999 et il comprenait les Ministères de l'Agriculteur et des Finances ; du Gouvernement local, ainsi que l'Eritrean Development and Investment Bank (EDIB). Le CPP, en plus d'approuver les plans de travail et les budgets, s'occupait des questions de politique qui se posaient au cours de l'exécution du projet.

4.7.2. Les autres conditions comprenaient (i) le recrutement d'AT en agronomie fourragère, en aménagement des parcours, un conseiller en santé animale et en commercialisation du bétail. (ii) la nomination d'Érythréens en tant qu'homologues locaux des spécialistes; (iii) la signature d'un accord de gestion avec l'EDIB, et (iv) l'ouverture d'un compte de fonds renouvelable spécial pour les médicaments et les vaccins. La satisfaction des deux premières autres conditions a été retardée pour au moins deux ans à cause du manque d'expérience dans les Règles de procédure de la Banque et des difficultés pour nommer des homologues locaux du fait des problèmes de disponibilité de main-d'œuvre qualifiée au sein du gouvernement. Néanmoins, les homologues érythréens ont été finalement nommés à chacun de ces postes d'AT. L'accord de gestion de crédit entre le MOA et l'EDIB a été signé en 1999, et ses clauses et conditions étaient satisfaisantes pour la Banque. Un compte spécial, le compte du fonds renouvelable dans lequel a été versé le fonds du crédit, a été ouvert par l'EDIB dans la Commercial Bank of Eritrea. Le compte du fonds renouvelable spécial a été ouvert pour les médicaments et les vaccins vétérinaires dans chaque région du pays. Le Fonds renouvelable pour les médicaments (DRF) est géré par le MOA.

#### 4.8 Performance financière et économique

4.8.1 Analyse financière : Les données fournies par les enquêtes de référence réalisées par l'Unité S et E en 2003 ont permis d'élaborer des budgets d'entreprise de référence pour les différentes entreprises de cultures et d'élevage à travers les différentes zones agroécologiques. Les cinq modules utilisés dans le calcul du rendement financier pour les bénéficiaires du projet étaient : engraissement des bovines, engraissement des moutons et des chèvres, production de volaille, production de produits laitiers et production de fourrage. Le profit moyen par vache laitière s'est accru de 2346 Nakfa (sous gestion traditionnelle) à 3850 Nakfa (sous gestion améliorée) grâce à une production laitière plus élevée et à une période de lactation plus longue. Le taux de rentabilité financière d'une petite ferme laitière (18 vaches) sous gestion traditionnelle a été calculé et il était de 17,5%. Avec la gestion améliorée (suffisamment de fourrage et une santé animale améliorée), le taux de rentabilité financière s'est accru et est passé à 23,5%. Dans les fermes d'embouche des grands ruminants, le profit moyen était de 3315 par tête, et dans les fermes d'engraissement de petits ruminants, le profit moyen était de 354 Nakfa par tête.

4.8.2 Le taux de rentabilité financière de 11,5% était beaucoup moins élevé que pour l'entreprise laitière. Les frais alimentaires (fourrage et aliments concentrés complémentaires) constituaient le facteur déterminant de la rentabilité. Lorsque la rentabilité de la petite ferme avicole (moins de 300 pondeuses) a été évaluée, les profits moyens par pondeuse et par œuf étaient de 150 Nakfa et 0,4, Nakfa, respectivement. Le taux de rentabilité financière était de 10,5%. Le coût des aliments des animaux et le taux de mortalité ont été les facteurs déterminants cruciaux de la rentabilité. La marge bénéficiaire brute moyenne pour les semences et le fourrage vert de Alfalfa était de 110.503 Nakfa par hectare. Cela était beaucoup plus élevé que les chiffres comparables pour certaines des cultures de labour (sorgho, millet et tef).

4.8.3 Analyse économique : Les calculs relatifs au taux de rentabilité économique (TRE) ont été effectués pour chacune des trois principales composantes productives (production du fourrage, production commerciale à petite échelle et santé animale) sur la base de résultats réels sur une

période de 15 ans. Les résultats des trois composantes ont été agrégés pour obtenir le TRE global (voir annexe 10 pour les hypothèses). Le taux de rentabilité économique recalculé était de 17,5%.

## 5. VIABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

### 5.1 Impact social

5.1.1 L'impact social du NLDP a été évalué en termes de sa sensibilité au genre, de sa contribution à la sécurité alimentaire et à la nutrition des ménages, de son impact sur la réduction de la pauvreté et sur le développement de l'infrastructure sociale.

5.1.2 Sensibilité au genre : Dès sa conception, le NLDP a été réceptif et sensible au genre. Comme indiqué plus haut, les agricultrices ont participé à toutes les sphères des activités du projet. Les agricultrices ont été formées en pratiques de gestion moderne du bétail. Les agricultrices avaient accès au crédit à la production pour augmenter leurs revenus. Les parcours qui ont été aménagés étaient disponibles aux grands ruminants et aux petits ruminants. Étant donné que les femmes ont tendance à être les propriétaires des petits ruminants, on a établi l'égalité d'accès au fourrage pour leurs animaux.

5.1.3 Sécurité alimentaire et nutrition : Le NLDP avait un objectif majeur : celui d'accroître la production des productions animales comme moyen d'améliorer la sécurité alimentaire nationale. Bien que les estimations quantitatives de l'impact n'aient pas été disponibles, on croit savoir que le NLDP a contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les collectivités du projet. L'amélioration de la santé et de l'alimentation des animaux a eu des effets sur la fertilité du cheptel et sur la productivité des animaux, y compris pour ce qui est de la production d'œufs, de viande et des produits laitiers. Il y a des preuves d'une alimentation de meilleure qualité et équilibrée et d'une plus grande prospérité en milieu rural dans les collectivités du projet.

5.1.4 Impact sur la réduction de la pauvreté en milieu rural : En dépit de l'incapacité de l'Unité S et E du NLDP de fournir des estimations quantitatives, l'opinion informée a montré que le NLDP a eu un certain impact sur la réduction de la pauvreté et la création d'emplois dans les collectivités du projet. L'augmentation de la productivité et de la production du bétail a amélioré les services d'information sur les marchés, et la disponibilité d'un marché intérieur en perpétuelle expansion a accru les revenus des ménages et a permis aux producteurs d'acheter des articles alimentaires et non alimentaires. Cela a aussi créé des emplois au niveau des exploitations agricoles, en particulier dans les entreprises avicoles et laitières.

5.1.5 Développement de l'infrastructure sociale : Les activités ci-après, qui ont été exécutées par le projet, ont contribué à la consolidation de la structure sociale dans la zone du projet : (i) organisation des collectivités à Duluk et Gahro en vue de la gestion communautaire des parcours, (ii) fourniture d'eau saine aux êtres humains et à leurs animaux, (iii) établissement de pâturages et de terres agricoles séparés dans les parcours de manière à aider à réduire les conflits éleveurs herbagers, (iv) enrichissement des parcours par l'entremise du sursemis et de la plantation d'herbes et de légumineuses dans des zones d'exclusion, avec, comme résultats, une amélioration de la qualité des aliments pour les animaux et la protection du sol contre davantage de dégradation, et (v) protection des sols par la mise en place de la protection pour les captages, contribuant ainsi à la conservation des sols. Certaines de ces activités ont provoqué des changements dans le comportement des collectivités. Par exemple, il y a un abandon graduel mais constant de longues et récurrentes transhumances et l'adoption du pâturage sédentaire. Il y a incontestablement une réduction dans la mortalité des animaux, une amélioration de la santé des collectivités et un renforcement de la communication entre les villages et la zone du projet.

## 5.2 Impact sur l'environnement

5.2.1 La Banque a reconnu les effets environnementaux nuisibles potentiels associés au projet. C'est pour cela qu'il a été classé dans la Catégorie ii dans le programme de prêt de 1997. Les principaux effets environnementaux négatifs pour lesquels des mesures d'atténuation ont été proposées comprenaient : (i) dégradation des terres et des sols résultant de la surexploitation et du surpâturage; (ii) pollution de l'eau souterraine par des effluents provenant de l'utilisation des engrais chimiques et des laboratoires vétérinaires; (iii) maladies du bétail; et effets du retour dans les villages, après la guerre, d'un plus grand nombre de personnes et de bestiaux. L'inclusion de Gahro a fait passer le statut du projet à la catégorie I et, en conséquence, une Évaluation des effets sur l'environnement a été réalisée. Les mesures d'atténuation qui avaient été incluses dans la conception du projet afin de réduire les effets négatifs comprenaient : culture de fourrage légumineux afin d'améliorer la fertilité du sol; augmentation de la production du fourrage; amélioration de l'aménagement des parcours; le traitement des effluents provenant des laboratoires vétérinaires ; et une large couverture pour les programmes de vaccination, ainsi que la participation, dans les villages, de particuliers formés dans le traitement des animaux.

5.2.2 À l'achèvement du projet, il n'y avait aucune preuve d'effets environnementaux négatifs. Le programme du fourrage comprenait l'incorporation de fourrage légumineux et la plantation d'arbres afin d'enrichir la fertilité du sol, la construction de remblais pour prévenir l'inondation des fermes, la conception et la construction de structures de barrage afin de permettre le passage de particules de silt légères, tout en retenant les particules plus importantes et en atténuant, de la sorte, la réduction de la fertilité du sol dans les terres agricoles. De même, la construction de protections des captages dans les basses terres contribue à la conservation du sol et à une meilleure rétention de l'eau et à de meilleurs rendements dans les parcours. Le GOE a aussi ordonné aux autorités environnementales compétentes d'inspecter et de certifier que le site du nouveau Laboratoire vétérinaire central et ses installations – infrastructure de gestion des déchets (collecte et traitement d'effluents liquides, collecte et élimination des ordures solides, et incinérateur et alimentation en eau- sont conformes aux normes minimums sur l'environnement. Le GOE a encouragé la large dispersion des réfugiés qui rentraient et de leur bétail grâce aux efforts de l'Eritrean Relief and Refugee Commission (commission chargée des secours et des réfugiés), de manière à éviter un accroissement rapide des populations des humains et des bestiaux dans un lieu. Les collectivités ont été suffisamment sensibilisées aux dangers de la manipulation et de l'utilisation des médicaments et vaccins vétérinaires sans l'aide du personnel formé. Ils ont été aussi formés de manière à être capables d'identifier les symptômes des maladies et de signaler les cas d'animaux tombant malades aux CBAHW formés. Ce dernier groupe est supervisé de près par des vétérinaires qualifiés.

## 6. DURABILITÉ DU PROJET

6.1 L'introduction et l'adoption de certaines pratiques telles que le recouvrement des coûts, la privatisation de certains services publics tels que la fourniture et la distribution de médicaments, la formation des agriculteurs, le renforcement de l'efficacité, le formation et l'équipement du personnel, etc. constituent des questions pertinentes participant à l'assurance de la durabilité du projet. Le projet a aussi mis en place des systèmes durables et rentables de gestion de la santé animale, l'exploitation et l'entretien réguliers d'installations infrastructurelles renouvelées/nouvelles, le renforcement et la mise à jour continue des capacités des producteurs de bétail d'adopter des pratiques modernes de gestion, la dotation et la mise à jour de la base de connaissances de toutes les catégories du personnel dans le sous-secteur, etc. La réorganisation du MOA, avec la mise en place d'une unité chargée du contrôle de la qualité, d'une unité de

marketing, et un niveau de financement approprié des activités d'élevage aux différents niveaux de l'administration, garantirait davantage encore les investissements.

6.2 En ce qui concerne la santé animale, projet a mis en place une infrastructure physique pour renforcer la capacité de surveillance, de diagnostic et d'enquête du GOE. Le CVL est suffisamment bien équipé pour renforcer la lutte contre les maladies et la prévention. Le laboratoire est capable de produire et de tester des vaccins avant qu'ils ne soient utilisés dans le pays et de vérifier l'efficacité des vaccins une fois qu'ils ont été utilisés. Le projet a aussi été à même d'améliorer les services de santé publique vétérinaire, ainsi que le programme de préparation aux situations d'urgence du pays pour les maladies animales transfrontalières stratégiques et autres maladies émergentes. En outre, la capacité institutionnelle a été renforcée par l'entremise de l'assistance technique, la formation du personnel et des voyages d'études. Ceci rendra possible l'exploitation continue du laboratoire et l'élaboration de politiques et de cadres juridiques pour garantir la viabilité continue de l'investissement. En outre, avec la création du fonds renouvelable pour les médicaments et les vaccins, la fourniture continue des médicaments et des vaccins est assurée par l'introduction et l'adoption du système de recouvrement des coûts et la participation de la communauté à sa gestion, alors que le laboratoire sera assuré d'une source indépendante de fonds pour un fonctionnement continu. Le GOE a aussi promis de prévoir des fonds dans le budget du MOA pour l'exploitation et l'entretien du laboratoire. Le fait d'avoir formés des CBAHW choisis et de leur avoir fourni un kit a contribué au renforcement de la fourniture efficiente de services vétérinaires aux collectivités.

6.3 Pour ce qui est de la production de fourrage, les centres de multiplication des semences ont été créés pour fournir aux agriculteurs des semences et les vulgarisateurs ont formé les agriculteurs dans l'utilisation appropriée de celles-ci en vue d'augmenter la production de fourrage. Les agriculteurs commerciaux pour ce qui est des bovins, des produits laitiers et de la volaille ont bénéficié de prêts leur permettant d'accroître la production et améliorer la productivité. Le remboursement de ces prêts dans un fonds renouvelable tenu par l'EDIB permettra que d'autres prêts soient accordés dans l'avenir à de nouveaux agriculteurs plus nombreux. . L'aménagement des parcours a rendu possible un pâturage contrôlé grâce à la gestion du pâturage différé/tournant. L'enrichissement des parcours avec des légumineuses et des fourrages améliorés, ainsi que l'introduction d'espèces d'arbres légumineux, tels que les arbres du Yémen et le *Leucaena*, ont rendu possible la production d'aliments supplémentaires pour le bétail au cours de la saison sèche. Les collectivités des parcours ont été organisées et des sources d'eau potable ont été mises à leur disposition. La clôture des parcours, ainsi que leur partition en terres agricoles et terres de pâturage contribuera à réduire les conflits entre les collectivités. Toutes ces pratiques assureront la durabilité des développements dans les parcours, ainsi que la structure sociale des communautés y vivant.

6.4 Les émoluments du personnel, ainsi que les charges récurrentes de l'exploitation et de l'entretien des installations fournies ont été intégrés dans le budget ordinaire du GOE. Néanmoins, étant donné que les communautés de Duluk et de Gahro ne participaient ni à l'exploitation, ni à l'entretien des développements dans les programmes des parcours pilotes, on ne voit pas qu'elles se soient appropriées de ces infrastructures. Il sera, donc, nécessaire de les faire participer, dans un mode de partage adopté, à la gestion, à l'exploitation, et à la réparation de ces installations.

## 7. PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR ET DE LA BANQUE

### 7.1 L'emprunteur

7.1.1 L'emprunteur a accordé un fort soutien politique et financier au projet. Bien que le Comité de pilotage du projet (CPP) ne se soit pas réuni aussi régulièrement qu'il était prévu, l'Honorable Ministre de l'Agriculture a assuré une surveillance efficace du projet. Les fonds de contrepartie ont été payés en temps voulu et la gestion du projet était efficace et sensible. Tous les rapports d'activités et d'audit ont été soumis régulièrement et à temps à la Banque. Néanmoins, il y a un manque apparent d'engagement de la part du GOE d'assurer et de suivre la mise en œuvre des mesures d'atténuation environnementale répertoriées dans l'Évaluation des effets sur l'environnement.

7.1.2 Dès que la Banque a fourni la formation aux procédures d'acquisition des biens et services et de décaissement, l'acquisition des biens et services s'est améliorée. Les procédures et les directives d'acquisition et de décaissement étaient généralement respectées. Les dossiers de toutes les transactions et correspondances ont été classés et ils ont été promptement rendus disponibles pour inspection. À la clôture, le personnel du projet a été intégré au sein du MOA. La performance de l'emprunteur est jugée satisfaisante.

### 7.2 La Banque

7.2.1 La Banque a évalué le projet en tenant compte du cadre macroéconomique du pays et en conformité avec son Cadre stratégique pour le pays (tel que reflété dans le DSP) ainsi que sa Politique en matière de développement du secteur agricole et rural. La Politique du Groupe de la Banque en matière d'environnement a aussi été respectée étant donné que le projet, qui était d'abord classé en catégorie I, a été reclassé en catégorie II lorsque le programme pilote de Gahro a été inclus. En conséquence, une Évaluation des effets sur l'environnement a été réalisée. Néanmoins, le premier classement du projet n'avait pas tenu compte de l'impact environnemental du laboratoire central et des laboratoires zonaux vétérinaires dont la construction et/ou la réhabilitation étaient prévues. Par conséquent, il n'y avait aucun plan environnemental pour la gestion des effluents et des déchets solides provenant de l'utilisation desdits laboratoires, tout comme des risques posés pour les travailleurs par l'exploitation des laboratoires en question.

7.2.2 Bien que certaines des hypothèses et certains objectifs aient été trop optimistes, la conception du projet a bénéficié des expériences et des enseignements tirés de projets similaires en Éthiopie voisine (Éthiopie : Troisième projet de développement de l'élevage, TLDP, et la sous-composante développement des parcours du sud). Le projet a été formulé dans un environnement post-conflit, qui était encore fragile. Bien que la conception du projet ait prévu beaucoup d'assistance technique et de services de consultants pour s'attaquer au problème de pénurie de main-d'œuvre compétente et expérimentée dans le sous-secteur, il n'avait pas évalué correctement les risques de reprise de la guerre et de pénurie de travailleurs et de main-d'œuvre qualifiée à travers tout le pays. Les questions transversales de genre et de l'environnement ont été prises en compte dans la conception et l'exécution du projet.

7.2.3 La Banque a organisé dix (10) missions de supervision au cours de la durée de vie utile du projet. La combinaison des compétences était appropriée et les questions posées par l'exécution étaient rapidement résolues. La modification de la portée et des objectifs du projet au cours de l'examen à mi-parcours est la preuve claire de l'approche flexible adoptée par la Banque. La relocalisation du Groupe de la Banque à Tunis en 2002 a créé des problèmes

temporaires en matière de logistique et de communication mais ceux-ci ont été, depuis lors, résolus. La performance de la Banque est jugée satisfaisante.

## **8. PERFORMANCE GLOBALE ET NOTATION**

8.1 La notation de la performance globale du projet est satisfaisante. Les fonds du prêt ont été totalement décaissés et environ 85% des activités prévues ont été complètement exécutées. Le projet a réussi à mettre en place l'infrastructure nécessaire à la fourniture efficace et efficiente de services au sous-secteur de l'élevage en Érythrée. Le projet a mobilisé avec succès les produits et services nécessaires au fonctionnement harmonieux de l'industrie des productions animales en Érythrée. Le projet a eu un impact positif sur la protection de l'environnement dans la zone du projet, ainsi que sur le capital humain et social à travers le pays.

8.2 La mise en place d'un plan de crédit renouvelable (en dépit du faible taux de remboursement) a fourni des avoirs de production aux agriculteurs clients et, ainsi, contribué à l'amélioration de leurs revenus et de leur bien-être. De même, la mise en place du fonds renouvelable pour les médicaments et vaccins vétérinaires dans toutes les régions du pays a constitué le coup de fouet nécessaire à une disponibilité continue de médicaments et vaccins pour la lutte contre et la prévention des maladies infectieuses dans le pays et a, ainsi, contribué à l'amélioration de la production et de la productivité du bétail. Les résultats attendus ont été, en grande partie, atteints.

## **9. CONCLUSION, ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET RECOMMANDATIONS**

### **9.1 Conclusion**

9.1.1 Le NLDP a pu décaisser totalement les fonds du prêt et réaliser environ 85 % des activités prévues. La contribution de contrepartie du Gouvernement érythréen a dépassé les estimations faites à l'évaluation en monnaie locale. Ceci est tout à fait louable et montre l'engagement solide du gouvernement en faveur du projet. Le projet a contribué de manière significative au développement du sous-secteur de l'élevage en Érythrée et a, donc, amélioré la contribution de ce dernier à l'économie nationale. Il est important de noter que le projet d'élevage a été formulé pour aborder les problèmes de l'industrie des productions animales qui avait été détruite par la guerre d'indépendance. Les investissements dans le secteur de la santé animale devraient contribuer à une meilleure protection des habitants de l'Érythrée en termes d'amélioration de la santé humaine et animale grâce à la consommation de produits animaux sains et salubres et à l'amélioration des revenus provenant de la vente d'animaux et de produits animaux meilleurs et de bonne qualité. La construction et l'exploitation du CVL assureront une détection rapide des agents infectieux des maladies, tandis que le fonds renouvelable pour les médicaments et les vaccins permettra des interventions rapides afin de prévenir la flambée et la propagation des maladies animales.

9.1.2 Le projet a réussi à renforcer le système vétérinaire en Érythrée en renforçant sa capacité en matière d'épidémiosurveillance et de diagnostic, ainsi que sa capacité d'enquête, et en fournissant les moyens de lutter contre et de prévenir les maladies, ainsi que de réagir rapidement aux flambées de maladies. Le projet a réussi à améliorer la production et la productivité du bétail en fournissant des aliments de haute qualité grâce à l'amélioration de la production du fourrage et de l'aménagement des parcours, ainsi que de l'eau potable de bonne qualité pour les puits et les conduites avec des abreuvoirs, et de meilleurs soins de santé par l'entremise de CBAHW et du fonds renouvelable pour les médicaments et les vaccins. Le projet a été à même de s'occuper de toute la chaîne de production, de la production à la commercialisation, bien que le traitement

n'ait pas été abordé de manière appropriée. La capacité humaine de toutes les parties prenantes a été renforcée ; les infrastructures ont été réhabilitées et de nouvelles construites.

9.1.3 La gestion du projet a été efficace, sensible et flexible, en dépit de ses difficultés en matière de dotation lors des premières années de son exécution. Bien que le projet ait été prorogé à trois reprises pour lui permettre de réaliser ses objectifs de développement, la satisfaction des clauses/conditions d'entrée en vigueur du prêt et de la déclaration d'entrée en vigueur du décaissement s'est faite dans les délais minimums fixés par la Banque. Les prorogations ont été provoquées par le mauvais l'environnement macroéconomique et du travail créé par le conflit frontalier avec Éthiopie qui a éclaté peu après que le projet ait été lancé.

9.1.4 Le DRF a permis aux agriculteurs de pouvoir disposer de médicaments et de vaccins selon leurs besoins. Cependant, la fourniture continue de médicaments et de vaccins a eu des problèmes avec la clôture du projet à cause du manque de devises nécessaires pour importer davantage de médicaments et de vaccins pour reconstituer le fonds. L'ouverture d'un compte en devises permettrait plus de flexibilité pour des interventions plus efficaces du DRF en vue de l'acquisition de médicaments et de vaccins selon les besoins pour lutter contre et prévenir les maladies infectieuses dans le pays. Le DRF est géré par le Directeur des services techniques (Médecin vétérinaire en chef de l'Érythrée) sous la supervision du Directeur général du Département de la promotion et du développement agricoles. Cependant, la coordination des 67 centres de distribution de médicaments et de vaccins dans les six régions du pays a besoin d'une organisation appropriée permettant une fourniture efficace et efficace de services de qualité, ainsi que la responsabilisation et la transparence dans la gestion des ressources. La mise en place d'une petite unité de gestion totalement consacrée au DRF constitue une option à étudier dans l'avenir en tenant compte du cadre juridique adopté par le gouvernement.

## 9.2 Enseignements tirés

9.2.1 Les enseignements ci-après peuvent être tirés de l'exécution du projet :

- 1) Le lancement du projet peut ne pas être suffisant pour son exécution sans anicroches. Le fait de permettre au Coordonnateur du projet de prendre part à une formation de courte durée en gestion de projets peut améliorer la gestion et la coordination du projet (par. 4.5.2).
- 2) La qualité à l'entrée est importante pour garantir un décollage en douceur et une exécution sans accroc du projet. À cet égard, il est important d'éviter les hypothèses trop optimistes concernant les résultats du projet à l'évaluation, la sous-estimation des contraintes en matière de dotation et d'infrastructure auxquelles la direction du projet pourrait faire face au démarrage et durant une très grande partie de la durée de vie utile du projet. Même après le recrutement effectué pendant l'examen à mi-parcours, certains objectifs fixés n'étaient toujours pas atteints à l'achèvement du projet (par. 3.2).
- 3) Le ferme engagement du gouvernement est nécessaire pour une exécution de projet réussie. Le GOE a accordé un soutien solide au projet tout au long de sa durée de vie utile. L'équipe de gestion du projet avait libre accès au sommet de la hiérarchie au sein du MOA. Les fonds de contrepartie étaient payés en totalité et aux échéances. Le gouvernement a fourni un financement additionnel dépassant l'engagement prévu au moment de l'évaluation (par. 4.2.10).

- 4) La flexibilité dans la conception du projet permet des modifications dans ses objectifs, ainsi que dans le niveau et la portée des activités. Le gestion du projet, avec l'approbation de la Banque, a été à même de faire une nouvelle conception du projet à mi-parcours et de réaffecter les ressources vers des activités existantes, tout comme vers de nouvelles initiatives, telles que le crédit aux exploitants commerciaux de fermes laitières (par. 3.2).
- 5) Un système solide de suivi et évaluation (de S et E) est impératif pour un meilleur suivi de l'exécution du projet, une meilleure évaluation de la performance et de l'impact du projet. Bien que le S et E ait été mis en place beaucoup plus tard dans la durée de vie utile du projet, il a néanmoins fourni un aperçu empirique sur la rentabilité des entreprises d'élevage et il a tenu les dossiers du projet (par. 4.2.10).
- 6) La durabilité et le développement institutionnel dépendent du renforcement des capacités de toutes les parties prenantes. Le NLDP a donné l'occasion à toutes les parties prenantes participant au projet d'acquérir des compétences et d'être formées (personnel technique du MOA, NARI, MOA régional, EDIB, agriculteurs, entrepreneurs et fournisseurs) (par. 4.5).
- 7) Un système de liens recherche – vulgarisation – agriculteur est d'une importance cruciale pour un développement durable de l'élevage. La participation de l'Institut de recherches dans les recherches sur le forage et les semences a été bénéfique pour le développement de la production du forage en Érythrée et a permis au pays d'épargner des devises qui auraient pu être utilisées pour importer des semences fourragères (par. 3.2.1).
- 8) La promotion de systèmes d'aménagement des parcours rationnels pour la production de bétail est essentiel pour une utilisation durable des ressources des parcours. Les aménagements des parcours pilotes à Duluk et Gahro se sont révélés être des réussites et ils devaient, en conséquence, être reproduits dans des environnements similaires. Néanmoins, les collectivités doivent être pleinement engagées dans la gestion des parcours (par. 4.2.2).
- 9) Les projets qui sont formulés dans des environnements post-conflit doivent toujours tenir compte du risque de la détérioration de l'environnement socioéconomique et prévoir des mesures d'atténuation pour faire face à des éventualités telles que coûts élevés de transaction et problèmes de main-d'œuvre et de matériaux de construction (par. 3.2).
- 10) Les conditions de prêt doivent être simples et réalistes et elles doivent être discutées en profondeur et convenues avec l'emprunteur au cours du cycle du projet et confirmées au cours des négociations du prêt de manière à éviter des retards dans l'exécution. (par. 4.7).

### 9.3 **Recommandations**

#### **Pour la Banque**

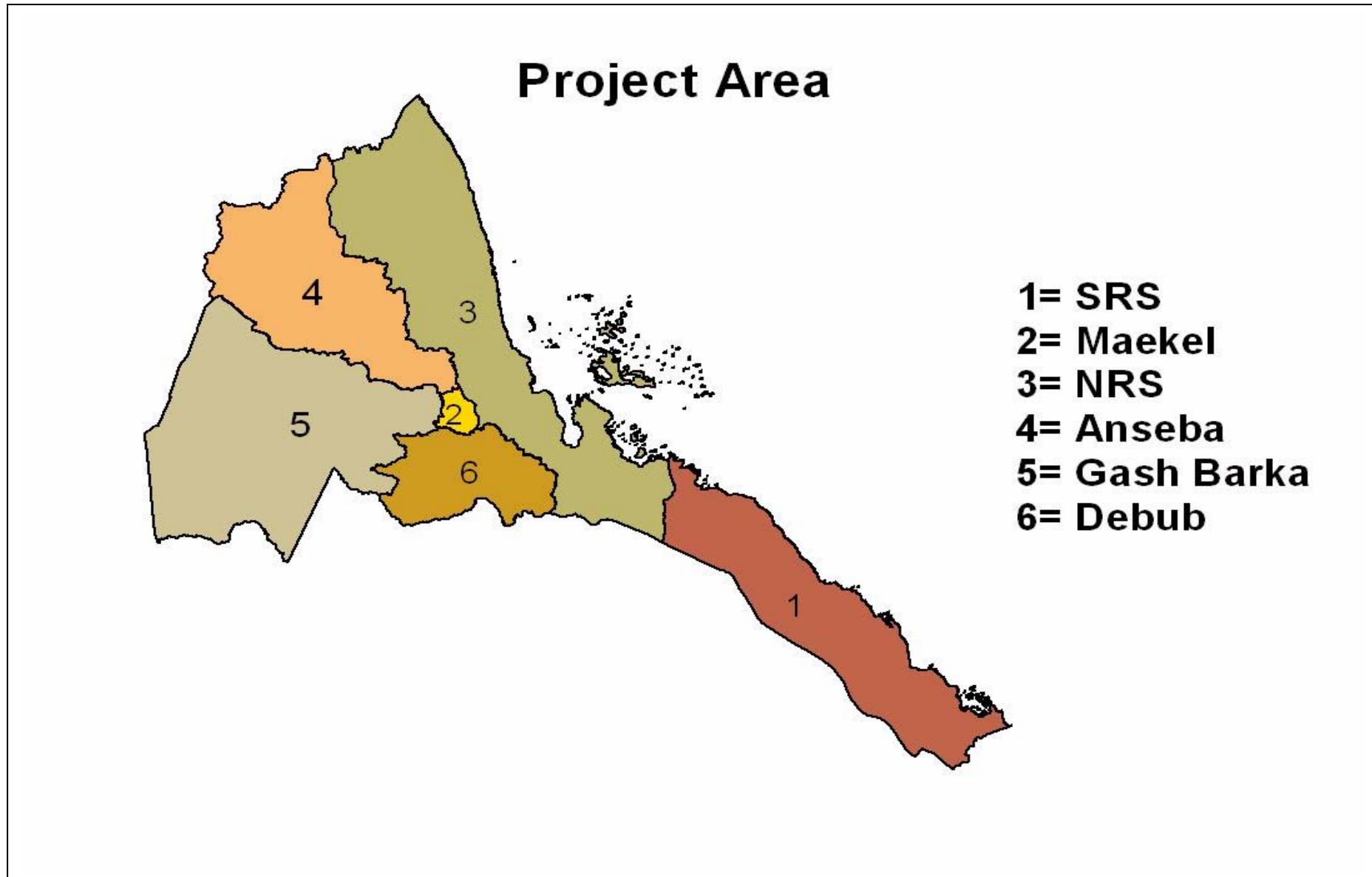
1. Rendre plus harmonieux le décollage des projets : En plus du Document d'évaluation, un Manuel d'exécution du projet devrait être préparé conjointement avec l'emprunteur. La formation doit être organisée dans les deux premiers mois de la durée de vie utile pour familiariser le personnel du projet avec les procédures d'exploitation, y compris les procédures d'acquisition des biens et services et de décaissement de la Banque. La Banque devrait envoyer sur le terrain au moins deux

missions de supervision par an au cours des deux premières années suivant le démarrage du projet afin d'aider à régler les problèmes d'acquisition et de décaissement, ainsi que ceux ayant trait à la compréhension cohérente du rapport d'évaluation. (par. 3.6.2).

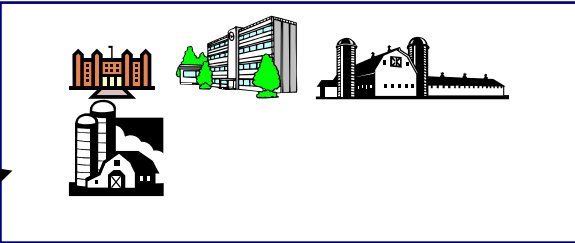
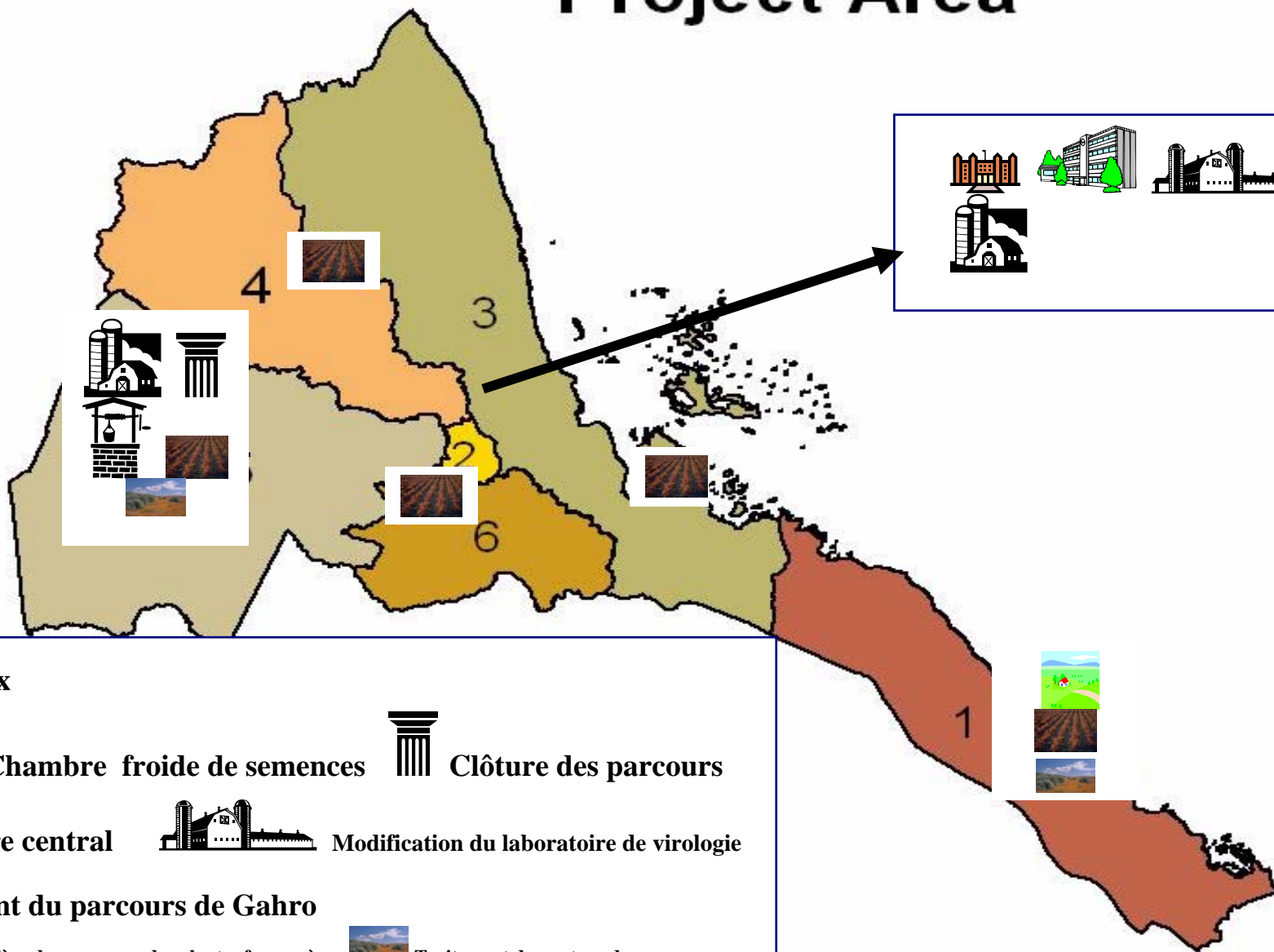
2. Exploitation des projets dans les pays en période de post-conflit : Lors de la conception de projets pour les pays en période post-conflit, des mesures appropriées devraient être prises pour prévoir la possibilité d'un retour au conflit et à une détérioration de l'environnement macroéconomique (par. 4.1.2)

### **Pour l'emprunteur**

1. Réalisations d'études de référence : Des études de référence doivent être réalisées dans les zones des projets avant le démarrage, mais pas plus tard que la fin de la première année de la durée de vie utile du projet. Ceci permettra l'établissement de références contre lesquelles les changements subséquents dans les indicateurs de performance ciblés pourraient être mesurés et évalués. (par. 4.5.2).
2. Institution d'une assurance agricole : Le GOE, par l'entremise du MOA, devrait faciliter la couverture pour les petites entreprises de production de bétail. Dans ce cas, les agriculteurs doivent être sensibilisés sur l'importance de la couverture pour leurs investissements. (par. 4.2.7).
3. Fourniture de la protection de l'environnement et de l'eau : Le GOE devrait urgemment réparer les dommages causés aux remblais et aux gabions à Gahro afin d'empêcher l'inondation des champs des agriculteurs. En outre, le GOE devrait s'assurer que l'entrepreneur fournit les deux pompes relais pour Forash afin de garantir la fourniture régulière d'eau pour les collectivités à Gahro. Les collectivités à Duluk et Gahro devraient être sensibilisées à la participation à l'exploitation et à l'entretien de l'infrastructure dans les parcours (par. 4.2.4).
4. Mise en place d'installations de quarantaine et de postes de contrôle : Les déplacements transfrontaliers intensifs des troupeaux avec Djibouti, Éthiopie et le Soudan sont une menace pour l'état de santé du cheptel érythréen, étant donné, en particulier, que le pays est exempt de la peste bovine et de l'hépatite enzootique. En vue de sécuriser la situation zoonositaire et assurer la qualité des exportations vers le pays du Moyen-Orient, des installations de quarantaine, ainsi que des postes de contrôle dans les principales zones de convergence du bétail dans le pays sont extrêmement importants et devraient être envisagés dans les projets à venir (par. 4.2.6).
5. Durabilité du Fonds renouvelable pour les médicaments et les vaccins (DRF) : Le GOE devrait veiller à ce que les comptes du DRF soient audités et des mesures prises pour garantir sa durabilité, et s'assurer de la disponibilité de devises pour permettre l'importation ininterrompue de médicaments et de vaccins (par. 4.2.5).
6. Suivre l'exécution des accords contractuels : Le GOE devrait adopter comme ligne de conduite l'affectation d'un juriste à la surveillance du respect des clauses et conditions contractuelles par toutes les parties aux contrats (par. 4.6.2).



# Project Area



	<b>Bureaux</b>
	<b>Magasin /Chambre froide de semences</b>
	<b>Laboratoire central</b>
	<b>Construction de puits</b>
	<b>Modification du laboratoire de virologie</b>
	<b>Traitement du captage des eaux</b>
	<b>Clôture des parcours</b>
	<b>Développement du parcours de Gahro</b>
	<b>Entretien de la pépinière des semences des plantes fourragères</b>

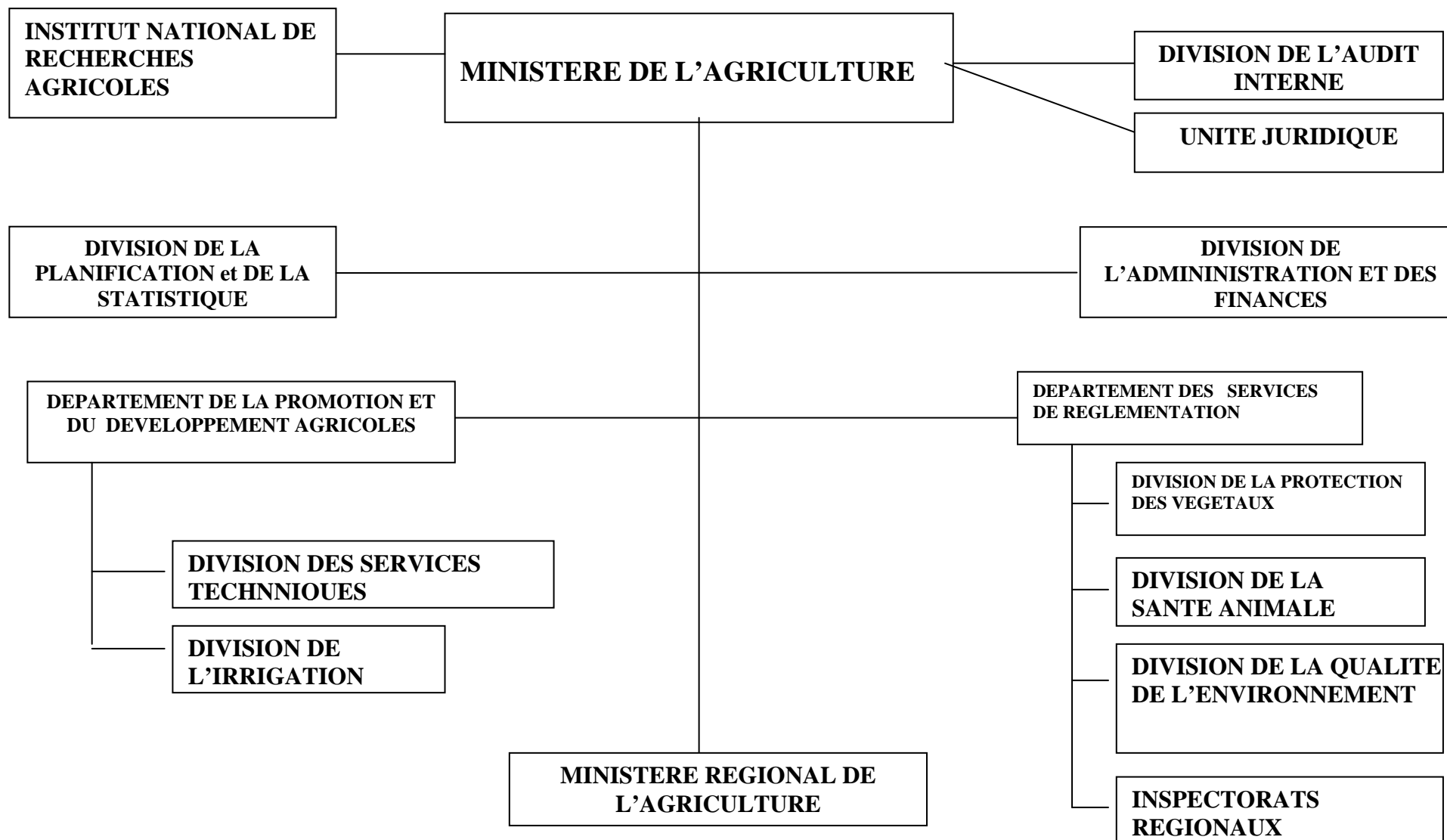


**ÉRYTHRÉE**  
**PROJET DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL DE L'ÉLEVAGE**  
**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET**  
**DÉCAISSEMENT ANNUEL PAR SOURCE DE FINANCEMENT**

Année	FAD				GOE				TOTAL			
	A l'évaluation (FAD et GOE)		Réal (FAD)		A l'évaluation		Réal		A l'évaluation		Réal	
	Montant	Cum. (%)	Montant	Cum. (%)	Montant	Cum. (%)	Montant	Cum. (%)	Montant	Cum. (%)	Montant	Cum. (%)
1998	6,041	5,29	0,136	1,36					6,041	5,29		
1999	2,471	74,52	2,472	26,02					2,471	74,52		
2000	1,788	90,18	0,282	28,83					1,788	90,18		
2001	0,607	95,49	0,926	38,07					0,607	95,49		
2002	0,515	100,00	0,870	46,75					0,515	100,00		
2003			2,348	70,17								
2004			0,843	78,58								
2005			1,782	96,36								
2006			0,365	100,00								
Total	11,422	100,00	10,024	100,00	1,40	100,00	1,032	100	11,422	100,00	11,056	100
Solde non déc. Économies			0,00 0,00								0,00 0,00	

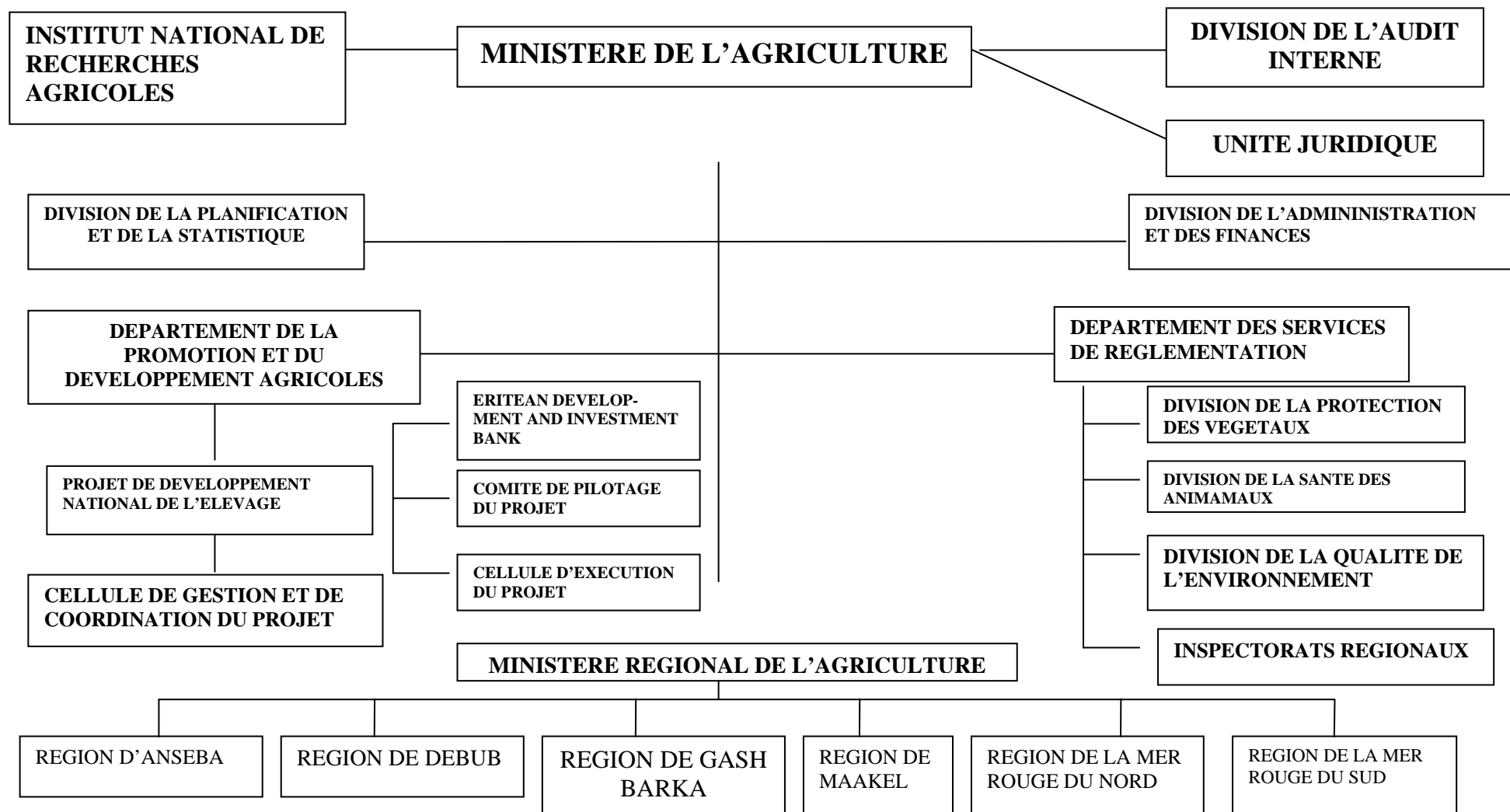
Source : FAD et GOE

**ORGANIGRAMME DU MOA**



LE NLDP DANS LA STRUCTURE  
DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

AU COURS DE EXÉCUTION DU PROJET



**ÉRYTHRÉE : PROJET DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL DE L'ÉLEVAGE****ANALYSES FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE**

---

**Introduction :**

---

L'emprunteur n'a pas recalculé le TRF et le TRE à l'achèvement du projet. Parmi les raisons invoquées, (i) le manque de données de référence appropriées sur la base desquelles suivre et évaluer la performance du projet; (ii) la modification des objectifs après l'examen à mi-parcours; et (iii) la spirale inflationniste des prix qui a sérieusement affecté les coûts estimatifs.

La Mission du RAP de la Banque a noté le démarrage tardif des activités de S et E (An 3) dans le NLDP du fait du recrutement en retard de l'expert en S et E et de son homologue national. Bien qu'une enquête de référence n'ait pas été réalisée avant le démarrage ou au démarrage du projet, le S et E a été à même d'établir des budgets d'entreprise de référence pour les différentes entreprises de cultures et d'élevage à travers les différentes zones agro-écologiques. Les budgets desdites entreprises ont été utilisés dans l'établissement du coût et des revenus, ainsi que des rendements financiers estimatifs pour les plans d'engraissement de la volaille, des bovins, des moutons/chèvres, de la production laitière et de la production fourragère. Les coefficients de production ont été les meilleures estimations que la Mission du RAP a pu utiliser à la lumière de discussions avec diverses parties prenantes et de travaux antérieurs, y compris les chercheurs, le personnel technique du MOA, les ONG et les partenaires au développement (FAO et FIDA). En vue de prendre en compte la spirale inflationniste des prix (en particulier depuis le conflit frontalier entre l'Érythrée et l'Éthiopie), les prix constants de 2003 ont été utilisés dans les analyses.

**Analyse financière**

Les données obtenues des enquêtes de référence réalisées par l'Unité de S et E en 2003 ont établi des budgets d'entreprise de référence pour les différentes entreprises de cultures et d'élevage dans les différentes zones agro-écologiques. Les cinq modules utilisés dans la détermination de la rentabilité financière pour les bénéficiaires du projet étaient : engraissement des bovins, engraissement des moutons et des chèvres, production avicole, production laitière et production fourragère. Le profit moyen par vache laitière s'est accru, passant de 2346 Nakfa (avec la gestion traditionnelle) à 3850 Nakfa (avec la gestion améliorée) grâce à un rendement laitier et à une production laitière plus élevés découlant de l'allongement de la période de lactation. Le taux de rentabilité financière d'une petite ferme laitière (18 vaches) gérée de manière traditionnelle a été estimé à 17,5%. Avec la gestion améliorée (fourrage vert suffisant et une amélioration de la santé des animaux), le taux de rentabilité financière s'accroît et passe à 23,5%. Dans les fermes d'engraissement de bovins et de moutons/chèvres, le profit moyen était de 3315 Nakfa par tête, et dans les fermes d'engraissement de petits ruminants, le profit moyen était de 354 Nakfa par tête. Le taux de rentabilité financière de 11,5% était beaucoup plus faible que pour l'entreprise laitière. Le coût des aliments pour animaux (fourrage et aliments concentrés supplémentaire) était le facteur déterminant le plus important de la rentabilité. Dans l'évaluation de la rentabilité des petites fermes avicoles (moins de 300 pondeuses), les profits moyens par pondeuse et par œuf étaient respectivement de 150 et de 0,4 Nakfas. Le taux de rentabilité

interne était de 10,5%. Le coût des aliments pour animaux et le taux de mortalité étaient des facteurs déterminants cruciaux de la rentabilité. La marge bénéficiaire moyenne pour les semences et le fourrage vert d'Alfalfa était de 110503 Nakfa par hectare. Ce chiffre était beaucoup plus élevé que les chiffres comparables relatifs à certaines des cultures arables (sorgho, millet et tef).

---

### Analyse économique

---

Les avantages additionnels découlant de l'intervention du projet ont été enregistrés au niveau des composantes santé animale et production animale commerciale.

Pour la composante santé animale, la croissance de la productivité proviendra de la vaccination et de l'amélioration de la gestion de la santé animale. Les données sur le troupeau de bestiaux, ainsi que les taux de croissance entre 1999 et 2006 ont été obtenus du MOA. On peut dire, sur la base des visites sur le terrain et des discussions avec les agents de la Division de la santé animale du MOA, que 20% des productions animales additionnelles, exprimées en unités bovin tropical,<sup>2</sup> ont été attribués au projet. Le prix de vente moyen par tête de bétail, ainsi que les coûts opérationnels à la ferme ont été tirés de l'enquête de référence réalisée par l'Unité de S et E du projet en 2003. Le tableau 5.1 reprend les paramètres techniques et économiques.

La contribution du projet au niveau de la composante élevage commercial à petite échelle a été évaluée sur la base de 200 bovins d'engraissement, ainsi que d'éleveurs engraisant des moutons et des chèvres avec une taille de troupeau moyenne de 20 UBT de bétail. De même, 200 fermes laitières ayant, en moyenne, 25 bovins laitiers, ont été utilisées dans l'évaluation des avantages découlant de l'industrie laitière commerciale. Les paramètres techniques et économiques sont aussi présentés au tableau 3.

Les coûts d'investissement et renouvelables totaux du projet ont été ajoutés aux coûts à la ferme en vue d'obtenir les coûts marginaux totaux. Les fonds alloués au crédit et au fonds renouvelable destiné aux médicaments n'ont pas été inclus dans les calculs de coûts parce qu'ils sont considérés comme des paiements de transfert.

Les flux des coûts et des avantages ont été projetés sur une période de 15 ans (après l'examen à mi-parcours). Les avantages ont été retardés de deux ans en vue de tenir compte des retards dans le démarrage du projet, ainsi que des retards enregistrés dans l'achèvement de l'infrastructure. Le taux de rentabilité économique recalculé (TRE) est de 17,5%. Bien qu'inférieur à l'estimation de 19% retenue à l'évaluation, il est considéré comme attractif, comparé au coût du capital estimé à 12% à l'évaluation (voir les tableaux 1,2 et 3).

---

<sup>2</sup> Le troupeau érythréen de petits et grands ruminants a été converti en UBT en utilisant le facteur de conversion suivant Chameau=1,2, Bœuf =1, mouton = 0,1 et chèvre = 0,1

## 1. ÉRYTHRÉE : NLDP : taux de rentabilité économique pour la production commerciale à petite

Année	UBT	Gain de	Avantages	Coûts	Vache	Production	Avantages	Coûts	Coûts	Coûts	Avantages	Flux net des
		poids	additionnels	additionnels		à la ferme	additionnelle	additionnels	d'exploitat.	d'investis/	additionnels	
		250kg/tête			lait		5,41Nakfa/	additionnels	renouv.	totaux	totaux	avantages
		Millions de	Millions de	Millions de	Millions de	litre	Millions de	de	de	Millions de	Millions de	Millions de
		Nakfa	Nakfa	Nakfa	litres		Nakfa	Nakfa	Nakfa	Nakfa	Nakfa	Nakfa
		No	Tonnes				5,10/litre					
1998												
1999												
2000												
2001			0	0			0	0	19,6	19,6	0	-19,6
2002		0	0	0		0	0	0	16,4	16,4	0	-16,4
2003	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	16,5	124,4085	118,13195	-6,27655
2004	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	1,7	109,6085	118,13195	8,52345
2005	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	1,7	109,6085	118,13195	8,52345
2006	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	1,7	109,6085	118,13195	8,52345
2007	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	1,7	109,6085	118,13195	8,52345
2008	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	1,7	109,6085	118,13195	8,52345
2009	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	1,7	109,6085	118,13195	8,52345
2010	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	1,7	109,6085	118,13195	8,52345
2011	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	1,7	109,6085	118,13195	8,52345
2012	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	1,7	109,6085	118,13195	8,52345
2013	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	1,7	109,6085	118,13195	8,52345
2014	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	1,7	109,6085	118,13195	8,52345
2015	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	1,7	109,6085	118,13195	8,52345
2016	4000	1332	55,944	49,284	5000	11,495	62,18795	58,6245	1,7	109,6085	118,13195	8,52345
											<b>TRE</b>	<b>13,8%</b>

**Tableau 3. ÉRYTHRÉE : PROJET DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL DE L'ÉLEVAGE : TAUX DE RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE**

Année	Avantages additionnels nets Composante santé animale Millions de Nakfa	Avantages additionnels nets Production commerciale Millions de Nakfa	Coûts d'investissement et renouvelables addition. Millions de Nakfa	Avantages additionnels nets totaux Millions de Nakfa
1999	0			
2000	0	0	2,5	-2,5
2001	-1,16	-18,6	1,0	-20,76
2002	-14,604	-16,4	0,7	-31,704
2003	-4,248	-7,989	0,7	-12,937
2004	6,88	8,473	0,7	14,653
2005	9,104	8,473	0,7	16,877
2006	10,216	8,473	0,7	17,989
2007	8,548	8,473	0,7	16,321
2008	6,602	8,473	0,7	14,375
2009	11,606	8,473	0,7	19,379
2010	7,436	8,473	0,7	15,209
2011	9,493	8,473	0,7	17,266
2012	9,7156	8,473	0,7	17,4886
2013	10,772	8,473	0,7	18,545
2014	8,548	8,473	0,7	16,321
2015	9,104	8,473	0,7	16,877
2016	7,992	8,473	0,7	15,765
		8,473		
<b>IRR</b>	<b>33%</b>	<b>14%</b>		<b>17,5%</b>

**ÉRYTHRÉE**  
**PROJET DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL DE L'ÉLEVAGE**

**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE PROJET**

Échelle de notation de la performance et critères d'évaluation

1. Échelle de notation

$X \geq 3$  *Très satisfaisant*

$2 \leq X < 3$  *Satisfaisant*

$1 \leq X < 2$  *Insuffisant*

$X < 1$  *Très insuffisant*

où X représente la valeur attribuée à une variable de la performance.

Classification : La performance est jugée satisfaisante si la valeur moyenne de  $X \geq 2$ .

2. Résultats de l'évaluation

**FORMULAIRE IP1**  
**PERFORMANCE À L'EXÉCUTION**

Indicateurs de composante	Note (1-4)	Observations
1. Respect du calendrier d'exécution	1	Retard - 33 mois.
2. Respect du calendrier des dépenses	4	La totalité du prêt a été utilisée. Pas de dépassement de coûts.
3. Respect des clauses	3	Retards enregistrés dans le recrutement du personnel, en particulier le recrutement du spécialiste du S et E
4. Adéquation du suivi et de l'évaluation, ainsi que des rapports	3	31 Rapport d'activité trimestriels, RAP de l'emprunteur, et audit final. Amélioration de la qualité des rapports.
5. Opérations satisfaisantes (le cas échéant)	3	Peu de travaux de génie civil restent à réaliser, mais ils sont budgétisés. Le remboursement du prêt par les agriculteurs commerciaux est effectif à seulement 55%.
<b>TOTAL</b>	14	
<b><u>Évaluation globale de la performance au plan de l'exécution</u></b>	2.8	Satisfaisant

**FORMULAIRE BP1**  
**PERFORMANCE DE LA BANQUE**

Indicateurs de composante	Note (1-4)	Observations
1. À l'identification	3	A suivi une analyse du secteur agricole satisfaisante réalisée avec l'aide de la FAO
2. À la préparation du projet	-	Par la mission de la FAO en novembre 1995
3. À l'évaluation	3	Risque de conflit frontalier imminent imprévu.
4. A la supervision	3	Neuf missions de supervisions. Amélioration après l'examen à mi-parcours.
Évaluation globale de la performance de la Banque	3	Satisfaisant

ÉRYTHRÉEPROJET DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL DE L'ÉLEVAGERAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJETFORMULAIRE PO 1RÉSULTATS DU PROJET

No	Indicateurs de composante	Note (1-4)	Observations
1	<b><u>Pertinence et réalisation des objectifs</u></b>		
i)	Politique macro-économique	3	
ii)	Politique sectorielle	3	
iii)	Réalisation matérielle (y compris production)	3	
iv)	Résultats financiers	2	
v)	Lutte contre la pauvreté, questions sociales, et de genre	3	
vi)	Environnement	3	
vii)	Développement du secteur privé	3	
viii)	Autres (à spécifier)	-	
2.	<b><u>Appui institutionnel</u></b>	-	
i)	Cadre institutionnel, y compris restructuration	3	
ii)	Systèmes financiers et systèmes informatiques de gestion, y compris des systèmes d'audit	2	
iii)	Transfert de technologie	3	Parcours pilotes et Laboratoire vétérinaire central.
iv)	Dotation en personnel qualifié (y compris rotation, formation du personnel, et personnel de contrepartie)	2	
3.	<b><u>Durabilité</u></b>		
i)	Engagement continu de l'emprunteur	3	
ii)	Politique environnementale	3	
iii)	Cadre institutionnel	3	
iv)	Viabilité technique et dotation en personnel	3	
v)	Viabilité financière, y compris les systèmes de recouvrement des coûts	2	
vi)	Viabilité économique	3	
vii)	Viabilité environnementale	3	
viii)	Services d'exploitation et d'entretien (disponibilité du financement des charges récurrentes, devises, pièces de rechange, ateliers, etc.)	2	
4.	<b><u>Taux de rentabilité économique</u></b>	3	
	TOTAL	2,75	Satisfaisant

## ANNEXE 7

### Recommandations et mesures de suivi

Principales constatations et conclusions	Enseignements tirés/Recommandations	Mesures de suivi	Responsabilité
<p><b>Qualité à l'entrée</b> Les hypothèses retenues à l'évaluation en ce qui concerne les résultats du projet étaient trop optimistes et ont, donc, sous-estimé les contraintes en matière de dotation et d'infrastructure auxquelles la gestion du projet a dû faire face au démarrage et pour une très grande partie de la durée du projet.</p>	Il est nécessaire d'améliorer la qualité à l'entrée afin d'assurer un démarrage rapide, ainsi qu'une exécution sans anicroches.	Évaluer, d'un œil critique, les hypothèses et les risques dans les futurs documents d'évaluation.	BAD
<p><b>Démarrage tardif</b> A cause du démarrage tardif de l'exécution, l'achèvement du projet a été retardé..</p>	Outre le document d'évaluation, un Manuel d'exécution de projet (PIM) devrait être préparé.	Pour les projets à venir, la Banque devrait envisager la préparation d'un Manuel d'exécution de projet soit en tant qu'annexe du Rapport d'évaluation, soit en tant que document séparé.	BAD. et GOE
<p><b>Études de référence</b> Des études de références n'ont pas été réalisées avant le démarrage du projet en vue de servir de références.</p>	Les études de référence permettront la mise en place de références par rapport auxquelles les changements ultérieurs au niveau d'indicateurs spécifiques pourraient être mesurés et évalués.	Prendre des dispositions pour que des études de références soient incluses aux documents d'évaluation pour les projets où cela n'est pas déjà le cas.	BAD et GOE
<p><b>Assurance agricole</b> L'absence de couverture pour les petites entreprises d'élevage les a rendues vulnérables aux chocs imprévus et elles ont été, en conséquence, incapables de rembourser leurs prêts bancaires.</p>	Même les petits exploitants agricoles devraient essayer de chercher une garantie pour tout prêt bancaire.	Le GOE, par l'entremise du MOA, devrait faciliter l'obtention de couverture pour les petites entreprises d'élevage.	GOE
<p><b>Protection de l'environnement</b> Les dégâts causés à l'établissement à Gahro n'ont pas été réparés.</p>	Les retards dans les réparations exposeront davantage le parcours de Gahro aux dommages que peuvent causer les inondations.	Des réparations urgentes doivent être effectuées au niveau du remblai du parcours de Gahro.	GOE
<p><b>Production du fourrage</b> Les fermiers ont fait des efforts au cours des cinq dernières années, ce qui représente un bon début.</p>	Les fermiers se rendent compte maintenant des avantages de la production du fourrage, ce qui n'était pas le cas avant. Mais les bureaux régionaux du MOA doivent faire en sorte que cette attitude soit de plus en plus adoptée.	Les semences des plantes fourragères doivent être disponibles et les agriculteurs doivent être formés en vue de maintenir la durabilité du production du fourrage.	MOA du GOE
<p><b>Aménagement pilote des parcours</b> Les deux plans d'aménagement de parcours pilotes (Duluk et Gahro ) n'ont pas été exécutés de manière satisfaisante.</p>	Le MOA des régions doit exécuter les activités inachevées dans les deux zones pilotes (a) A Duluk, installation d'une pompe à eau au niveau du forage; par ailleurs, la construction du bâtiment de la pompe doit être achevée. (b) à Gahro le remblai en terre endommagé doit être réfectionné et les ouvrages en gabion doivent être entretenus; une pompe de renfort d'une dimension appropriée, ainsi qu'une pompe de réserve doivent être mises en place; et il faut réparer les pannes fréquentes des canalisations et des bornes-fontaines.	Les parcours pilotes doivent être régulièrement surveillés et évalués en vue de leur utilisation efficace et efficiente.	MOA du GOE
<p><b>Services de la santé animale</b> 1. Les travaux additionnels pour le CVL n'ont pas été achevés. 2. Station de quarantaine, laboratoire vétérinaire satellite et Centres de services aux productions animales :-à cause du temps qui était limité et de contraintes budgétaires, toutes ces structures n'ont pas été construites. Le choix des sites, le levé et la conception de la station de quarantaine, dans la Région Semeianawi Keyhe Bahri Region à Gahtealayi avaient néanmoins été déjà fait, mais tout a été suspendu.</p>	1. Les activités en souffrance suivantes doivent être achevées afin que le CVL puisse atteindre son but : (a) les travaux de génie civil, y compris un réservoir et son système; (b) conditionnement d'air, système et fils d'alarme incendie, générateur diesel, cornière (LTZ) de prise d'eau d'incendie , chambre froide et congélateur; (c) alimentation d'eau de secours. 2. Des efforts doivent être faits pour achever les stations de quarantaine.	Le budget des activités ci-dessous a été temporairement versé à la Bank of Eritrea dans le compte numéro GOV 120.101.0001. Le MOA doit suivre l'exécution et les paiements approuvés seront effectués à partir du compte dont le numéro est donné ci-dessus. (2) Le MoA doit trouver des fonds pour d'intégrer ces activités à un autre projet ou programme	GOE
<p><b>Crédit accordé aux agriculteurs pour la production commerciale à petite échelle de bétail Fonds renouvelable</b> Les fermiers n'ont pas remboursé ce qu'ils devaient au Fonds renouvelable. Au total, des arriérés de 10,1 millions de Nafks doivent être payés à l'EDIB.</p>	Convaincre les clients de la nécessité de rembourser leurs prêts.	Nécessité d'intensifier l'application des mesures de suivi.	EDIB, MOA du GOE.
<p><b>Soutien institutionnel :</b> 67 documents différents ont été produits par les AT cités ci-haut.</p>	Nécessité de maintenir et d'utiliser l'effet multiple des connaissances accumulées grâce aux 150 m/p d'AT et au personnel de contrepartie utilisés sur le projet.	Les documents doivent être distribués aux Bureaux régionaux du MOA.	MOA du GOE

**Infrastructure du projet**

1 Il est important de noter que l'exécution des activités relatives aux travaux de génie civil dans le projet ont connu des retards à cause (i) de contraintes budgétaires, (ii) de retards dans la conception des travaux de génie civil du fait de la pénurie d'ingénieurs d'études sur le marché local et, parfois, l'indifférence des quelques ingénieurs disponibles à l'égard de la conception des installations dont les sites étaient éloignés, (iii) de retards dans le recrutement d'entrepreneurs qualifiés du fait de la pénurie de ces derniers sur le marché local, combinée aux prix contractuels exorbitants qui étaient proposés; (iv) de retards dans la fourniture de matériaux de construction du fait de leur non-disponibilité sur le marché local, combinée aux prix élevés de l'importation de ces matériaux et au temps nécessaire pour les obtenir; et (iv) du conflit frontalier entre l'Érythrée et Éthiopie Ce dernier a créé un environnement macroéconomique difficile pour une exécution efficace et efficiente du projet. Néanmoins, la plus grande partie des travaux de génie civil ont été achevés de manière satisfaisante.

2 En ce qui concerne le production du fourrage, deux magasins de semences de 500 m<sup>2</sup> chacun à Asmara et Tesseney (Gash Barka) ont été conçus et construits, ce qui représente un taux de réalisation de 100% par rapport à ce qui était prévu. Pour ce qui est de l'Aménagement pilote des parcours, les activités en matière d'infrastructure ont été entreprises à Duluk et Gahro. A Duluk, le levé et la conception de 20.000 ha de parcours et la construction d'une clôture de 3km x 1km, y compris la séparation des enclos par une clôture de 20 km ont été achevés avec succès, tandis que deux puits creusés à la main (Adi Kukui et Adi Mentay) et un puits foré (dans le village de Duluk) ont été réalisés. Le puits foré n'a, cependant, pas fourni de l'eau. En outre, un réservoir d'eau et des goulottes ont été construits, tandis que la mise en place d'au moins 250 m<sup>3</sup> de petits barrages submersibles (pierres), 127 ha de sillons et 310 ha de terrasses dans les plaines, ainsi que la plantation d'arbustes dans la vallée à l'effet de réduire l'érosion, ont été menées à bien. Il a été prouvé que la mise en place de sillons et de terrasses amélioraient la biomasse, ainsi que la valeur nutritive des herbes des parcours.

3 A Gahro, le levé et la conception de 1700 ha de parcours, ainsi que la construction de l'aménagement hydro-agricole de Gahro ont été achevés. Les ouvrages de déviation de l'eau, y compris les tranchées au sol, les canaux de diversion, les modifications des lits de rivières, etc. ont été construits. Les activités suivantes ont été achevées au titre des ouvrages de déviation de l'eau : (a) construction d'un remblai en terre sur les côtes est et ouest du site du projet qui s'étend sur une longueur totale de 12.139 m, et a une hauteur moyenne de 2,5 m. et une pente vers l'intérieur (côté rivière) de 2H :1V et une pente vers l'extérieur (côté rive) de H :1V; (b) la fourniture et la mise en place de gabions remplis de pierres. Les gabions ont été placés dans des zones critiques du remblai en terre sur une longueur totale de 921 m, et une hauteur de 3m; (c) construction du réservoir au niveau du sol et du poste de pompage sur le site de la pompe à Forash avec la fourniture et l'installation de deux pompes relais (en service et de réserve), ayant la capacité de fournir 5,5 litre/sec.(19,8m<sup>3</sup>/h) contre une hauteur totale d'au moins 45 m à 70% d'efficience; (d) construction d'un réservoir surélevé au village de Buri et d'une canalisation en PVC pour relier le réservoir au niveau du sol à Forash au réservoir surélevé au village du Buri et d'une autre canalisation du réservoir surélevé au village de Gahro; (e) construction de prises d'eau à des endroits choisis le long de la canalisation, ainsi que de trois bornes-fontaines (une à Buri et deux au village Gahro) pour la fourniture d'eau domestique; et (f) construction d'un logement de fonction à Gahro. La seule pompe relais installée n'avait pas les bonnes dimensions et on a demandé à l'entrepreneur de la remplacer par la pompe qu'il fallait et de fournir par ailleurs la pompe relais. En outre, les inondations de 2004-2005 ont détruit des sections des remblais, ainsi que les gabions sur le côté ouest et l'entrepreneur a accepté de réparer les dégâts,

mais il ne l'a pas encore fait. Il a été demandé au GOE de faire en sorte que les deux pompes relais soient fournies et que les dommages causés au remblai et aux gabions soient réparés par l'entrepreneur. Il est aussi important de noter que l'on a enregistré des pannes fréquentes sur la canalisation et de interruptions fréquentes de la fourniture d'eau aux villages. Il est recommandé que la communauté participe à l'exploitation et à l'entretien des investissements de manière à minimiser les pannes fréquentes et garantir leur durabilité.

4 La construction du CVL et la rénovation des laboratoires de virologie, de sérologie et de bactériologie ont constitué les principales activités en matière d'infrastructure de la composante Services de la santé animale. Environ 96% des travaux de génie civil ont été achevés, avec, cependant, plusieurs travaux mineurs mais importants encore en souffrance. Parmi ceux-ci, l'achèvement de la cabine de transformateur de manière à permettre l'installation du transformateur qui a déjà été fourni; la fourniture d'un générateur de secours de 80 Kwh; et l'achèvement de 3 réservoirs de décontamination qui permettront que les fuites d'effluents provenant du laboratoire soient traitées avant d'être évacuées dans les canalisations publiques d'égouts. Ce système est très important en tant que mesure d'atténuation environnementale pour prévenir toute situation regrettable résultant de l'utilisation du CVL. Parmi les autres travaux mineurs en souffrance, on trouve la construction d'un incinérateur de déchets solides; des climatiseurs à fournir et installer; une chambre froide à installer; des allées entre les bâtiments pour les charrettes à bras; salle d'accueil des échantillons à l'entrée; un vestiaire pour le personnel à l'entrée principale du bâtiment; des panneaux sur les bâtiments et autres travaux accessoires, tels que la clôture, le système de lutte contre l'incendie qui est partiellement installé, l'asphaltage pour le parc autos, et le réservoir de secours en cas de besoin. L'ensemble des travaux peuvent être achevés en 2 mois pour un coût total d'environ 6.711.580,83 Nakfa qui ont déjà été mis de côté.

5 En outre, la chambre froide, d'une capacité de 500 m<sup>2</sup>, ainsi qu'un immeuble de bureaux à Asmara ont été achevés. La chambre froide est équipée d'une unité de condenseur refroidi par l'air de marque Bitzer ayant deux ventilateurs de 0,2 KW et un réchauffeur de dégivrage de 4,77 KW. Le projet n'a pas pu réaliser la construction des deux laboratoires zonaux, des quatre stations de quarantaine, de quarante centres des services aux productions animales, et des neuf postes de contrôle vétérinaire du fait de contraintes budgétaires. Ces contraintes résultaient de la montée en flèche des prix, en particulier du côté des travaux de génie civil. Par exemple, le budget initial prévu pour les quatre stations de quarantaine, qui était de 5,1 millions de Nakfa, a été révisé à la hausse à 7,6 millions de Nakfa, mais l'offre la moins disante pour la construction d'une station de quarantaine était de 25,0 millions de Nakfa.

## ANNEXE 9

**DÉTAILS DES MARCHES ATTRIBUÉS**

N°	Marché pour	Date de l'offre	Date d'attribution du marché	Montant du marché	Part de la BAD (%)	Nom de l'entreprise	Nationalité	Siège	Mode d'acquisition	
									Approuvé	Réel
1	40 Motocyclettes	7/12/98	18/03/99	9 850 200,00 JPY	100	KJAER AND KJAER WORLDWIDE LTD	DANEMARK	SVERDBORG	CFEI	CFEI
2	11 Véhicules 4x4 pickup	07/12/98	18/03/99	30 543 150,00 JPY	100	ANBERBEB SHARE COMPANY (ASCO)	ÉRYTHRÉE	ASMARA	CFEI	CFEI
3	Camion Iveco	07/12/98	18/03/99	93 220 000,00 ITL	100	INTRACO SPA	ITALIE	MILAN	CFEI	CFEI
4	Services de consultants pour la santé animale	-	01/04/99	28 125,00 \$EU	100	DR. TEKLEMARIAM ZEGGU	ÉRYTHRÉE	ASMARA	DNP	DNP
5	Levé et conception en rapport avec le développement du parcours de Gahro	09/11/98	25/02/99	467 700,00 ERN	100	SAMSAL CONSULTANTS	ÉRYTHRÉE	ASMARA	CFEI	AON
6	Vaccins et médicaments à usage vétérinaire	29/03/99	09/05/99	34 350,00 USD	100	SANOFI SANTÉ ANIMALE	FRANCE	CEDEX	CFEI	CFEI
7	Vaccins à usage vétérinaire	29/03/99	09/06/99	79 150,00 USD	100	BOTSWANA VACCINE INSTITUTE (PT)	BOTSWANA	GABORONE	CFEI	CFEI
8	Matériel de laboratoire	19/04/99	17/06/99	219 086,00 EUR	100	ERO-SUPPLY	DANEMARK	COPENHAGUE	CFEI	CFEI
9	Médicaments à usage vétérinaire	29/03/99	07/07/99	84 200,70 USD	100	HIPRA S.A	ESPAGNE	G/ROMA	CFEI	CFEI
10	Équipement clinique	19/04/99	18/07/99	89 878 591,00 ITL	100	FUTURA S.P.A.	ITALIE	ROME	CFEI	CFEI
11	Équipement clinique	19/04/99	17/08/99	376 143,00 DKK	100	JORGEN KRUISE A/S	DANEMARK	MARSLEV	CFEI	CFEI
12	Travaux de clôture à Duluk	26/07/99	04/08/99	252 463,50 USD	100	HABTE YEBIO BUILDING CONTRACT	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AON
13	Vaccins à usage vétérinaire	-	03/12/99	22 533,00 USD	100	VET AGRO	KENYA	NAIROBI	CFEI	CFEI
14	Vaccins à usage vétérinaire	29/03/99	20/03/00	13 470,00 USD	100	BOTSWANA VACCINE INSTITUTE (PT)	BOTSWANA	GABORONE	CFEI	CFEI
15	Vaccins à usage vétérinaire	29/03/99	09/03/99	160 600,00 USD	100	MERIAL	FRANCE	LYON	CFEI	CFEI
16	Vaccins à usage vétérinaire	29/03/99	26/03/00	86 700,00 £ EU	100	MERIAL	FRANCE	LYON	CFEI	CFEI

N°	Marché pour	Date de l'offre	Date d'attribution du marché	Montant du marché	Part de la BAD (%)	Nom de l'entreprise	Nationalité	Siège	Mode d'acquisition	
									Approuvé	Réel
17	Vaccins à usage vétérinaire	17/01/00	07/04/00	199 436,95 USD	100	HIPRA S.A	ESPAGNE	G/ROMA	CFEI	CFEI
18	Vaccins à usage vétérinaire	29/03/99	29/03/00	7700,00 USD	100	VETAGRO EAST AFRICA	KENYA	NAIROBI	CFEI	CFEI
19	Services de consultants pour l'aménagement des parcours	27/12/99	05/07/00	170 373,20 USD	100	CIE JULES LANCKER	BELGIQUE	BRUXELLES	LR	LR
20	Services de consultants pour la santé animale	22/12/99	05/07/00	147 109,20 USD	100	CIE JULES VAN LANCKER	BELGIQUE	BRUXELLES	LR	LR
21	Services de consultants pour un spécialiste en semences	27/12/99	05/07/00	58 810,20 USD	100	JULES VAN LANCKER	BELGIQUE	BRUXELLES	LR	LR
22	Semences fourragères	08/01/01	25/02/01	70 754,14 USD	100	ERIFIN PLC IMPORT EXPORT	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AOI
23	Services de consultants pour la conception des immeubles à laboratoire	25/10/99	20/03/01	132 000,00 ERN	100	CONTINENTAL CONSULTANT	ÉRYTHRÉE	ASMARA	LR	AON
24	Fournitures de bureau	20/04/01	27/04/01	2507,00 ERN	100	WEDEB , RED SEA & GRAPHIC STATIONARY	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AON
25	Construction de chambre froide, d'entrepôt à céréales et de bureaux	27/11/00	05/06/01	871 819,00 ERN	100	SENAY CONSTRUCTION PLC	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AON
26	Services de consultants pour la nutrition animale	05/02/01	09/07/01	108 910,00 USD	100	RWA INTERNATIONAL LIMITED	ANGLETERRE	NORTH YORKSHIRE	LR	LR
27	Services de consultants pour un ingénieur en irrigation	05/02/01	09/07/01	178 690,00 USD	100	MASDAR U.K. LTD	ANGLETERRE	LONDRES	AOI	AOI
28	Médicaments à usage vétérinaire	22/10/01	20/12/01	151 042,00	100	MERIAL	FRANCE	LYON	CFEI	CFEI
29	Vaccins à usage vétérinaire	22/10/01	20/12/01	28 001 USD	100	BOTSWANA VACCINE INSTITUTE	BOTSWANA	GABORONE	CFEI	CFEI
30	Médicaments à usage vétérinaire	22/10/01	20/12/01	120 575 USD	100	BREMER PHARMA GMBH	ALLEMAGNE	BREMER HOUSEN	CFEI	CFEI
31	Médicaments à usage vétérinaire	22/10/01	20/12/01	45 055 USD	100	AFRICAN MARKET INTERNILE	ÉGYPTE	LE CAIRE	CFEI	CFEI
32	Médicaments à usage vétérinaire	22/10/01	20/12/01	23 025 USD	100	VET AGRO EAST AFRICA	KENYA	NAIROBI	CFEI	CFEI
33	Médicaments à usage vétérinaire	22/10/01	20/12/01	78 860 USD	100	HIPRA	ESPAGNE	G/ROMA	CFEI	CFEI

N°	Marché pour	Date de l'offre	Date d'attribution du marché	Montant du marché	Part de la BAD (%)	Nom de l'entreprise	Nationalité	Siège	Mode d'acquisition	
									Approuvé	Réel
34	Matériel de bureau	13/10/03	09/03/02	154 200 ERN	100	ETSS	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AON
35	Services de consultants pour la production de la viande	05/12/00	16/04/02	89 675 USD	100	RWA INTERNATIONAL LIMITED	ANGLETERRE	NORTH YORKSHIRE	LR	LR
36	Services de consultants pour la commercialisation du bétail	05/02/01	02/05/02	146 590 USD	100	FINTECS CONSULTANTS	ÉGYPTE	LE CAIRE	LR	LR
37	Réactif de laboratoire	20/05/02	11/06/02	6965,00 USD	100	BIOLOGICAL DIAGNOSTIC SUPPLIES	RU	ÉCOSSE	CFEI	CFEI
38	Construction d'un entrepôt de semences fourragères à Teseney	29/04/02	03/07/02	637 712,87 ERN	100	KIFLAY WELDU BUILDING CONTRACTOR	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AON
39	Réactifs de laboratoire	15/02/02	-	6965,00 USD	100	BDSL	ÉCOSSE	DREGHORN	CFEI	CFEI
40	Services de consultants pour le Suivi et Évaluation	11/02/02	02/08/02	96 310,00 USD	100	FINTECS CONSULTANTS	ÉGYPTE	LE CAIRE	LR	LR
41	Services de consultants pour un conseiller en santé animale	29/04/02	02/09/02	117 424,00 USD	100	PAN LIVESTOCK	RU	GWH	LR	LR
42	Compresseur d'air	05/09/02	17/12/02	274 200 DKK	100	KEN FRIG APS	DANEMARK	COPENHAGUE	CFEI	CFEI
43	Construction de l'aménagement hydro-agricole du parcours de Gahro	-	06/02/03	1 715 598,79 à EU	100	GHEDEM CONSTRUCTION COMPANY	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AON
44	Services de consultants pour un ingénieur en irrigation	05/02/00	09/07/01	145 839,00 USD	100	MASDAR U.K. LTD	ANGLETERRE	LONDRES	LR	LR
45	Médicaments et vaccins à usage vét.	26/05/03	08/08/03	41 010,00 EUR	100	COOPHAVET	FRANCE	CEDEA	CFEI	CFEI
46	Médicaments et vaccins à usage vét.	26/05/03	08/08/03	68 897,00 USD	100	MERIAL	FRANCE	LYON	CFEI	CFEI
47	Médicaments et vaccins à usage vét.	26/05/03	08/08/03	122 820,00 USD	100	AFRICAN MARKET INTERNILE	ÉGYPTE	LE CAIRE	CFEI	CFEI
48	Médicaments et vaccins à usage vét.	26/05/03	08/08/03	104 450,00 EUR	100	BREMER	ALLAMAGNE	BREMER HOUSEN	CFEI	CFEI
49	Médicaments et vaccins à usage vét.	26/05/03	08/08/03	165 590,00 USD	100	HIPRA	ESPAGNE	G/ROMA	CFEI	CFEI
50	Médicaments à usage vétérinaire.	20/05/03	08/08/03	104 450,00 EUR	100	BREMER PHARMA GMBH	ALLEMAGNE	BREMER HOUSEN	CFEI	CFEI

N°	Marché pour	Date de l'offre	Date d'attribution du marché	Montant du marché	Part de la BAD (%)	Nom de l'entreprise	Nationalité	Siège	Mode d'acquisition	
									Approuvé	Réel
51	Achat de sac en cuir	26/06/03	19/08/03	1064,00 ERN	100	ASMARA LEATHER FACTORY	ÉRYTHRÉE	ASMARA	CFEN	CFEN
52	Achat de vaccin antirabique	10/08/03	22/08/03	8208,90 ERN	100	PHARMACOR ERITREA	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AON
53	Pneus de véhicule	26/06/03	19/08/03	37 200,00 ERN	100	RED SEA TRADING CORPORATION	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
54	Pneus de véhicule	26/06/03	19/08/03	78 300,00 ERN	100	ALEM W/MARIAM IMP-EXP.	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
55	Matériel de bureau	26/06/03	20/08/03	16 086,10 ERN	100	EWAN, & BERHANE STATIONARY	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AON
56	Pièces de rechange pour véhicules	04/07/03	20/08/03	3406,28 ERN	100	DEJ. A.H. & HAMDAN SPARE P.	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
57	Canon d'arrosage	16/08/03	21/08/03	4136,00 ERN	100	BISELEX ERITREA Ltd.	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
58	Batterie de véhicule	13/10/03	31/10/03	1480,00 ERN	100	SEMHAR Int.	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
59	Fournitures de bureau	13/10/03	31/10/03	754,00 ERN	100	MAEL, BERHEN & SUNSHINE STATIONARIES	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
60	Achat d'un télécopieur	13/10/03	31/10/03	6825,00 ERN	100	APOLLO ELECTRONICS	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
61	Achat d'étagères	13/10/03	19/11/03	4950,00 ERN	100	RUSSOM BERAKI	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
62	Achat d'un scanner et d'une boîte à disquettes	13/10/03	07/11/03	5660,00 ERN	100	MENASSIE COMPUTER CENTER	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
63	Achat de CD et de boîtes à CD	13/10/03	07/11/03	510,00 ERN	100	COMPUTER GATE	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
64	Achat d'un système de projection VPL Sony	-	09/12/03	56.685,00 ERN	100	SBM COMPUTER SERVICE	ÉRYTHRÉE	ASMARA	CFEN	CFEN
65	Achat d'aliments pour animaux			2177,00 ERF	100	Eritrean Grain Board	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
66	Services de consultants pour l/les stations de quarantaine, l/ centre des services, postes de contrôle sur la route du commerce	08/12/03	06/02/04	643.000,00 ERN	100	CONTINENTAL CONSULATANTS	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AON

67	Woldegebriel Tareke	29/12/03	04/03/04	51.895,25 ERN	100	Soumission de rapports finals services de consultants pour l'élaboration du guide du crédit	ÉRYTHRÉE	ASMARA	DNP	DNP
68	Coût des aliments pour animaux	02/04/04	07/04/04	2539,80 ERN	100	localn Grain Board	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE.
69	Photocopie du papier transparent	28/04/04	28/04/04	17.428,00 ERN	100	Hasen Yahia	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE.	SOE
70	Fournitures de bureau	23/02/04	14/04/04	1802,00 ERN	100	ASMARA ELECTRIC Pvt. Ltd.Co.	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE.
71	Fournitures de bureau	23/02/04	05/04/04	2680,00 ERN	100	ETSS	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE.
72	Achat de pompe à eau et des accessoires	29/04/04	17/05/04	35.248,20 ERN	100	BESELEX ERITREA Ltd.	ÉRYTHRÉE	ASMARA	CFEN	CFEN
73	Sacs de céréales	29/04/04	26/05/04	3605,90 ERN	100	LALEMBA SACK FACTORY	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE.
74	Étagère Dexion	29/04/04	17/05/04	7328,00 ERN	100	MOONLIGHT ELECTRICAL SHOP	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
75	Achat d'encre pour une imprimante LaserJet	21/06/04	08/07/04	4700,00 ERN	100	Asmeret Electronics	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE.
76	Matériel de bureau	26/07/04	19/08/04	39.890,00 ERN	100	ERITREA FURNITURE CENTER Ltd.	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE.	SOE
77	Accessoires de bureau	26/07/04	08/09/04	15.200,00 ERN	100	TECHNO CITY COMPUTER SERVICE	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
78	Matériel de bureau	26/07/04	08/09/04	71.000,00 ERN	100	Ibrahim fiele Metal & Wood products	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
79	Accessoires de bureau	26/07/04	08/09/04	12.010,00 ERN	100	TEKSEB GENERAL TRADING	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
80	Achat d'une table de bureau	09/08/04	08/09/04	5936,00 ERN	100	Bizen Furniture Plc.	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
81	Achat d'une chaise	09/08/04	07/09/04	2100,00 ERN	100	Furniture center Plc.	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
82	Achat d'un fauteuil à dossier haut	26/07/04	24/09/04	6550,00 ERN	100	Akno Plc.	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
83	Achat d'un ordinateur portable	02/08/04	08/10/04	91.200,00 ERN	100	GRNIUN CENTER	ÉRYTHRÉE	ASMARA	CFEN	CFEN
84	Pour l'achat d'un smart UPS et d'encre pour photocopieur canon 6317	11/10/04	22/10/04	33.600,00 ERN	100	Electronics technology sales & services	ÉRYTHRÉE	ASMARA	CFEN	CFEN

85	Pour l'achat d'imprimantes UPS	02/08/04	14/10/04	36.070,00 ERN	100	SBM Computer Center	ÉRYTHRÉE	ASMARA	CFEN	CFEN
86	Pour l'achat d'imprimantes UPS	02/08/04	14/10/04	36.070,00 ERN	100	SBM Computer Center	ÉRYTHRÉE	ASMARA	CFEN	CFEN
87	Onduleur Ups APC 1000 V	11/10/04	22/10/04	9750,00 ERN	100	SBM Computer Center	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
88	Imprimante HP Disc jet 1220D	11/10/04	22/10/04	9945,00 ERN	100	VIVI IMPORT EXPORT	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
89	Pour l'achat de l'imprimante HP laser jet 2003 D	11/10/04	22/10/04	23.800,00 ERN	100	Minasie Computer Centre	ÉRYTHRÉE	ASMARA	CFEN	CFEN
90	Pour l'achat d'une d'ordinateur et d'une chaise basse mobile	01/11/04	04/11/04	14.550,00 ERN	100	Akno Plc.	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
91	Pour l'achat de pneus Hankook avec des chambers d'air	01/11/04	15/11/04	73.600,00 ERN	100	IRGA Plc	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
92	Achat de pneus de véhicules avec chambre à air	01/11/04	15/11/04	48.000,00 ERN	100	Alem W/mariam	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
93	Achat d'ordinateur	02/08/04	04/11/04	60.000,00 ERN	100	SBM COMPUTER SERVICE	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
94	Accessoires de bureau	11/10/04	01/12/04	4140,00 ERN	100	MINASSIE COMPUTER CENTRE	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
95	Scanneur, projecteur LCD, Camera digitale	29/11/04	23/12/04	83.693 ERN	100	SBM Computer Service	ÉRYTHRÉE	ASMARA	CFEN	CFEN
96	Achat d'ordinateurs, Scanneur, UPS, Ordinateur portable, imprimantes	03/01/05	26/01/05	518.316 ERN	100	SBM Computer service	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AON
97	Compresseur d'air	17/01/05	28/01/05	96.601 ERN	100	LUCHIA MENGISTU EMI	ÉRYTHRÉE	ASMARA	CFEN	CFEN
98	Achat d'étagères	28/02/05	10/03/05	53.760 ERN	100	Africa Wood & Metal Factory	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE.
99	Tables de bureau, chaises, banc	28/02/05	10/03/05	20.700,32 ERN	100	Gurae Households & Furniture factory	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE.	SOE
100	Achat d'étagères courtes	28/02/05	10/03/05	29.500,00 ERN	100	MAI-CHOT METAL & WOOD WORK	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
101	Achat de semences fourragères	25/02/05	17/03/05	198.612,28 ERN (10.487,50 EU)	100	ITALDIS srl	ÉRYTHRÉE	ASMARA	CFEI	CFEI
102	Services de consultants d'un spécialiste de laboratoire	20/12/04	29/03/05	111.760,00 USD	100	T. CONSULT	ÉRYTHRÉE	ASMARA	LR	LR

103	Réhabilitation du laboratoire de virologie	20/12/04	15/04/05	42.816,00 USD et 656.640,00 ERN	100	ERITREA FURNITURE CENTRE LIMITED	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AON
104	Achat d'une TV	18/04/05	25/04/05	6500,00 ERN	100	AMTES INTERNATIONAL PLC	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE.	SOE
105	Achat d'une batterie de véhicule	18/04/05	25/04/05	2100,00 ERN	100	ALEM W/MARIAM	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE.	SOE
106	Impression de manuels de vulgarisation	11/04/05	20/04/05	142.905,20 ERN	100	MBY PUBLISHING & PRINTING	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
107	Achat d'aliments pour animaux (Sorgho)	13/06/05	30/06/05	11.160,00 ERN	100	KESHI FITWI KELATI	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
108	Achat de pneus de véhicule	04/07/05	06/07/05	108.800 ERN	100	ERGA Plc	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE	SOE
109	Construction d'un abri pour le compresseur d'air	08/08/05	16/08/05	62.794,50 ERN	100	MIKIAL GHEBREZGI METAL & WOOD WORK	ÉRYTHRÉE	ASMARA	SOE.	SOE.
110	Construction du CVL	16-02-04	10-08-04	13.933.891,31 ER	100	WK & SONS CONTRACTORS	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AON
111	Travaux additionnels relatifs au CVL	13-03-06	22-05-06	12.507.896,80 ERN	100	WK & SONS CONTRACTORS	ÉRYTHRÉE	ASMARA	AON	AON

AON = Appel d'offres national; LR = Liste restreinte; CFEI = consultation de fournisseurs à l'échelon international; CFEN = Consultation de fournisseurs à l'échelon national; SOE = États des dépenses; DNP = Passation de marchés par entente directe

**SOURCE D'INFORMATION**

1. Brochure du projet, (NLDP) (1998-2006), MOA
2. Rapport d'achèvement de l'emprunteur (Final), Septembre, 2006, MOA
3. Rapport technique, Extension Manual on "Practices of Most Promising Forage Species for Small Scale Farmers in Eritrea" - (MOA/NLDP/ADB)
4. Rapport technique, Extension Manual on "Dairy Cattle Feeding Practices for Small Scale Farmers in Eritrea" - (MOA/NLDP/ADB).
5. Rapport technique, Extension Manual on "for Better Utilization of Rangelands & Poor Quality Roughages" - (MOA/NLDP/ADB).
6. Érythrée-Enquête démographique et sanitaire - 2002. GOE
7. Ministère de l'Agriculture, Rapport annuel- 2006, GOE
8. Ministère de l'Agriculture, Rapport annuel- 2005, GOE
9. Ministère de l'Agriculture, Rapport annuel- 2004, GOE
10. Ministère de l'Agriculture, Rapport annuel- 2003, GOE
11. Ministère de l'Agriculture, Rapport annuel- 2002, GOE
12. Ministère de l'Agriculture, Rapport annuel- 2001, GOE
13. Ministère de l'Agriculture, Rapport annuel- 2000, GOE
14. Rapport d'évaluation, Projet de développement national de l'élevage (NLDP), Octobre 1997.
15. Rapports d'activité trimestriels sur le projet pour les périodes : Année 2000-4<sup>e</sup> tr; Année 2001-2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tr.; Année 2002-3<sup>e</sup> tr. Année 2003- 2<sup>e</sup> tr.; Année 2004-1<sup>er</sup> tr.; Année 2005-1<sup>e</sup> tr.
16. Rapports d'audit pour les périodes : 31 décembre 2005; 31 décembre 2006.
17. Érythrée : Document de Stratégie par Pays 2002 - 2004, ADB/BD/WP/2003/152-ADF/BD/WP/2003/191
18. L'État de l'Érythrée, Ministère de l'Agriculture : Politique sectorielle et Cadre stratégique agricole, Novembre 2002
19. Rapport final du Conseiller supérieur d'élevage, MOA/NLDP, Février 2004
20. Rapport du Laboratoire vétérinaire central et Capacité du laboratoire régional de diagnostic, Juin 2003, MOA/NLDP
21. Document de stratégie de lutte contre les maladies relatif à la peste des petits ruminants, à la brucellose bovine, à la tuberculose bovine, à la fièvre aphteuse, à la fièvre de la vallée de Rift, à la maladie de la peau bosselée, à la rage, MOA/NLDP, Janvier 2004
22. Rapport de mi-parcours, Projet de développement national de l'élevage (NLDP) / Banque africaine de développement, Juin 2002
23. Projet de rapport final, Projet de développement national de l'élevage (NLDP) / Banque africaine de développement , 2003
24. Revue à mi-parcours du Développement rural intégré de Keren, Projet international de développement de l'auto-assistance en Érythrée, Septembre 2005
25. Rapport de la mission d'auto-évaluation, Projet international de développement de l'auto-assistance en Érythrée, Janvier 2005
26. Évaluation finale du Développement rural intégré de Keren, Projet international de développement de l'auto-assistance en Érythrée, Septembre 2005

**RAP DE L'EMPRUNTEUR**

Le RAP de l'emprunteur figure dans les dossiers d'OSAN.1.

**COMMENTAIRES DE L'ORGANE EXÉCUTION SUR LE RAP DE LA BANQUE**

Le RAP a été transmis au Gouvernement de l'Érythrée le 9 novembre 2007 et les commentaires ci-après ont été reçus le 7 décembre 2007 :

1. Page 22, par. 7.1.1 : il a été mal compris ou mal rédigé. L'évaluation des effets sur l'environnement a été réalisée par la GOE, mais les mesures d'atténuation ne peuvent pas être mises en œuvre étant donné que la construction du laboratoire n'a pas été totalement achevée pour que ce dernier entame ses activités prévues.
2. Annexe 4 : page 1 de 2 et 2 de 2 : La composante laboratoire du NLDP constituait l'une des principales activités du projet. Néanmoins, le CVL ne figure pas dans la structure organisationnelle du MOA.